



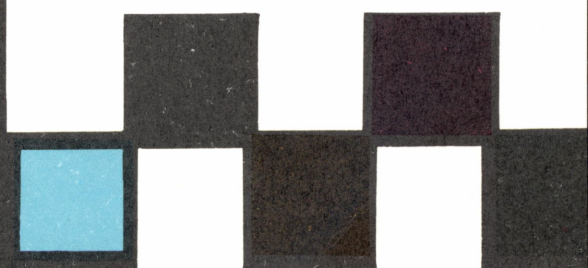
**Communautés  
Européennes**  
Commission

**Direction  
générale  
des affaires  
économiques  
et financières**

**La situation économique  
de la Communauté**

**4**

**1972**



Rapport trimestriel

**Commission des Communautés européennes**  
**Direction générale des Affaires économiques et financières**  
**Direction des Economies nationales et de la Conjoncture**  
**Rue de la Loi 200, 1040 Bruxelles**

**COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES**

**COMMISSION**

**La situation économique de la Communauté**

**OCTOBRE 1972**

## Table des matières

	<i>Pages</i>
<b>I. La situation d'ensemble</b>	3
A. <i>L'évolution au cours des derniers mois</i>	3
1. La conjoncture mondiale	4
2. La conjoncture dans la Communauté	5
B. <i>Les perspectives</i>	9
1. Les perspectives de la conjoncture mondiale	9
2. La conjoncture prévisible dans la Communauté	9
 <b>II. La situation dans les pays de la Communauté</b>	 17
A. <i>République fédérale d'Allemagne</i>	19
1. L'évolution au cours des derniers mois	19
2. Les perspectives	23
B. <i>France</i>	29
1. L'évolution au cours des derniers mois	29
2. Les perspectives	30
C. <i>Italie</i>	41
1. L'évolution au cours des derniers mois	41
2. Les perspectives	41
D. <i>Pays-Bas</i>	51
1. L'évolution au cours des derniers mois	51
2. Les perspectives	52
E. <i>Union économique belgo-luxembourgeoise</i>	61
Belgique	61
1. L'évolution au cours des derniers mois	61
2. Les perspectives	61
Luxembourg	71
1. L'évolution au cours des derniers mois	71
2. Les perspectives	72
 <b>III. La situation dans les pays adhérents</b>	 79
A. <i>Danemark</i>	81
1. L'évolution au cours des derniers mois	81
2. Les perspectives	81
B. <i>Irlande</i>	83
1. L'évolution au cours des derniers mois	83
2. Les perspectives	83
C. <i>Royaume-Uni</i>	85
1. L'évolution au cours des derniers mois	85
2. Les perspectives	85

*Remarque :*

La rédaction du présent rapport a été achevée vers le 15 octobre 1972. Pour ce qui concerne l'évolution la plus récente, et pour autant qu'il n'ait pas été possible d'en tenir compte, étant donné le rythme d'élaboration des statistiques nationales et les délais que requiert la publication du rapport en plusieurs langues, le dernier numéro des « Graphiques et notes rapides sur la conjoncture dans la Communauté » peut constituer un utile complément d'information.

## I. LA SITUATION D'ENSEMBLE

*Après la vive accélération observée au début de l'année, l'essor de l'activité économique dans la Communauté s'est poursuivi durant les mois d'été. En dépit d'un léger ralentissement, le rythme de croissance des exportations vers les pays non membres est demeuré rapide. L'expansion de la demande intérieure en termes nominaux s'est même accentuée quelque peu. Tel est surtout le cas pour la formation brute de capital fixe. C'est ainsi qu'on peut constater, dans la plupart des pays de la Communauté, une amélioration notable de la propension à investir des entreprises. Quant aux dépenses de consommation des ménages, leur expansion s'est nettement accélérée vers le milieu de l'année.*

*L'offre intérieure de biens a encore augmenté dans une mesure appréciable. Dans la plupart des pays membres, le développement de la production industrielle s'est cependant modéré depuis le deuxième trimestre. La situation de l'emploi s'est stabilisée.*

*En dépit de l'accroissement continu des importations, l'excédent de la balance commerciale de la Communauté à l'égard des pays non membres est demeuré élevé.*

*La hausse des prix, et notamment des prix à la consommation, a eu tendance à s'accélérer durant les derniers mois.*

*Pour les mois à venir il y a lieu de s'attendre à la persistance de l'essor économique. Les dépenses d'investissement, en particulier, accuseront une expansion plus rapide. La consommation des ménages, elle aussi, continuera sans doute d'imprimer de vives impulsions à la conjoncture. L'excédent de la balance commerciale pourrait se réduire quelque peu. Enfin, il n'est pas permis d'escompter, dans l'immédiat, un ralentissement sensible de la hausse des coûts et des prix.*

## A. L'évolution au cours des derniers mois

### 1. La conjoncture mondiale

Les échanges mondiaux se sont développés de manière appréciable, sous l'effet d'une intensification de la croissance économique dans les pays industriels considérés dans leur ensemble.

L'expansion s'est avivée aux *Etats-Unis*. Au deuxième trimestre de 1972, le produit national brut de ce pays s'est accru de 2,3 % en termes réels, après une augmentation de 1,6 % au cours du trimestre précédent. Les dépenses de consommation des ménages ont fortement progressé, par suite de l'accroissement des revenus des ménages qui a résulté notamment du développement de l'emploi et de la hausse continue des salaires. La formation brute de capital fixe a joué un rôle de plus en plus dynamique. La construction résidentielle qui avait constitué en 1971 un facteur de soutien de la conjoncture, a encore vivement augmenté, tandis que les investissements d'équipement marquaient une reprise prononcée. Par ailleurs, depuis le printemps, l'essor conjoncturel s'est trouvé stimulé par un accroissement des stocks.

Les progrès de la production industrielle sont demeurés sensibles : au mois d'août 1972, l'indice se situait à 8,2 % au-dessus du niveau atteint un an auparavant. Néanmoins, et en dépit d'une augmentation appréciable de l'emploi, notamment dans l'industrie, le nombre de chômeurs — qui atteignait en août 5,5 % de la population active — n'a que faiblement régressé. La hausse des prix s'est nettement ralentie. L'indice implicite des prix du produit national brut n'a augmenté que de 0,5 % au second trimestre, contre 1,3 % au premier. Les prix à la consommation ont eu tendance à se stabiliser. Au mois d'août 1972, ils dépassaient de 2,9 % le niveau enregistré un an plus tôt.

Malgré l'incidence de la dévaluation du dollar, le recours à l'offre étrangère est resté important et ce n'est que vers le milieu de l'année que s'est dessinée une tendance, encore incertaine, à la stabilisation des importations de marchandises. Comme les exportations ne se sont améliorées que depuis le début de l'été, le déficit de la balance commerciale a continué de s'accroître; il atteignait environ 4,3 milliards de dollars pour les sept premiers mois de l'année, contre 893 millions de dollars pour la même pé-

riode de 1971. La détérioration des termes de l'échange a joué un rôle non négligeable à cet égard. Cependant, du fait de l'amélioration du solde des mouvements de capitaux, le déficit de la balance des paiements, sur la base des règlements officiels, s'est réduit sensiblement : il a été ramené de 17,9 milliards de dollars au second semestre de l'année dernière à 4,1 milliards de dollars au premier semestre de 1972.

Au *Canada*, l'expansion économique est demeurée rapide et s'est accompagnée de la réapparition de tensions inflationnistes. Les exportations de ce pays se sont maintenues à un niveau élevé et la consommation privée a marqué une nette augmentation, due à l'important accroissement des revenus des ménages.

Dans les *autres pays industriels situés hors de la Communauté*, y compris les pays adhérents — dont l'évolution économique est analysée au chapitre III — la reprise, déjà en cours au début de l'année, a eu tendance à se renforcer. Il en a été ainsi notamment en Autriche, en Suisse et en Suède. Dans tous ces pays, l'accélération de la croissance des exportations a constitué un élément moteur de première importance. En outre, la consommation privée et, dans plusieurs pays, la construction de logements ont été des composantes particulièrement dynamiques de la demande finale.

Pour les *pays en voie de développement*, les informations incomplètes dont on dispose ne permettent pas d'apprécier avec précision l'évolution récente de l'ensemble de leurs importations. Il est cependant à supposer qu'après le ralentissement enregistré au second semestre de 1971 une reprise s'est manifestée au cours des derniers mois, sous l'effet combiné de plusieurs facteurs agissant favorablement sur les réserves de change et la capacité d'importation de ces pays. La tendance des cours des matières premières est demeurée ferme au premier semestre de 1972; elle aura sans doute permis de compenser en partie l'incidence, sur les termes de l'échange, du réalignement monétaire de décembre dernier. L'accentuation de la reprise de la demande de matières premières dans les pays industrialisés, amorcée au second semestre de 1971, a, elle aussi, gonflé les recettes d'exportation des pays en voie de développement.

## 2. La conjoncture dans la Communauté

Après une nette accélération au cours des premiers mois de l'année, la croissance des exportations de la Communauté vers les pays non membres ne s'est modérée que légèrement au deuxième trimestre. Abstraction faite des variations saisonnières, les exportations de marchandises de la Communauté ont augmenté, en valeur, d'environ 6 % au second trimestre par rapport au précédent, alors que la progression avait atteint 6,5 % au premier trimestre. Ce ralentissement s'explique sans doute par l'incidence de facteurs accidentels (notamment les grèves portuaires aux Etats-Unis), ainsi que par l'atténuation de l'impulsion qu'exerçait, au début de l'année, l'exécution de commandes différées en raison des événements monétaires.

Le développement de la demande intérieure s'est légèrement accéléré. Tel fut, en particulier, le cas de la formation brute de capital fixe. La propension à investir des entreprises a eu tendance à s'accroître, eu égard aux meilleures perspectives de la conjoncture intérieure et extérieure, et peut-être aussi à l'élargissement prochain du Marché commun. Ainsi, bien que les possibilités d'autofinancement des entreprises et

les marges de profit ne se soient pas encore sensiblement améliorées, les enquêtes menées en la matière dans la Communauté donnent à penser que les investissements des entreprises ont accusé soit une tendance moins prononcée au fléchissement — dans les pays où un recul était prévu à la fin de l'année dernière — soit une expansion plus vive. Par ailleurs, l'évolution accélérée de l'activité économique a incité à une reconstitution des stocks de matières premières et demi-produits, dont la demande avait été particulièrement faible au second semestre de 1971.

Les investissements sous forme de construction se sont développés à un rythme plus modéré depuis le printemps, après la forte poussée qui s'était manifestée durant les premiers mois de l'année grâce à des conditions climatiques exceptionnellement favorables. La construction de logements a néanmoins continué de croître assez rapidement. L'exécution des programmes de travaux publics a même été accélérée dans plusieurs pays, notamment en France, en Belgique et dans la République fédérale d'Allemagne, mais les dépenses consacrées à la construction à usage industriel et commercial n'ont guère augmenté jusqu'ici dans la Communauté considérée dans son ensemble.

### *La production industrielle de la Communauté (1)*

(Variation en % par rapport à la même période de l'année précédente) (2)

	1970	1971	1971				1972	
			I	II	III	IV	I	II
Communauté	+ 6,2	+ 2,3	+ 3,1	+ 1,7	+ 1,8	+ 2,5	+ 3,1	+ 4,7
dont :								
R.F. d'Allemagne	+ 6,3	+ 1,3	+ 3,1	+ 1,7	+ 0,7	- 0,4	+ 0,6	+ 1,7
France	+ 5,5	+ 5,7	+ 4,4	+ 3,4	+ 7,4	+ 7,7	+ 6,9	+ 8,0
Italie	+ 6,7	- 3,1	- 1,7	- 4,0	- 6,3	- 0,5	+ 0,5	+ 3,8
Pays-Bas	+ 10,5	+ 6,9	+ 8,5	+ 6,6	+ 5,7	+ 6,7	+ 6,8	+ 9,6
Belgique	+ 2,3	+ 2,6	+ 4,3	+ 0,6	+ 2,1	+ 1,8	+ 3,5	+ 11,8
Luxembourg	- 0,4	- 1,5	- 8,0	- 2,0	+ 1,0	+ 4,0	+ 1,9	+ 2,0

(1) A l'exclusion de la construction et de l'industrie des denrées alimentaires, boissons et tabacs.

(2) Calculs effectués sur la base des indices bruts de l'Office statistique des Communautés européennes.

La consommation des ménages a marqué une assez nette reprise, après le ralentissement qui, sauf en France, avait caractérisé son évolution au cours des derniers mois de l'année écoulée et au début de 1972. En effet, la hausse des rémunérations ayant cessé de se modérer dans certains pays et la situation de l'emploi ayant montré une certaine amélioration, la propension à consommer s'est raffermie.

La production globale de la Communauté avait accusé un développement rapide au cours des premiers mois de l'année. Mais, du fait surtout de la disparition de facteurs accidentels, le deuxième trimestre a été caractérisé, dans la plupart des pays membres, par des progrès plus modérés à partir d'un haut niveau. Ainsi la production industrielle, qui, abstraction faite des variations saisonnières, avait augmenté de 2,4 % du quatrième trimestre de 1971 au premier trimestre de 1972, a dû s'accroître de 1,2 % au deuxième trimestre et a sans doute maintenu ce rythme de progression au troisième. Les industries produisant des biens de consommation ont continué d'enregistrer les taux les plus élevés d'utilisation des capacités. Par contre, ces taux sont demeurés relativement modérés dans les industries productrices de biens d'équipement, en particulier dans la construction métallique et mécanique, bien qu'un redressement soit observé depuis peu.

Les progrès de la production ont néanmoins permis de consolider la tendance à la stabilisation du marché de l'emploi, qui, au début de l'année,

avait surtout été le fait de conditions climatiques exceptionnellement favorables. Le chômage partiel s'est nettement réduit, surtout en Italie et dans la République fédérale d'Allemagne, où son augmentation avait été la plus sensible; en outre, dans le dernier de ces pays, on a assisté à un nouvel afflux de travailleurs étrangers. Dans tous les pays membres, le niveau du chômage complet s'est toutefois situé, au troisième trimestre, au-dessus du niveau atteint à la même époque de 1971. En outre, dans certains pays, l'évolution met de plus en plus en évidence les inadaptations structurelles, qui se traduisent par des concentrations accentuées du chômage sur le plan régional et par une proportion élevée du chômage de jeunes à la recherche d'un emploi.

Les importations en provenance des pays non membres ont continué de se développer, en particulier les achats de matières premières et de produits demi-finis. Les échanges intracommunautaires sont demeurés dynamiques, surtout dans le secteur des produits de première transformation et des biens de consommation durables.

L'excédent de la balance commerciale de la Communauté à l'égard des pays non membres (cifob, désaisonnalisée, sur la base des transactions) s'est encore accru. L'amélioration des termes de l'échange qui a résulté du réaligement des parités décidé à Washington en décembre dernier a contribué à cette évolution.

### *Echanges extérieurs de la Communauté*

(Taux de croissance en % par rapport au trimestre précédent) <sup>(1)</sup>

	1971				1972	
	I	II	III	IV	I	II
Importations en provenance des pays non membres	+ 1,0	- 0,3	- 0,5	+ 0,6	+ 4,5	+ 1,5
Exportations vers les pays non membres	+ 4,3	+ 1,1	+ 3,6	- 1,6	+ 6,5	+ 5,9
Echanges intracommunautaires (sur la base des importations)	+ 2,9	+ 0,9	+ 4,7	+ 4,3	+ 4,9	+ 2,5

(1) Sur la base des chiffres désaisonnalisés de l'O.S.C.E



En dépit de l'élasticité assez élevée de l'offre intérieure, la hausse des prix a été vive dans tous les pays membres. La poussée des prix à la consommation s'est même accentuée au cours des derniers mois. L'augmentation des coûts ne s'est guère modérée : les majorations de salaires

se sont poursuivies à un rythme rapide. Les produits agricoles ont encore enchéri considérablement et les autorités de la plupart des pays membres ont relevé les tarifs des services publics.

### Prix à la consommation

(Hausse en %)

	1971				1972			Sep- tembre 1972 comparé à sep- tembre 1971
	I	II	III	IV	I	II	III	
	au courant du trimestre							
R.F. d'Allemagne	2,5	1,1	0,8	1,3	2,1	1,1	1,6	6,2
France	1,3	2,6	1,3	1,4	1,3	1,5	2,0	6,3
Italie	1,1	1,0	1,2	1,3	1,2	1,7	2,0	6,3
Pays-Bas	3,0	1,9	1,7	1,5	2,5	1,9	1,3	7,4
Belgique	1,8	1,0	1,7	1,0	1,1	1,5	1,6	5,4
Luxembourg	2,2	1,1	0,6	1,5	1,0	1,7	1,6	5,9

Source: O.S.C.E.

Vers le milieu de l'année, les marchés des changes de la Communauté ont de nouveau été sérieusement perturbés par les mouvements de capitaux. Dans le courant du mois de juin, la livre sterling a fait l'objet de fortes pressions spéculatives; le 23 juin, celles-ci avaient pris une telle ampleur que les autorités britanniques décidèrent, après avoir relevé le taux d'escompte, de s'abstenir temporairement d'intervenir aux cours limites situés à 2,25 % de part et d'autre de la parité de la livre, de suspendre leur participation à l'arrangement portant sur le rétrécissement des marges de fluctuation des monnaies des pays de la Communauté élargie et d'imposer des restrictions aux mouvements de capitaux.

Les pays de la Communauté ont résolu, à l'issue de la session du Conseil du 26 juin 1972, de respecter les engagements pris à Washington en décembre dernier et de poursuivre l'application du système des marges réduites.

Pour faire face à la faiblesse du cours du dollar et à l'afflux de capitaux qui a suivi immédiatement la décision des autorités britanniques, tous

les pays membres ont pris des mesures — exposées en détail dans la seconde partie du présent rapport — pour endiguer cet afflux et en neutraliser les effets sur la liquidité interne. Des dispositions analogues ont été prises dans certains pays tiers, notamment en Suisse et au Japon.

Malgré le caractère modéré des surplus au titre des opérations courantes, la balance globale des paiements de la Communauté a été fortement excédentaire au deuxième trimestre de 1972 et au début du troisième. De fin mars à fin août, les réserves brutes d'or et de devises des autorités monétaires (y compris la position auprès du Fonds monétaire international et les droits de tirage spéciaux) se sont accrues de 6,8 milliards d'unités de compte; à elle seule, la République fédérale d'Allemagne a vu le montant de ses réserves augmenter de 4,5 milliards d'unités de compte. La position nette des banques vis-à-vis de l'étranger s'est cependant détériorée.

L'afflux de liquidités en provenance de l'extérieur a contribué à une plus grande aisance sur les marchés monétaires de la Communauté. Par

ailleurs, la possibilité de pareil afflux a incité les autorités monétaires de certains pays membres à pratiquer une politique compatible avec le maintien, sur le marché, de taux relativement bas. En effet, pendant le deuxième trimestre et au début de l'été, les taux d'intérêt sur le marché de l'eurodollar et à New York notamment ont été assez bas, tandis que, sur les marchés à terme, le dollar accusait un important déport. Depuis lors, les taux d'intérêt ont recommencé d'augmenter sur la place de New York et sur le marché de l'eurodollar. Au mois de septembre, le cours du dollar s'est également raffermi. Les opérations de caisse au titre des budgets des administrations publiques ont, dans la plupart des pays, joué dans le sens d'une expansion des li-

quidités. En outre, le crédit bancaire à l'économie s'est développé à un rythme rapide dans tous les pays membres. L'ensemble de ces facteurs a entraîné un accroissement considérable de la masse monétaire dans la Communauté.

Les taux d'intérêt à long terme se sont raffermis dans plusieurs pays membres. Cette évolution s'explique en partie par une certaine réticence de la part du public, l'amélioration de la conjoncture et la persistance de la forte hausse des prix rendant moins probable une baisse ultérieure des taux à long terme. A ces facteurs s'ajoutent, pour ce qui concerne la République fédérale d'Allemagne, les entraves apportées à l'achat d'obligations allemandes par des non-résidents.

#### *Emplois et ressources de biens et services*

	1969 <sup>(1)</sup>	1970 <sup>(1)</sup> <sup>(2)</sup>		1971 <sup>(2)</sup> <sup>(4)</sup>		1972 <sup>(2)</sup> <sup>(4)</sup>	
	Aux prix courants, Mrd U.C. <sup>(5)</sup>	Variation par rapport à l'année précédente, en %					
		Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Formation brute de capital fixe	101,9	+ 8,2	+ 18,3	+ 2,6	+ 9,7	+ 1½	+ 7
Consommation des administrations	60,2	+ 3,8	+ 11,5	+ 4,8	+ 16,8	+ 3	+ 10½
Consommation des ménages	253,0	+ 6,1	+ 10,8	+ 4,8	+ 10,4	+ 4½	+ 10
Produit brut	430,1	+ 5,6	+ 12,2	+ 3,3	+ 10,1	+ 3½	+ 9½
Solde extérieur, Mrd U.C. <sup>(6)</sup>	+ 5,3	+ 4,6	+ 6,3	+ 8			

(1) Office statistique des Communautés européennes, Statistiques générales n° 6 - 1972.

(2) Réalisations.

(3) Prévisions.

(4) L'agrégation au niveau de la Communauté a été effectuée sur la base des « taux centraux » fixés à Washington le 18 décembre 1971.

(5) 1 U.C. = 1 unité de compte = 0,888671 g d'or fin.

#### *Remarques générales :*

(a) La différence entre les données relatives aux ressources et celles qui concernent les emplois est imputable aux variations de stocks et au mode de comptabilisation particulier du solde extérieur.

(b) Les prévisions constituent des approximations qui ont été établies sur la base d'hypothèses déterminées, le plus souvent précisées dans le rapport trimestriel. Leur élaboration et leur publication n'engagent que la responsabilité de la Commission.

## B. Les perspectives

### 1. Les perspectives de la conjoncture mondiale

Durant les prochains mois, l'amélioration de la conjoncture mondiale devrait persister et se refléter dans un accroissement plus rapide du volume des échanges internationaux.

Au *Etats-Unis*, l'expansion devrait demeurer très vive, sous l'impulsion d'une amélioration progressive de la propension à investir des entreprises, d'un processus plus accentué de reconstitution des stocks, d'un climat favorable dans le secteur de la construction résidentielle et d'une croissance continue de la consommation des ménages, soutenue par de nouveaux progrès en matière d'emploi et de salaires. L'effet de freinage exercé sur la croissance réelle par le déficit élevé du solde extérieur pourrait s'atténuer au cours des prochains mois.

Au total et compte tenu de la vive progression enregistrée au deuxième trimestre, on peut s'attendre que la croissance du produit national brut en termes réels atteigne au moins 6 % pour l'ensemble de l'année. Eu égard aux progrès rapides de la productivité, l'emploi augmentera sans doute assez lentement et la réduction du taux de chômage serait graduelle. L'expansion de la masse monétaire pourrait demeurer assez modérée, les autorités monétaires étant soucieuses de prévenir la résurgence de tensions inflationnistes. De ce fait et en liaison avec l'accélération de l'activité économique, la tendance à la hausse des taux d'intérêt pourrait se renforcer.

Au *Canada*, les perspectives pour les prochains mois restent placées sous le signe d'une poursuite de l'expansion. D'une part, l'accélération de la croissance économique aux Etats-Unis et la reprise progressive de la demande sur d'importants marchés extérieurs devraient exercer un effet d'entraînement sur l'économie canadienne. D'autre part, l'expansion de la demande intérieure pourrait encore s'accélérer, du fait notamment du redressement escompté des investissements privés. Le rythme de croissance des importations demeurera rapide.

Les perspectives d'évolution de la conjoncture dans les *pays adhérents* sont décrites dans la troisième partie du présent rapport. D'une manière générale, elles laissent escompter pour ces pays

la poursuite, voire l'accélération de l'expansion économique, dans un contexte qui restera néanmoins caractérisé par de fortes hausses des coûts et des prix.

Dans les *autres pays industriels* de l'Europe occidentale, ainsi qu'au Japon, des conditions favorables à une accélération de l'expansion économique et à un développement plus vigoureux de leurs importations devraient prévaloir d'ici la fin de 1972 et au début de l'année prochaine.

Dans les *pays en voie de développement*, il y a lieu de s'attendre à un raffermissement progressif de la propension à importer, notamment sous l'effet de la hausse persistante des cours des matières premières et de l'accélération de la demande émanant des pays industrialisés.

Au total et compte tenu d'une évolution plus soutenue de la demande en provenance des pays à commerce d'Etat, les exportations de la Communauté vers les pays non membres devraient témoigner plus de dynamisme, malgré la perspective d'un léger rétrécissement des parts de marché, découlant de l'appréciation des monnaies de la Communauté. L'attente d'une réduction de 20 %, au 1<sup>er</sup> avril 1973, des droits de douane frappant les produits industriels à l'intérieur de la Communauté élargie et dans les relations avec les pays membres de l'A.E.L.E. ne participant pas à l'élargissement pourrait exercer un certain effet de retardement jusqu'à la mise en vigueur de cette disposition.

### 2. La conjoncture prévisible dans la Communauté

Après l'accélération observée au premier trimestre et l'expansion plus modérée qui a caractérisé le second, l'activité économique devrait reprendre un rythme plus rapide à l'automne et pendant l'hiver.

Cette perspective, valable pour la plupart des éléments de la demande globale, se fonde notamment sur l'évolution récente des inscriptions de commandes et sur les résultats des enquêtes de conjoncture auprès des chefs d'entreprise, qui annoncent un accroissement sensible des livraisons.

En particulier, une accélération des dépenses d'investissement devient de plus en plus probable. Les programmes d'investissement ont été révisés en hausse en France : l'industrie privée prévoit, suivant les résultats de l'enquête de juin 1972, une augmentation de 10 % de ses dépenses d'investissement par rapport à 1971, contre une prévision de 5 % à l'automne dernier. Une légère amélioration de la propension à investir est également perceptible dans la République fédérale d'Allemagne et dans le Benelux. Il se peut même qu'au cours des prochains mois les chefs d'entreprise procèdent à de nouvelles adaptations du rythme de leurs dépenses d'investissement, à mesure que s'améliore le climat conjoncturel et que se rapproche l'échéance de l'élargissement de la Communauté.

L'évolution des autorisations de bâtir indique que la demande se raffermi aussi dans le domaine de la construction. Dans la République fédérale d'Allemagne et surtout dans les entreprises publiques en Italie, les autorisations délivrées pour la construction de bâtiments industriels et commerciaux ont récemment augmenté, ce qui laisse prévoir une expansion de l'activité à la fin de l'année et au début de 1973. Par ailleurs, les autorisations délivrées au premier semestre pour la construction résidentielle permettent également d'escompter, dans la plupart des pays de la Communauté, une poursuite de la croissance dans ce secteur.

De même, les hausses de salaires accordées récemment ou en cours de négociations laissent d'autant moins présager un ralentissement du rythme des dépenses de consommation privée qu'il y a lieu d'escompter une augmentation de l'emploi et un allongement de la durée effective du travail. La consommation privée pourrait même se raffermir quelque peu en Italie, en liaison avec la conclusion de nombreux contrats collectifs et dans la perspective de l'introduction de la taxe sur la valeur ajoutée.

Ainsi la production intérieure de la Communauté considérée dans son ensemble se développerait, vers la fin de l'année, à un rythme plus soutenu, surtout dans les industries de base et dans les industries productrices de biens d'investissement, où l'élasticité de la production est la plus grande. Mais de nouveaux progrès seront également enregistrés dans les industries de biens de consommation.

Grâce à la vigoureuse expansion de la production, l'augmentation de l'emploi devrait s'accélérer au cours du second semestre et la résorption du chômage partiel pourrait s'accroître, notamment dans les secteurs producteurs de biens de consommation et de biens exportables. Dans la plupart des pays membres, le chômage complet commencera sans doute à plafonner.

Par ailleurs, la reprise de la demande intérieure, l'incidence des ajustements monétaires sur la capacité concurrentielle des industries de la Communauté et le haut degré d'utilisation des capacités dans certaines industries auront vraisemblablement pour effet d'accélérer les importations et les échanges intracommunautaires.

L'accroissement des achats aux pays non membres pourrait être suffisamment important pour entraîner une réduction de l'excédent de la balance commerciale.

La vigoureuse expansion de la demande à laquelle il y a lieu de s'attendre ne crée pas des conditions propices à une modération de la hausse des prix, en particulier dans ceux des pays membres où la phase de ralentissement conjoncturel n'a pas entraîné de baisse sensible des taux d'utilisation des capacités techniques. Cette remarque est d'autant plus pertinente que l'on ne voit pas encore poindre la possibilité d'un ralentissement appréciable de la hausse des coûts unitaires, en dépit de l'amélioration prévisible des gains de productivité. Compte tenu des échéances de renouvellement des conventions collectives et des résultats des négociations les plus récentes, l'augmentation des coûts salariaux risque, en effet, de s'accroître dans plusieurs pays de la Communauté.

### **Principales mesures de politique économique**

*Juin 1972 :*

— *A l'issue de sa réunion du 25 juin 1972, tenue à Luxembourg, le Conseil des Communautés européennes a confirmé sa ferme volonté de respecter les engagements pris le 18 décembre dernier à Washington et de voir poursuivre l'application du système des marges réduites entre les monnaies de la Communauté. Pour répondre à la situation particulière créée sur le marché des changes par la décision du Royaume-*

Uni de laisser flotter le cours de la livre sterling, la Banque d'Italie a été autorisée à intervenir temporairement en dollars pour respecter la marge intracommunautaire de 2,25 %.

— Le Conseil des Communautés européennes marque son accord sur l'extension, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1973, des préférences généralisées aux pays suivants : Cuba, Bhoutan et Fidji, Bangladesh, Barein et Qatar, Ras-al-Khaimah et les Etats du Golfe persique, Oman, Sikkim, Mauru, Samoa occidentales et Tonga.

Juillet :

— Le 22 juillet 1972 sont signés les accords conclus entre la Communauté européenne et les pays membres de l'Association européenne de Libre Echange qui n'ont pas demandé l'adhésion à la Communauté (Autriche, Finlande, Islande, Portugal, Suède et Suisse). Ces accords prévoient

notamment l'instauration du libre échange de produits industriels, le rythme de désarmement douanier étant analogue à celui qui est prévu par le Traité d'Adhésion; la première baisse des droits de douane (de 20 %) entrera ainsi en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 1973.

— La seconde directive du Conseil harmonisant et élargissant les franchises applicables dans le trafic international de voyageurs entre en vigueur.

Septembre :

— Les Ministres de l'Economie et des Finances de la Communauté élargie, réunis à Rome le 12 septembre 1972, se proposent d'adopter, les 30 et 31 octobre 1972, des mesures précises pour combattre l'inflation dans les divers domaines qui se prêtent à une action efficace et réaliste à court terme.

## INDICATEURS ÉCONOMIQUES

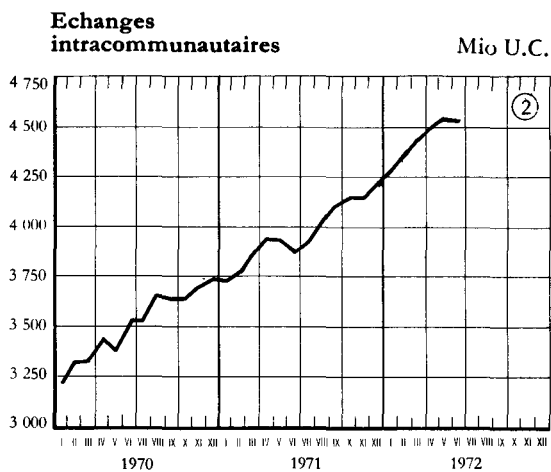
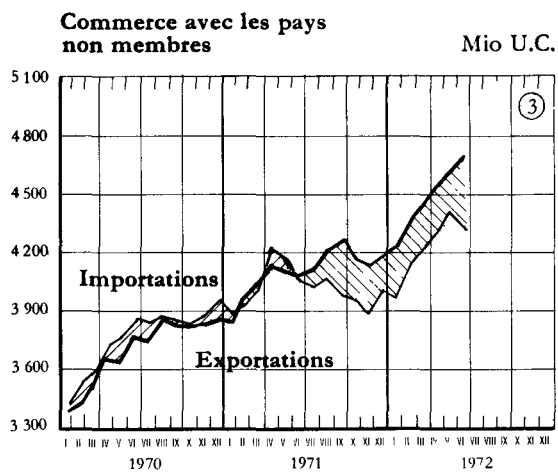
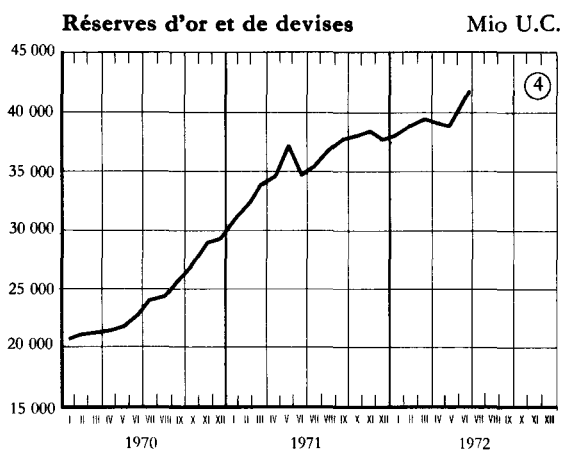
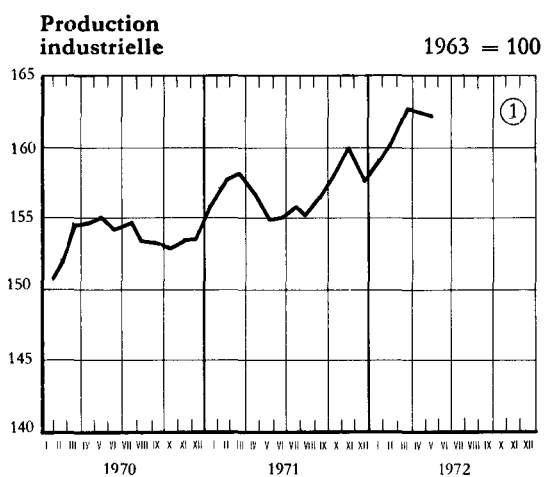


TABLEAU 1 : Données de base pour 1971

	Communauté <sup>1)</sup>	R. F. d'Allemagne	France	Italie	Pays-Bas <sup>1)</sup>	Belgique <sup>1)</sup>	Luxembourg <sup>1)</sup>
Superficie totale (en milliers de km <sup>2</sup> )	1 167,5	248,5	551,2	301,2	36,6	30,5	2,6
Population totale (en milliers)	188 147	62 167	51 250	53 857	13 019	9 691	340
Densité par km <sup>2</sup>	161	250	93	179	356	318	131
Population active occupée	74 196	27 173	20 585	18 893	4 678	3 842	(143,6)
Répartition en % de la population active civile occupée par grands secteurs d'activité							
— Agriculture	13	8,2	13,5	19,3	7,3	(4,7)	(10,9)
— Industrie	44	48,6	40,5	43,7	41,2	(43,6)	(46,3)
— Services	44	43,2	46,0	37,0	51,5	(51,7)	(42,8)
Répartition en % du produit intérieur brut :							
— Agriculture	.	3,6 <sup>1)</sup>	5,7	9,7	6,2	4,5	(4,1)
— Industrie	.	52,9 <sup>1)</sup>	47,5	38,7	42,0	42,6	(56,9)
— Services	.	43,5 <sup>1)</sup>	46,8	51,6	51,8	52,9	(39,0)
Répartition des principaux agrégats en % du produit intérieur brut :							
— Consommation privée	.	54,3	58,9	63,9	56,8	60,4	(55,7)
— Consommation publique	.	17,0	12,4	14,2	16,1	14,0	(10,8)
— Formation brute de capital fixe	.	26,7	25,6	19,9	26,3	22,1	(25,6)
— Exportations totales	.	22,6	16,8	21,1	48,3	44,4	(94,0)
— Importations totales	.	21,3	16,1	19,5	49,6	42,1	(86,6)

<sup>1)</sup> 1970

TABLEAU 2 : Évolution de quelques grandeurs économiques importantes

	Variation en volume par rapport à l'année précédente (en %)					Indice en volume 1963 = 100
	1966	1967	1968	1969	1970	1970
Produit brut	+ 4,3	+ 3,2	+ 6,0	+ 7,3	+ 5,6	144
Production industrielle	+ 5,0	+ 1,3	+ 8,9	+ 11,9	+ 6,2	154
Importations de marchandises	+ 7,1	+ 0,8	+ 11,6	+ 12,6	+ 21,1	184
Consommation privée	+ 4,7	+ 3,7	+ 4,9	+ 7,0	+ 6,1	142
Formation brute de capital fixe	+ 4,5	+ 1,0	+ 7,4	+ 9,6	+ 8,2	152
Exportations de marchandises	+ 8,3	+ 7,6	+ 13,5	+ 7,5	+ 9,3	188
Echanges intracommunautaires de marchandises (base importations)	+ 11,0	+ 5,7	+ 19,5	+ 22,5	+ 12,4	245
Produit brut par tête	+ 3,4	+ 2,6	+ 5,4	+ 6,4	+ 4,7	135

## Communauté

**TABLEAU 3 : Principaux indicateurs mensuels**

	Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Jun	Jull.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Production industrielle (1963 = 100)	1970	149	156	160	160	163	157	142	118	155	160	165	160
	1971	156	161	162	164	162	163	146	118	161	167	170	160
	1972	161	165	168	173	170	170						
Importations de marchandises en provenance des pays non membres (c.a.f. : Mio U.C.)	1970	3 664	3 397	3 608	3 959	3 735	4 000	3 780	3 376	3 812	3 892	4 099	4 280
	1971	3 676	3 912	4 405	4 090	3 948	4 310	3 906	3 705	3 936	3 987	3 916	4 417
	1972	3 908	4 094	4 559	4 156	4 509	4 424	3 988					
Exportations de marchandises vers les pays non membres (f.o.b. : Mio U.C.)	1970	3 285	3 349	3 749	3 828	3 589	3 949	3 984	3 322	3 703	4 099	3 853	4 432
	1971	3 550	3 831	4 471	4 025	4 079	4 180	4 328	3 864	4 135	4 182	4 101	4 782
	1972	4 001	4 309	4 798	4 476	4 768	4 871	4 552					
Solde de la balance commerciale (Mio U.C.)	1970	- 379	- 48	+ 141	- 131	- 146	- 51	+ 204	- 54	- 109	+ 207	- 246	+ 152
	1971	- 126	- 81	+ 66	- 65	+ 131	- 130	+ 422	+ 159	+ 199	+ 195	+ 185	+ 365
	1972	+ 98	+ 215	+ 239	+ 320	+ 259	+ 447	+ 564					
Echanges commerciaux entre les pays membres (Mio U.C.)	1970	3 140	3 284	3 604	3 782	3 247	3 861	3 655	2 949	3 719	3 900	3 847	3 830
	1971	3 369	3 786	4 459	3 967	3 920	4 103	3 995	3 448	4 073	4 398	4 252	4 388
	1972	4 029	4 403	4 984	4 470	4 692	4 861	4 180					

### REMARQUES CONCERNANT LES GRAPHIQUES ET LES TABLEAUX

Sources : Communauté : Office statistique des Communautés européennes (O.S.C.E.).

Allemagne : O.S.C.E.; Statistisches Bundesamt.

France : O.S.C.E.

Italie : Relazione generale sulla situazione economica del Paese (1971).

Pays-Bas : O.S.C.E.; Ministerie van Sociale Zaken en Volksgezondheid; Centraal Bureau voor de Statistiek.

Belgique : O.S.C.E.; Ministère de l'Emploi et du Travail.

Luxembourg : O.S.C.E.

Conversion en unités de compte (1 U.C. = 0,888671 gramme d'or fin).

#### Graphique 1

— Moyennes mobiles sur trois mois des indices corrigés des variations saisonnières (non compris la construction ni l'industrie des denrées alimentaires, boissons et tabacs).

#### Graphique 2

— Moyennes mobiles sur trois mois de la valeur, corrigée des variations saisonnières, des échanges commerciaux entre les pays membres de la C.E.E., d'après les statistiques douanières d'importation.

#### Graphique 3

— Moyennes mobiles sur trois mois de la valeur, corrigée des variations saisonnières, des exportations (f.o.b.) vers les pays non membres et des importations (c.a.f.) en provenance de ceux-ci, d'après les statistiques douanières.

#### Graphique 4

— Réserves des autorités monétaires en or et en devises convertibles, avoirs en droits de tirage spéciaux et position de réserve auprès du F.M.I. Chiffres bruts, à fin de mois, à l'exclusion des engagements extérieurs.



*Tableau 1*

- Population totale au milieu de l'année; pour l'Allemagne, moyenne annuelle estimée; pour l'Italie, moyenne annuelle.
- Population active, résidente et occupée au milieu de l'année; pour la France, population active civile; pour l'Allemagne, moyenne annuelle estimée; pour l'Italie, moyenne annuelle à l'exclusion des personnes provisoirement émigrées.
- Part de l'agriculture, de l'industrie et des services au coût des facteurs.
- Part des principaux agrégats dans le produit intérieur brut aux prix du marché.
- Exportations et importations totales: biens, services et revenus de facteurs.

*Tableau 2*

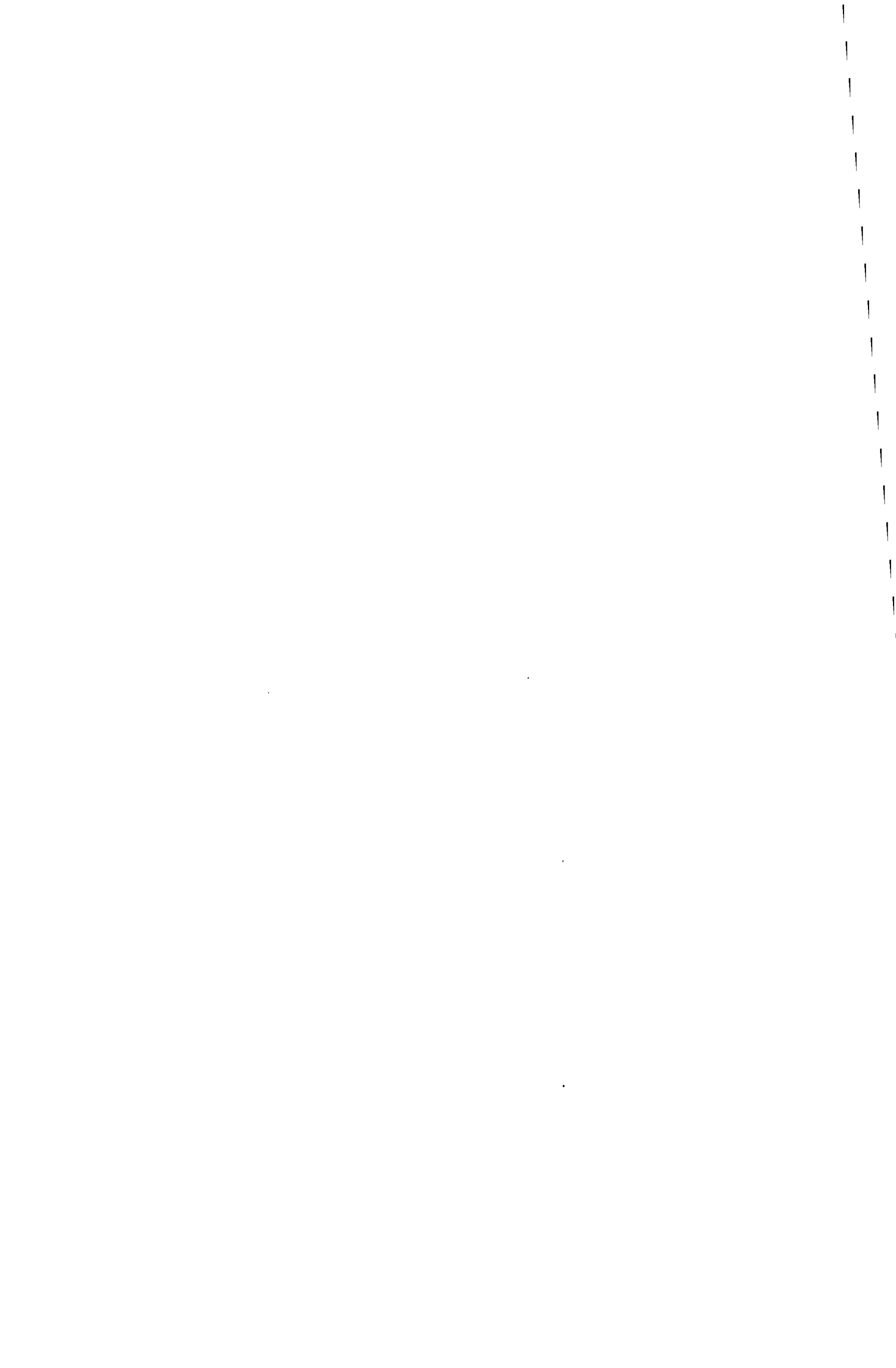
- Production industrielle: indice de l'Office statistique des Communautés européennes, sans la construction ni l'industrie des denrées alimentaires, boissons et tabacs.
- Importations (c.a.f.) en provenance des pays non membres de la C.E.E., d'après les statistiques douanières. Exportations (f.o.b.) vers les pays non membres de la C.E.E., d'après les statistiques douanières.
- Echanges commerciaux entre les pays membres de la C.E.E., d'après les statistiques douanières d'importation.

*Tableau 3*

- Voir les remarques du tableau 2.



## **II. LA SITUATION DANS LES PAYS DE LA COMMUNAUTE**



## A. République fédérale d'Allemagne

### 1. L'évolution au cours des derniers mois

La reprise de l'activité économique qui s'était amorcée au début 1972 s'est lentement développée au cours des derniers mois. Si, au commencement de l'année, l'évolution de la conjoncture était surtout influencée par des facteurs exceptionnels, depuis le printemps les perspectives généralement pessimistes des chefs d'entreprise ont souvent fait place à une appréciation plus favorable de la situation économique. Ainsi, après une pose relativement brève de la croissance, n'ayant entraîné qu'une réduction limitée du taux d'utilisation des capacités, un nouvel essor, à vrai dire encore modéré, se dessine sans que la forte hausse des prix se soit atténuée jusqu'ici.

Le redressement de la demande étrangère s'est poursuivi, en dépit de l'enchérissement considérable des produits allemands sur les marchés étrangers. De mai à août, les exportations de marchandises, abstraction faite des variations saisonnières, ont augmenté de 2,3 % en valeur par rapport aux quatre mois précédents; au mois d'août, elle dépassaient de 7,1 % le niveau atteint un an auparavant.

En ce qui concerne la demande intérieure, les impulsions les plus sensibles ont encore émané des dépenses de consommation. La consommation des administrations publiques, en particulier, a continué de se développer à un rythme rapide, sous l'effet d'une expansion persistante des dépenses de matériel et de personnel; il en est résulté une détérioration sensible de la trésorerie des collectivités locales. En dépit d'une propension de plus en plus vive à l'épargne, les achats des ménages ont encore fait preuve de dynamisme. Pour la période avril-juillet, les ventes au détail n'ont dépassé que de 5,5 % les résultats enregistrés un an plus tôt. Néanmoins, la demande dans le secteur des services, et notamment dans le tourisme, paraît s'être fortement accrue durant les mois d'été. La cause de cette évolution réside, entre autres, dans les revenus supplémentaires, totalisant plus de 5 milliards de marks, dont les ménages ont bénéficié du fait du remboursement aux pensionnés des cotisations à l'assurance-maladie, ainsi que du remboursement du supplément conjoncturel à l'impôt sur le revenu. La tendance ascendante

des salaires est demeurée relativement forte, le ralentissement de la hausse observé à la fin de l'année dernière ne s'étant pas poursuivi. Le niveau effectif des salaires et traitements par tête a dépassé d'environ 9 ½ %, au deuxième trimestre, celui du deuxième trimestre de 1971. L'augmentation n'a donc été que de peu inférieure à celle qui avait été enregistrée au quatrième trimestre de 1971.

L'amélioration du climat conjoncturel a entraîné un raffermissement de la propension à investir des entreprises. Dans le secteur des industries de biens d'équipement, les entrées de commandes en provenance du marché intérieur ont accusé, pour la période mai-août, une augmentation de 5,8 % par rapport à la même période de l'année précédente. Quant aux investissements sous forme de construction, ils ont continué de se développer à un rythme rapide, du fait notamment de la persistance d'une vigoureuse expansion de la construction résidentielle.

Sur le marché de l'emploi, l'amélioration du climat conjoncturel ne s'est pas encore traduite par un accroissement des effectifs occupés. En effet, pour des raisons de coûts, les entreprises témoignent manifestement d'une grande prudence en matière d'embauche; jusqu'à présent, elles ont surtout supprimé les limitations d'heures de travail qui étaient encore en vigueur. Les offres d'emploi ont encore diminué et le chômage s'est légèrement aggravé au deuxième trimestre. Le taux de chômage (désaisonnalisé) de 1,3 % enregistré au mois d'août est cependant notablement moins élevé que dans les phases comparables des précédents cycles conjoncturels.

L'expansion de l'offre s'est de nouveau affaiblie depuis le printemps. Comme il était prévu, la production industrielle, après les progrès considérables réalisés au début de l'année du fait des efforts de rattrapage qui ont suivi la grève dans l'industrie métallurgique et grâce à des conditions climatiques exceptionnellement favorables, a stagné durant les derniers mois. Elle a dépassé de 1,8 %, pour la période mai-août, le niveau qu'elle avait atteint à la même époque de l'année précédente. Les importations de marchandises ont continué d'augmenter, sous l'impulsion d'une intensification de l'activité économique sur le plan intérieur. Durant la période

mai-août, elles ont dépassé de 6,4 % en valeur, et même de quelque 9 % en volume, le niveau qu'elles avaient atteint un an auparavant. En particulier, les achats de demi-produits et de produits plus élaborés ont fortement augmenté.

La pression sur les prix est restée vive. La hausse des prix à la consommation s'est accélérée, du fait notamment de l'enchérissement sensible des denrées alimentaires et des services, ainsi que de nouvelles majorations de tarifs de services publics. Au mois d'août, l'indice du coût de la vie dépassait de 5,6 % le niveau enregistré en août 1971. La hausse des prix à la production a été moins prononcée : elle atteignait, au mois d'août, 2,9 % en comparaison annuelle. Malgré la persistance d'importants excédents de la balance commerciale, la balance des paiements courants est demeurée à peu près en équilibre, par suite

d'un accroissement sensible du déficit laissé par le tourisme et les opérations de transfert. De nouvelles et importantes entrées de capitaux spéculatifs, vers le milieu de l'année, ont été suivies d'un léger reflux. A la fin du mois d'août, les réserves de devises s'élevaient à 78,5 milliards de marks.

La Bundesbank s'est énergiquement opposée à un nouvel accroissement des liquidités de l'économie en stérilisant environ 20 milliards de marks. L'expansion de la masse monétaire a néanmoins persisté, sous l'effet d'une vigoureuse expansion du crédit. Au mois d'août, le crédit octroyé aux entreprises et aux particuliers dépassait de 14,2 % son niveau d'août 1971, tandis que la masse monétaire accusait, en comparaison annuelle, une augmentation de 13,2 %.

#### Emplois et ressources de biens et services

	1969 <sup>(1)</sup>	1970 <sup>(1)</sup>		1971 <sup>(1)</sup>		1972 <sup>(2)</sup>	
	Aux prix courants, Mrd DM	Variation par rapport à l'année précédente, en %					
		Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Exportations <sup>(3)</sup>	141,9	+ 9,0	+ 11,8	+ 6,4	+ 9,1	+ 6½	+ 8½
Formation brute de capital fixe	146,2	+ 11,5	+ 23,9	+ 4,5	+ 12,1	+ ½	+ 5½
Consommation des administrations	95,1	+ 4,9	+ 14,6	+ 7,3	+ 19,8	+ 3½	+ 12
Consommation des ménages	333,1	+ 7,0	+ 10,8	+ 5,5	+ 10,9	+ 3½	+ 9
Produit national brut	605,2	+ 5,8	+ 13,3	+ 2,8	+ 10,7	+ 2½	+ 9
Importations <sup>(3)</sup>	127,1	+ 15,9	+ 16,0	+ 9,7	+ 10,5	+ 7½	+ 7

<sup>(1)</sup> Statistisches Bundesamt, Wirtschaft und Statistik, Nr. 9/1972.

<sup>(2)</sup> Estimations.

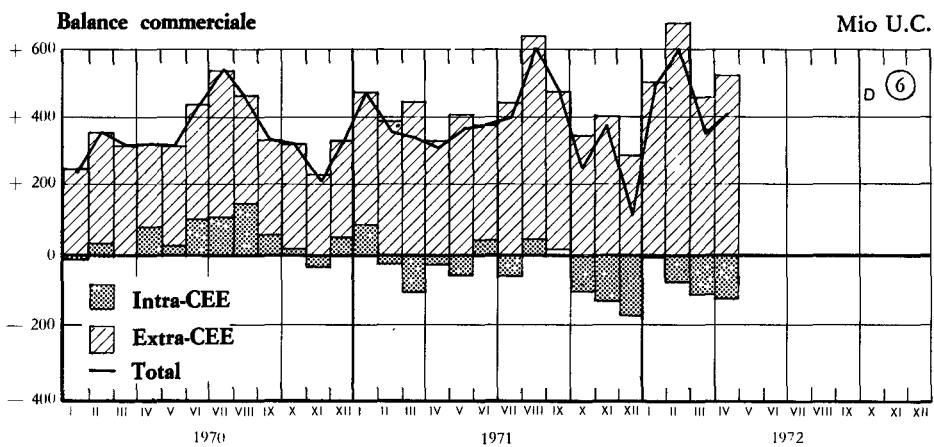
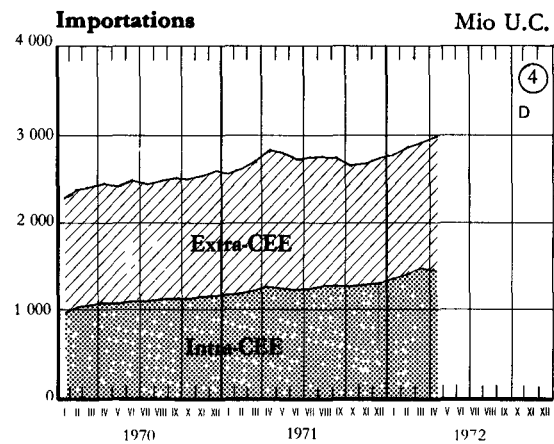
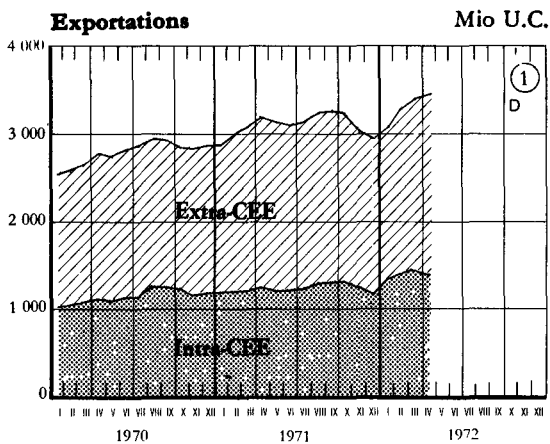
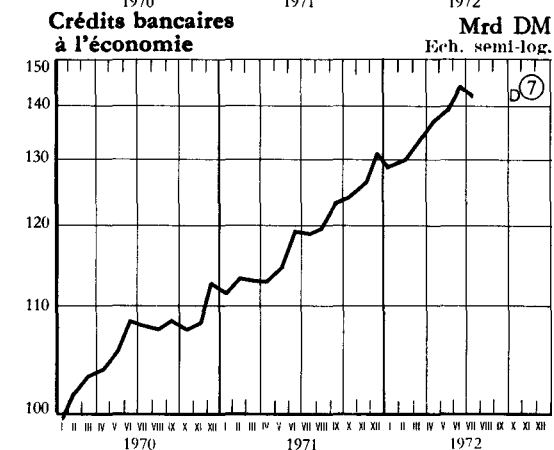
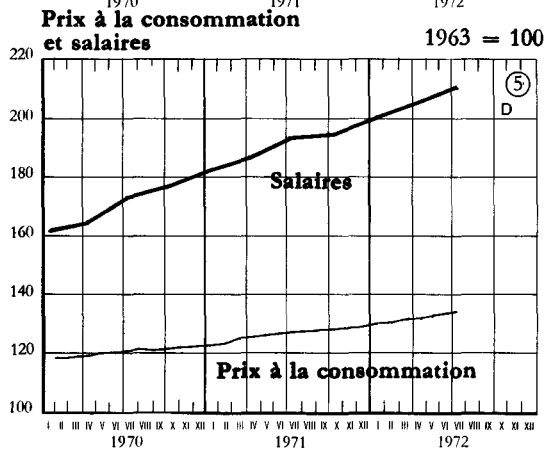
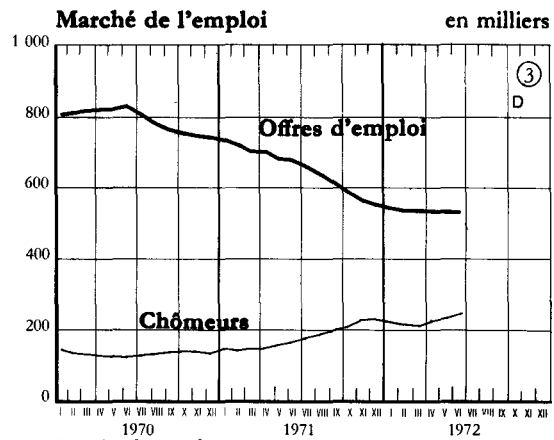
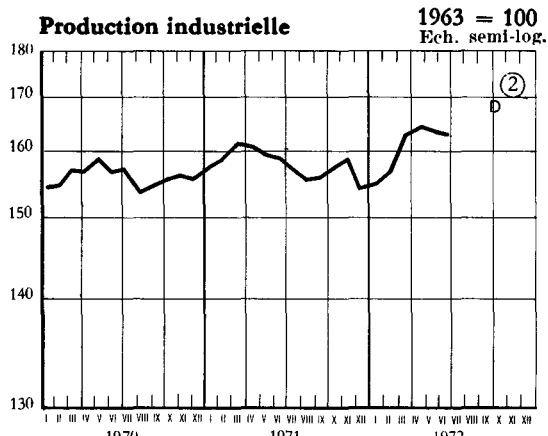
<sup>(3)</sup> Biens, services et revenus de facteurs.

#### Remarques générales :

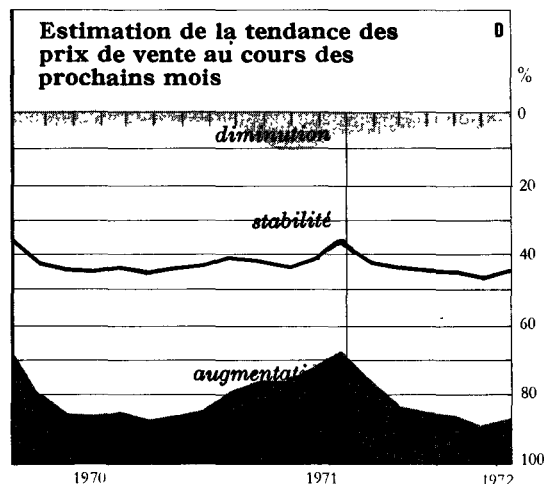
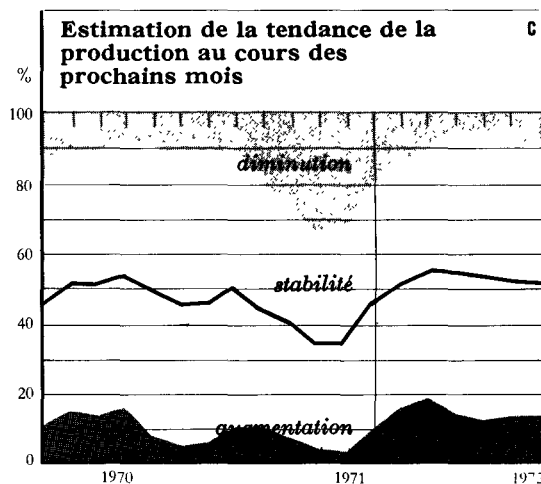
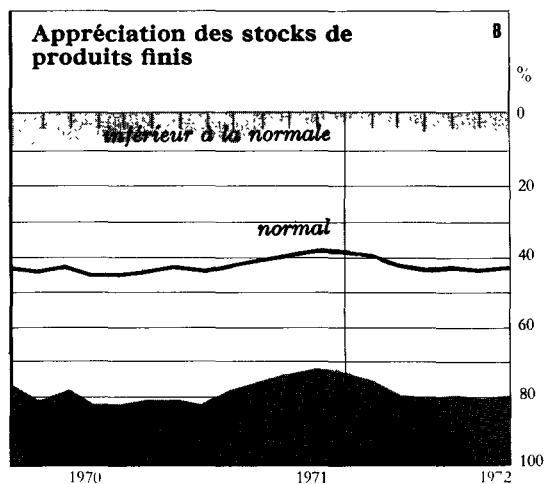
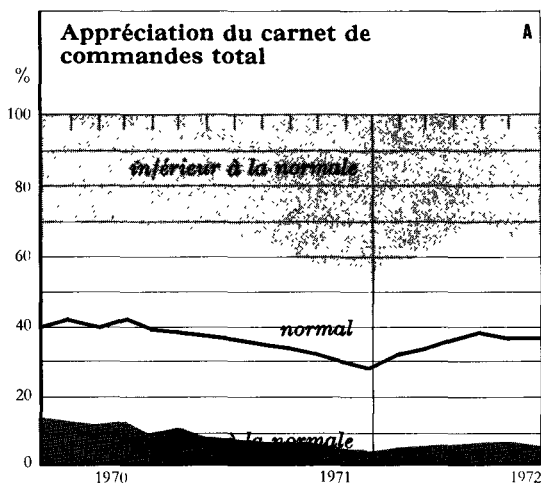
(a) La différence entre les données relatives aux ressources, d'une part, et celles qui concernent les emplois, d'autre part, est imputable aux variations de stocks.

(b) Les estimations constituent des approximations qui ont été établies sur la base d'hypothèses déterminées, le plus souvent précisées dans le rapport trimestriel. Leur élaboration et leur publication n'engagent que la responsabilité de la Commission.

INDICATEURS ÉCONOMIQUES



OPINIONS DES CHEFS D'ENTREPRISE  
SUR LA CONJONCTURE DANS L'INDUSTRIE



Réponses aux questions de l'enquête de conjoncture CEE, effectuée en Allemagne (RF) par l'IFO.

GRAPHIQUES A, B, C et D : Les trois zones, grise, blanche et noire, représentent l'évolution des pourcentages des trois réponses possibles à la question posée.

Les courbes en noir, dont l'échelle se trouve entre les deux graphiques, représentent l'évolution de la somme des pourcentages pondérés par :

- 0,03 pour les réponses : « supérieur à la normale » ou « augmentation » ;
- 0,02 pour les réponses : « normal » ou « stabilité » ;
- 0,01 pour les réponses : « inférieur à la normale » ou « diminution ».



## 2. Les perspectives

La tendance à l'expansion des principales composantes de la demande permet de prévoir une intensification de l'activité économique au cours des prochains mois. Bien que le dynamisme de l'économie ne doive pas être comparable à celui de la précédente période d'essor conjoncturel (1969-1970), l'étroitesse des marges de capacités disponibles donne à penser qu'il sera de plus en plus difficile de contenir la vive poussée des prix. Une modification de cette poussée dépendra essentiellement de la possibilité de limiter l'incidence de l'évolution des salaires sur la demande et sur les coûts, et de fixer aussi des limites appropriées en matière de politique monétaire et budgétaire.

En dépit de la dégradation de la capacité concurrentielle des entreprises allemandes, il y a lieu de s'attendre, pour le proche avenir, à une nouvelle accélération de la demande étrangère, étant donné le dynamisme croissant de la conjoncture dans les principaux pays clients, particulièrement en Amérique du Nord et dans les pays de la Communauté. Les administrations publiques continueront sans doute de fournir des impulsions aux dépenses de consommation. Les achats des ménages pourraient, eux aussi, s'accroître à un rythme plus rapide. En tout cas, la hausse des salaires restera vive et les revenus des indépendants devraient suivre une tendance nettement ascendante. De vives impulsions pourraient également émaner de la formation de stocks des entreprises. En revanche, les investissements d'équipement, surtout dans l'industrie, n'accuseront vraisemblablement qu'un développement relativement modéré jusqu'à la fin de l'année. Avec des hausses de prix toujours assez prononcées, les dépenses de construction continueront d'augmenter à un rythme rapide. Les investissements en construction du secteur public, notamment, devraient encore montrer une tendance nettement ascendante. Dans la construction résidentielle les capacités resteront soumises à de fortes tensions, étant donné l'ampleur de la demande.

Dans le cadre de ces perspectives d'évolution de la demande, le produit national brut en termes réels pourrait s'accroître de 2 ½ à 3 % en 1972. Sans doute, dans la phase initiale de cet essor, les entreprises devraient-elles encore être en mesure de développer leur production plutôt par une efficacité accrue que par l'embauche de main-

d'œuvre supplémentaire. Plus tard cependant, le recours au marché de l'emploi pourrait de nouveau s'accroître. Dans ces conditions, il ne faut guère s'attendre à une modération spontanée de la hausse des prix à la consommation. Si, en dépit de l'expansion conjoncturelle des importations, il y a encore lieu de prévoir un solde positif relativement élevé de la balance commerciale, la balance des paiements courants ne devrait guère laisser d'excédents, étant donné l'importance des transferts et du déficit de la balance des services.

### Principales mesures de politique économique

*Avril :*

— *Le Comité du Budget du Bundestag délibère, à la mi-avril, sur le budget fédéral pour 1972. Conformément aux nouvelles propositions du Gouvernement fédéral, les dépenses globales pour l'Etat fédéral se chiffrent à 109,3 milliards de marks, ce qui représente une augmentation de quelque 2,7 milliards par rapport au projet initial de budget et une augmentation de 11,4 % par rapport au budget de 1971. L'endettement net s'élève à 7,3 milliards de marks environ, mais le Gouvernement fédéral se propose de le ramener à 6 milliards en pratiquant une gestion budgétaire restrictive.*

— *Les salaires et traitements dans l'industrie chimique sont relevés de 6,4 % en moyenne, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> avril 1972.*

*Mai :*

— *Le 1<sup>er</sup> mai entre en vigueur une réforme des mesures d'encouragement du travail d'hiver dans la construction : les entreprises de ce secteur obtiennent des aides financières pour l'achat de matériel permettant le travail d'hiver et pour le financement des coûts supplémentaires inhérents à ce travail. Pendant la période d'encouragement de trois mois (16 décembre au 15 mars), les ouvriers du bâtiment bénéficient d'une allocation d'hiver de 2 marks par heure s'ajoutant au salaire normal. Ces dépenses supplémentaires seront financées par l'Office fédéral de l'Emploi et par une cotisation à charge des entreprises de construction (4 à 5 % de la masse mensuelle des salaires bruts, à partir de mai 1972).*

— *Les salaires et les traitements dans l'industrie textile sont majorés d'un peu plus de 8 %,*

avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> mai 1972. Sont accordées, en outre, des primes de formation de capital, dont le montant mensuel est fixé à 26 marks avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 1973 et atteindra 39 marks le 1<sup>er</sup> janvier 1975.

— Le Conseil central de la Deutsche Bundesbank décide, le 31 mai, une majoration de 8 %, avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 1972, du taux des réserves minima pour les engagements intérieurs, ainsi qu'une réduction de 10 % des contingents de réescompte. Ces mesures diminueront d'environ 4,5 milliards de marks les réserves de liquidités du système bancaire. L'accroissement de la liquidité des établissements de crédit, résultant du remboursement de la « taxe conjoncturelle », est ainsi en grande partie résorbé.

Juin :

— Le Gouvernement fédéral décide, à la mi-juin, de réaliser des réductions de dépenses pour 1,3 milliard de marks dans le projet de budget pour 1972 et de ramener ainsi le recours net à l'emprunt de 7,3 à 6 milliards de marks. Ce solde de financement implique d'ailleurs des réductions supplémentaires de 1,3 milliard de marks, qui n'ont cependant pas encore fait l'objet de décisions concrètes.

— En date du 16 juin, le Comité central du marché financier recommande de n'assortir les futurs emprunts publics et privés que d'un taux d'intérêt nominal de 8 % et décide, afin que ce taux puisse être maintenu, de limiter sévèrement l'émission de nouveaux emprunts.

— Le Bundestag décide, le 21 juin, de majorer les pensions des victimes de la guerre de 9,5 % à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1973. Les dépenses supplémentaires qui en résulteront pour l'Etat fédéral s'élèveront à environ 500 millions de marks par an.

— Le 28 juin, au cours d'une réunion commune du Conseil de programmation financière et du Conseil conjoncturel pour le Secteur public, les Länder et les communes se déclarent disposés à réduire d'environ 1,6 milliard de marks (1,2 milliard pour les Länder, 400 millions pour les communes) le recours net à l'emprunt prévu pour 1972.

— A l'effet de renforcer l'efficacité de la politique économique extérieure, le Gouvernement fédéral arrête, le 29 juin, les mesures suivantes :

- le montant des crédits venant de l'étranger et exemptés jusqu'à présent de l'obligation du

« Bardepot » est ramené de 2 millions à 0,5 million de marks;

- la cession à des non-résidents de créances contre prestations, jusqu'à présent exemptée de l'obligation du « Bardepot », est désormais soumise à déclaration;
- la vente de valeurs à revenu fixe (à l'exception des emprunts étrangers émis en marks) est, avec effet immédiat, soumise à autorisation; la mesure doit rester en vigueur jusqu'à la création des conditions légales permettant d'assujettir ces transactions à l'obligation du « Bardepot ».

— En complément aux mesures du Gouvernement fédéral, le Conseil central de la Deutsche Bundesbank prend, le même jour, les décisions suivantes :

- les taux des réserves minima pour les engagements intérieurs sont majorés — par dérogation à ce qui était prévu dans la décision du 31 mai 1972 — de 20 % au lieu de 8 %, à partir du 1<sup>er</sup> juillet 1972;
- les taux des réserves minima pour les engagements vis-à-vis de l'étranger sont portés, à partir du 1<sup>er</sup> juillet 1972, de 31 à 40 % pour les engagements à vue, de 22 à 35 % pour les engagements à terme et de 16 à 30 % pour les dépôts d'épargne;
- le taux des réserves obligatoires pour l'accroissement des engagements extérieurs est porté de 30 à 60 % à partir du 1<sup>er</sup> juillet 1972;
- les contingents de réescompte des établissements de crédit subissent une réduction supplémentaire de 10 % à partir du 1<sup>er</sup> août 1972;
- le taux du « Bardepot » passe de 40 à 50 % à partir du 1<sup>er</sup> juillet 1972.

Ces mesures de la Bundesbank entraînent une réduction supplémentaire d'environ 8 milliards de marks de la liquidité des établissements de crédit.

Juillet :

— Les salaires sont majorés de 7 % dans l'industrie minière à partir du 1<sup>er</sup> juillet 1972. Une prime unique de 40 marks est versée pour le mois de juin. Cette nouvelle convention salariale est valable jusqu'au 30 juin 1973.

— Au début de juillet, la Bundesbank invite les établissements de crédit à ne plus effectuer à l'avenir d'opérations se traduisant par des entrées

de capitaux à court ou à long terme dans la République fédérale, dans la mesure où il s'agit d'opérations non soumises à la réglementation relative aux réserves minima et au « Bardepot ». De plus, les établissements de crédit doivent s'abstenir, de manière générale, de faciliter la réalisation, par leur clientèle, d'opérations visant à tourner l'obligation de dépôt, ou de recommander à leur clientèle des opérations impliquant une entrée de capitaux à court terme en provenance de l'étranger.

— Le Conseil central de la Bundesbank décide, le 13 juillet, de relever une nouvelle fois, de 10 % et avec effet au 1<sup>er</sup> août 1972, les taux des réserves obligatoires applicables aux dépôts des résidents. Cette mesure réduit de 3 milliards de marks les réserves de liquidités des banques commerciales.

Septembre :

— En date du 6 septembre, le Gouvernement fédéral fixe les montants indicatifs pour le budget de 1973 et arrête la programmation financière à moyen terme jusqu'à 1976. En vertu de ces décisions, les dépenses pour 1973 atteindront 120,4 milliards de marks, ce qui représente une augmentation de 10,5 % par rapport à 1972. Pour assurer l'équilibre budgétaire, les impôts seront majorés de 1,9 milliard de marks, et un recours au crédit est prévu pour un montant de près de 5 milliards de marks. Les décisions de détail relatives au budget incomberont au nouveau gouvernement fédéral.

— Le Conseil de Programmation financière et le Conseil conjoncturel pour le Secteur public examinent, le 14 septembre, l'exécution des budgets des collectivités territoriales au cours des mois écoulés de 1972, ainsi que les hypothèses de base retenues pour l'établissement des budgets publics de l'exercice 1973 et la prolongation jusqu'à 1976 de la programmation financière à moyen terme. Il a été constaté que, pour l'exercice 1972, le recours net au crédit de l'Etat fédéral, des Länder et des communes considérés

globalement se limite à 16 milliards de marks, et celui de l'Etat fédéral seul à environ 5 milliards de marks. Au cours des années 1973 à 1976, le rythme de croissance des dépenses publiques ne devra pas être sensiblement plus rapide que celui du produit national brut en termes nominaux (8,5 %). Aussi ces deux Conseils recommandent-ils à l'Etat fédéral, aux Länder et aux communes une augmentation moyenne des dépenses de 9 % par an jusqu'en 1976. Les dépenses des collectivités territoriales en 1973 ne devront pas s'accroître de plus de 10,5 %. Le recours net au crédit ne devra pas dépasser son niveau de 1972.

— Le Bundestag adopte, le 21 septembre, plusieurs lois portant réforme de l'assurance sociale invalidité-vieillesse : l'augmentation de 9,5 % des pensions anciennes, prévue pour le 1<sup>er</sup> janvier 1973, est avancée au 1<sup>er</sup> juillet 1972. Sur base annuelle, elle correspond à une majoration supplémentaire d'environ 5 %; grâce à l'institution de la limite d'âge flexible, les assurés peuvent toucher une pension à partir de leur 63<sup>e</sup> année s'ils peuvent faire la preuve de 35 années d'assurance entrant en compte pour le calcul de la pension. Quiconque continue à travailler au-delà de sa 63<sup>e</sup> année et continue à cotiser à l'assurance peut augmenter sa pension de 7,5 % par an jusqu'à sa 67<sup>e</sup> année. Un minimum est fixé pour le revenu sur la base duquel seront calculées les pensions (75 % du revenu moyen du travail). En vertu de cette disposition, tous les pensionnés qui ont cotisé pendant au moins 25 ans à l'assurance obligatoire et ont gagné moins que ce revenu moyen touchent une pension plus élevée. Les travailleurs indépendants et les femmes mariées sans profession peuvent désormais adhérer à l'assurance sociale.

Octobre :

— La Bundesbank porte le taux d'escompte de 3 à 3,5 % et le taux des avances sur titres de 4 à 5 %, avec effet au 9 octobre. En même temps, les taux d'intérêt des effets à court terme (bons du Trésor) sont relevés de 0,5 % et en partie de 1 %.

**R. F. d'Allemagne**

**TABLEAU 1 : Évolution de quelques grandeurs économiques importantes**

	1967	1968	1969	1970	1971	1971
	Variation en volume par rapport à l'année précédente (en %)					1963 = 100
Produit national brut	- 0,2	+ 7,3	+ 8,0	+ 5,5	+ 2,8	145
Production industrielle	- 2,5	+ 9,8	+ 10,6	+ 6,2	+ 2,4	154
Importations totales	- 1,4	+ 14,7	+ 16,9	+ 15,2	+ 9,2	217
Consommation privée	+ 0,9	+ 3,8	+ 8,0	+ 6,9	+ 5,3	148
Consommation publique	+ 3,1	- 0,0	+ 5,6	+ 4,3	+ 6,1	128
Formation brute de capital fixe	- 8,4	+ 8,0	+ 12,1	+ 11,5	+ 4,0	152
Exportations totales	+ 8,1	+ 13,4	+ 12,6	+ 8,1	+ 6,2	209
Produit national brut par tête	- 0,6	+ 6,8	+ 6,8	+ 4,2	+ 1,9	135
Produit national brut par personne active occupée	+ 2,8	+ 7,1	+ 6,1	+ 4,0	+ 2,9	144
	Variation en valeur par rapport à l'année précédente (en %)					
Rémunération brute par salarié	+ 3,4	+ 6,7	+ 9,7	+ 15,0	+ 12,6	+ 198

**TABLEAU 2 : Évolution des conditions de l'équilibre interne et externe de l'économie**

	1967	1968	1969	1970	1971
Solde extérieur					
Mio. U.C.	+ 4 063	+ 4 488	+ 3 906	+ 3 046	+ 2 893
% du produit national brut	+ 3,3	+ 3,3	+ 2,5	+ 1,6	+ 1,4
Taux de chômage	1,7	1,2	0,7	0,5	0,7
Prix de la consommation privée (variation par rapport à l'année précédente, en %)	+ 1,8	+ 1,9	+ 2,5	+ 3,7	+ 5,3

TABLEAU 3 : Commerce extérieur (évolution à prix courants)

	Variation par rapport à l'année précédente (en %)					1963 = 100	Valeur absolue (Mio. u.c.)	% du total
	1967	1968	1969	1970	1971	1971	1971	1971
<b>Exportations de marchandises</b>								
Total	+ 8,0	+ 14,3	+ 16,9	+ 17,7	+ 14,2	267	39 040	100,0
Intra-C.E.E.	+ 9,4	+ 16,7	+ 23,9	+ 18,6	+ 14,0	287	15 647	40,1
Extra-C.E.E.	+ 7,2	+ 12,9	+ 12,8	+ 17,1	+ 14,3	255	23 393	59,9
<b>Exportations de produits alimentaires, boissons, tabacs</b>								
Total	+ 26,9	+ 21,8	+ 27,0	+ 27,6	+ 19,6	442	1 275	3,3
Intra-C.E.E.	+ 61,2	+ 32,8	+ 31,0	+ 16,6	+ 22,2	637	708	1,8
Extra-C.E.E.	+ 2,6	+ 9,4	+ 21,6	+ 43,7	+ 16,5	320	568	1,5
<b>Exportations de matières premières et produits énergétiques</b>								
Total	+ 1,3	+ 10,7	+ 4,2	+ 18,9	+ 11,9	174	2 176	5,6
Intra-C.E.E.	+ 1,5	+ 10,6	+ 5,4	+ 20,1	+ 11,5	177	1 351	3,5
Extra-C.E.E.	+ 0,4	+ 11,5	+ 2,4	+ 16,9	+ 12,6	169	825	2,1
<b>Exportations de produits industriels finis et semi-finis</b>								
Total	+ 6,6	+ 15,9	+ 17,5	+ 17,3	+ 14,1	272	35 588	91,1
Intra-C.E.E.	+ 4,7	+ 21,6	+ 25,8	+ 18,6	+ 13,8	297	13 589	34,8
Extra-C.E.E.	+ 7,6	+ 13,0	+ 13,0	+ 16,5	+ 14,3	259	21 999	56,3
<b>Importations de marchandises</b>								
Total	- 3,7	+ 16,1	+ 23,7	+ 20,0	+ 15,2	264	34 341	100,0
Intra-C.E.E.	- 1,0	+ 21,7	+ 30,0	+ 21,8	+ 20,8	371	16 088	46,8
Extra-C.E.E.	- 5,4	+ 12,5	+ 19,3	+ 17,9	+ 10,1	210	18 253	53,2
<b>Importations de produits alimentaires, boissons, tabacs</b>								
Total	- 4,2	+ 3,7	+ 16,7	+ 14,3	+ 13,5	203	5 620	16,4
Intra-C.E.E.	+ 0,1	+ 11,9	+ 26,8	+ 12,6	+ 21,9	291	2 806	8,2
Extra-C.E.E.	- 6,9	- 1,9	+ 9,0	+ 15,9	+ 6,2	156	2 814	8,2
<b>Importations de matières premières et produits énergétiques</b>								
Total	- 0,6	+ 15,8	+ 12,2	+ 13,6	+ 9,0	200	7 212	21,0
Intra-C.E.E.	+ 9,4	+ 18,1	+ 23,3	+ 18,5	+ 22,0	315	1 729	5,0
Extra-C.E.E.	- 2,5	+ 15,3	+ 9,7	+ 12,3	+ 5,4	180	5 483	16,0
<b>Importations de produits industriels finis et semi-finis</b>								
Total	- 5,0	+ 21,1	+ 31,4	+ 23,5	+ 17,9	324	21 510	62,6
Intra-C.E.E.	- 3,0	+ 25,4	+ 32,0	+ 24,8	+ 21,5	408	11 553	33,6
Extra-C.E.E.	- 6,9	+ 16,8	+ 30,7	+ 22,1	+ 14,0	261	9 957	29,0

TABLEAU 4 : Principaux indicateurs mensuels

	Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
<b>Production industrielle (1963 = 100)</b>	1970	154,7	157,2	159,6	153,8	163,8	151,5	155,6	154,2	155,2	157,6	156,5	153,7
	1971	163,1	162,3	159,2	162,1	159,5	157,7	159,2	152,1	159,1	162,0	156,2	146,2
	1972	162,7	161,6	164,3	167,6	161,1	158,6	166,2					
<b>Entrées de commandes, total (1963 = 100)</b>	1970	177	185	180	184	169	182	178	175	180	170	179	184
	1971	180	184	199	187	183	189	182	182	184	173	181	178
	1972	185	194	198	188	195	202	181					
<b>Nombre de chômeurs (en 1000)</b>	1970	147,7	137,5	153,0	130,1	135,1	140,8	149,7	153,9	152,3	154,3	156,5	145,2
	1971	169,5	146,8	167,2	168,8	171,5	176,7	169,2	199,4	207,6	222,0	239,9	231,8
	1972	222,7	227,6	217,6	242,0	244,7	243,5	266,4	268,8				
<b>Construction : Nombre de permis de construire pour logements (en 1000)</b>	1970	49,7	50,2	47,5	51,7	48,9	51,0	54,2	52,9	52,8	47,4	50,5	48,4
	1971	53,3	56,7	57,6	55,7	60,6	62,0	58,7	63,4	61,6	56,8	61,0	59,9
	1972	64,5	62,4	63,0	63,3	63,8	70,7						
<b>Consommation privée : Chiffre d'affaires de grands magasins (1963 = 100)</b>	1970	182,8	175,0	183,6	182,7	184,8	196,7	202,7	194,5	205,4	200,2	197,3	205,9
	1971	210,2	200,1	205,2	217,0	207,2	219,1	226,0	215,2	233,6	214,8	231,7	229,4
	1972	228,6	240,4	240,1	216,0	234,5							
<b>Prix à la consommation (1963 = 100)</b>	1970	119,1	119,3	119,8	120,1	120,3	120,7	120,7	120,6	120,6	121,2	121,8	122,3
	1971	123,5	124,5	125,3	125,9	126,2	126,7	127,2	127,1	127,7	128,3	128,9	129,3
	1972	130,7	131,3	132,1	132,3	132,6	133,5	134,3					
<b>Importations de marchandises (Mio. U.C.)</b>	1970	2 322	2 419	2 368	2 612	2 333	2 478	2 519	2 402	2 555	2 486	2 639	2 680
	1971	2 356	2 848	2 928	2 786	2 630	2 776	2 828	2 602	2 706	2 650	2 742	2 897
	1972	2 732	3 076	3 065	2 846	3 176	3 039	2 755					
<b>Exportations de marchandises (Mio. U.C.)</b>	1970	2 560	2 792	2 687	2 940	2 654	2 927	3 079	2 873	2 888	2 804	2 850	3 010
	1971	2 837	3 219	3 300	3 097	2 990	3 139	3 228	3 183	3 201	2 943	3 022	3 092
	1972	3 163	3 587	3 507	3 343	3 569	3 554	3 327					
<b>Solde de la balance commerciale (Mio. U.C.)</b>	1970	+ 238	+ 373	+ 319	+ 328	+ 321	+ 449	+ 560	+ 471	+ 333	+ 318	+ 211	+ 330
	1971	+ 481	+ 371	+ 372	+ 311	+ 359	+ 362	+ 400	+ 581	+ 495	+ 293	+ 280	+ 195
	1972	+ 431	+ 511	+ 442	+ 497	+ 393	+ 515	+ 572					
<b>Réserves officielles d'or et de devises (Mio. U.C.)</b>	1970	6 455	6 616	6 765	6 893	7 212	8 215	9 378	9 643	10 700	11 283	12 961	13 009
	1971	13 411	14 252	15 201	16 138	18 400	16 207	16 603	16 335	16 561	16 818	16 981	16 552
	1972	17 113	17 794	17 734	17 789	17 845	20 389	22 446	22 252				
<b>Disponibilités monétaires (Mrd. DM)</b>	1970	95,5	95,5	96,4	96,0	97,0	98,1	99,7	99,5	99,1	99,2	100,4	102,4
	1971	103,8	104,4	105,3	107,1	109,7	109,5	112,9	113,0	112,4	113,3	114,4	114,7
	1972	117,1	117,5	121,0	122,7	120,5	126,0	128,0					

## R. F.d'Allemagne

### REMARQUES CONCERNANT LES GRAPHIQUES ET LES TABLEAUX

Source: Office statistique des Communautés européennes (sauf mention contraire).  
Conversion en unités de compte (1 U.C. = 0,888671 gramme d'or fin).

#### Graphique 1

— Exportations (f.o.b.) : Séries corrigées des variations saisonnières. Moyennes mobiles sur trois mois.

#### Graphique 2

— Production industrielle : à l'exclusion de la construction et de l'industrie des denrées alimentaires, boissons et tabacs; indice désaisonnalisé; moyennes mobiles sur trois mois.

#### Graphique 3

— Marché de l'emploi: Séries désaisonnalisées. Moyennes mobiles sur trois mois. Situation en fin de mois.

#### Graphique 4

— Importations (c.a.f.) : Séries corrigées des variations saisonnières. Moyennes mobiles sur trois mois.

#### Graphique 5

— Prix à la consommation et salaires: Indice du coût de la vie de l'ensemble des ménages privés (au milieu du mois); non désaisonnalisé. Indice des gains horaires bruts moyens dans l'industrie (y compris la construction).

#### Graphique 6

— Balance commerciale : Différence entre les exportations et les importations désaisonnalisées, en valeur.

#### Graphique 7

— Crédits bancaires à l'économie: Crédits à court terme aux entreprises et particuliers à l'intérieur du pays; non désaisonnalisés. Situation en fin de mois.

---

#### Tableau 1

- Produit national brut aux prix du marché.
- Production industrielle: Valeur ajoutée par l'industrie (y compris l'artisanat).
- Exportations et importations totales: Biens, services et revenus de facteurs.
- Rémunération brute par salarié: Cotisations de sécurité sociale des employeurs comprises.

#### Tableau 2

- Solde extérieur: En termes de comptabilité nationale.
- Taux de chômage: Nombre de chômeurs en pourcentage de la population active (moyennes annuelles). Source: « Statistisches Bundesamt » et « Bundesanstalt für Arbeit ».
- Prix de la consommation privée: Prix implicites fournis dans les comptes nationaux.

#### Tableau 3

- Exportations f.o.b., importations c.a.f. Le regroupement des produits est effectué sur la base de la « Classification statistique et tarifaire pour le commerce international » (C.S.T.). Produits alimentaires, boissons et tabacs: groupes 0 et 1; matières premières et produits énergétiques: groupes 2 à 4; produits finis et semi-finis: groupes 5 à 9.

#### Tableau 4

- Production industrielle: Construction et alimentation exclues; indice désaisonnalisé.
- Entrées de commandes: Industrie manufacturière (sans les industries alimentaires, boissons et tabacs). Indice de valeur désaisonnalisé.
- Nombre de chômeurs: Chiffres désaisonnalisés; situation en fin de mois.
- Construction: Nombre de logements autorisés; chiffres désaisonnalisés.
- Consommation privée: Indice de valeur désaisonnalisé.
- Prix à la consommation: Indice du coût de la vie de l'ensemble des ménages privés (non désaisonnalisé).
- Importations f.o.b.; exportations c.a.f. Chiffres désaisonnalisés.
- Balance commerciale: Différence entre les importations et les exportations désaisonnalisées.
- Réserves officielles en or et en devises : Réserves des autorités monétaires en or et en devises convertibles, avoirs en droits de tirage spéciaux et position de réserve auprès du F.M.I. Chiffres bruts, à l'exclusion des engagements extérieurs. Situation en fin de mois.
- Disponibilités monétaires: billets et monnaies divisionnaires en circulation (sans les encaisses des instituts de crédit) et dépôts à vue des entreprises non bancaires et des particuliers résidents (sans les dépôts des pouvoirs publics auprès de la Bundesbank); chiffres désaisonnalisés; Situation en fin de mois.

## B. France

### 1. L'évolution au cours des derniers mois

Une demande nominale en forte expansion, une augmentation substantielle de la production et une pression inflationniste toujours vive des prix et des salaires, tels étaient, au début du second semestre de 1972, les traits caractéristiques de la situation de l'économie française.

Des impulsions encore vigoureuses ont émané de la demande étrangère : entre juin et août, la valeur des exportations de biens a dépassé de 11 % le montant enregistré un an auparavant. Quant à la demande intérieure, elle semble avoir gagné encore en dynamisme. Tout porte à croire — et notamment les résultats des dernières enquêtes sur les investissements dans l'industrie privée — que les investissements des entreprises, dont l'évolution avait été modérée durant l'hiver, ont repris leur progression, stimulée par l'augmentation des chiffres d'affaires, par l'apparition plus fréquente de goulots d'étranglement et par l'aisance du financement. De même, une nette reprise a pu être observée dans la construction résidentielle, tandis que l'expansion des investissements des administrations publiques demeurait vive. Dans le même temps, les dépenses de consommation des ménages, après un bref tassement en réaction à la progression exceptionnellement vive du début de l'année, doivent avoir retrouvé la cadence annuelle de 11 à 12 %. Les rémunérations des salariés ont continué d'augmenter rapidement, l'accroissement des revenus de transfert s'est accéléré et les ressources des indépendants ont également dû progresser à un rythme plus rapide que jusqu'à présent. La propension à l'épargne des ménages aurait eu plutôt tendance à s'affaiblir, à en juger d'après leur endettement croissant.

L'expansion de la production industrielle est restée soutenue, en dépit de quelques arrêts de travail, de la réduction des capacités inutilisées et de la raréfaction de la main-d'œuvre qualifiée. L'indice mensuel de l'I.N.S.E.E. — dans lequel les biens d'équipement sont certes peu représentés — laissait apparaître, pour le deuxième trimestre, un gain de 8 % en comparaison annuelle. L'emploi a marqué des progrès sensibles; en tout cas, le nombre d'emplois vacants a nettement augmenté, tandis que les demandes ne progressaient plus aussi rapidement.

Avec un taux annuel moyen de 11 %, les majorations de salaires horaires ont encore dépassé sensiblement les progrès de productivité. Selon les enquêtes de conjoncture, elles pourraient même s'être amplifiées au cours des derniers mois dans l'industrie privée et avoir atteint un taux de 12 ½ %. La hausse des prix — qui n'est pas entièrement imputable à l'évolution des coûts — est restée très vive. Celle des prix industriels à la production, qui, du fait des accords anti-hausse, est restée limitée de septembre 1971 à mars 1972, accuse depuis le printemps une tendance à l'accélération. L'enchérissement des produits d'origine agricole aura été particulièrement marqué, du fait de déséquilibres sur certains marchés dont l'élasticité est très réduite. A la suite de ces hausses, auxquelles se sont ajoutées certaines majorations décidées par les pouvoirs publics, surtout dans le secteur des services, les prix à la consommation, suivant l'indice de l'I.N.S.E.E., ont augmenté de 4,2 % de fin 1971 à août 1972; à la fin de cette période, l'indice se situait à 6,1 % au-dessus du niveau atteint un an auparavant.

Le dynamisme de la demande intérieure a entraîné une nette accélération des importations (surtout de biens de consommation et, récemment, de matières premières et demi-produits); leur volume, pour la période juin-août, a dépassé de 8 % le niveau atteint durant la période correspondante de 1971. Le déficit de la balance commerciale (chiffres CAF-FOB désaisonnalisés) a néanmoins été sensiblement inférieur à celui des mois précédents, grâce à la forte expansion des exportations et, semble-t-il, à une évolution très favorable des termes de l'échange. La balance des paiements courants, déficitaire au début de l'année, a laissé un léger excédent. Etant donné l'afflux important de capitaux, dû notamment à la réapparition de la spéculation sur la livre et le dollar, la balance globale doit s'être soldée, pour les derniers mois, par un surplus non négligeable. Les réserves brutes d'or et de devises des autorités monétaires, qui, au cours des cinq premiers mois de l'année, n'avaient augmenté que de 208 millions d'U.C., se sont accrues de 848 millions pendant le seul mois de juin et de 379 millions en juillet. Simultanément, la position nette en devises des banques doit s'être améliorée dans une mesure sensible.

Bien que la Banque de France se soit efforcée, par des relèvements réitérés du taux des réserves obligatoires, de neutraliser cet afflux de liquidités en provenance de l'étranger, l'expansion de la masse monétaire, déjà très rapide, s'est accélérée quelque peu vers le milieu de l'année : à la fin du mois de juillet, le montant des dispo-

nibilités monétaires dépassait d'environ 13½ %, le montant atteint un an auparavant, tandis que le total de la masse monétaire avait progressé de près de 20 % pendant la même période. Cette évolution, favorisée par les entrées de devises, a été renforcée surtout par une vive expansion du crédit : fin juillet, le volume du crédit ban-

### Emplois et ressources de biens et services

	1969 <sup>(1)</sup>	1970 <sup>(1)</sup>		1971 <sup>(1)</sup>		1972 <sup>(2)</sup>	
	Aux prix cour- rants, Mrd Ffr	Variation par rapport à l'année précédente, en %					
		Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Exportations <sup>(3)</sup>	109,8	+ 17,2	+ 26,4	+ 11,7	+ 14,9	+ 11½	+ 15½
Formation brute de capital fixe	183,2	+ 7,5	+ 14,6	+ 5,0	+ 10,2	+ 6	+ 11½
Consommation des administrations	90,1	+ 3,5	+ 12,0	+ 3,5	+ 10,7	+ 3	+ 10½
Consommation des ménages	433,9	+ 4,5	+ 9,8	+ 6,0	+ 11,8	+ 6	+ 12
Produit national brut	734,0	+ 5,9	+ 11,7	+ 5,0	+ 10,2	+ 5½	+ 11½
Importations <sup>(3)</sup>	114,1	+ 8,3	+ 18,1	+ 11,6	+ 13,1	+ 13	+ 16½

<sup>(1)</sup> Rapport sur les Comptes de la Nation 1971, Ministère de l'Economie et des Finances.

<sup>(2)</sup> Prévisions.

<sup>(3)</sup> Biens, services et revenus de facteurs.

#### Remarques générales :

(a) La différence entre les données relatives aux ressources et celles qui concernent les emplois est imputable aux variations de stocks.

(b) Les prévisions constituent des approximations qui ont été établies sur la base d'hypothèses déterminées. Leur élaboration et leur publication n'engagent que la responsabilité de la Commission.

caire accordé aux entreprises et aux particuliers était d'environ 22 % supérieur à celui qui avait été enregistré un an plus tôt.

De plus, les opérations du Trésor public, qui, depuis le début de l'année, s'étaient soldées par des excédents, se sont de nouveau traduites, depuis le mois de juin, par la création de liquidités.

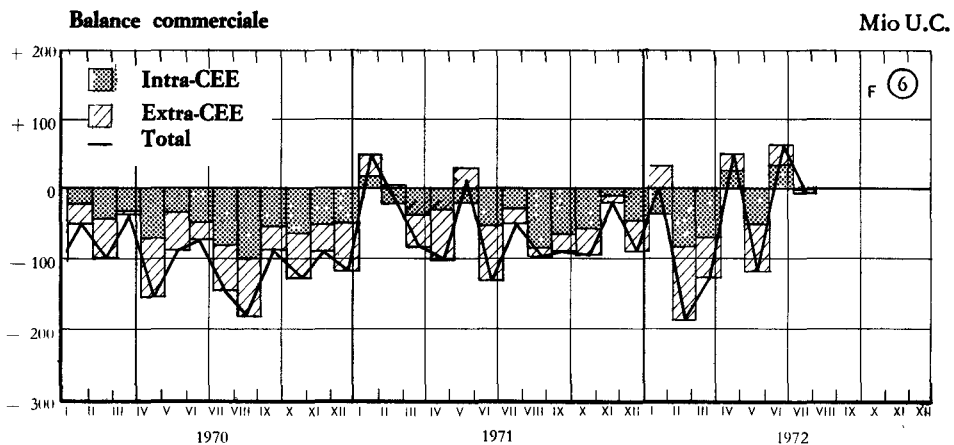
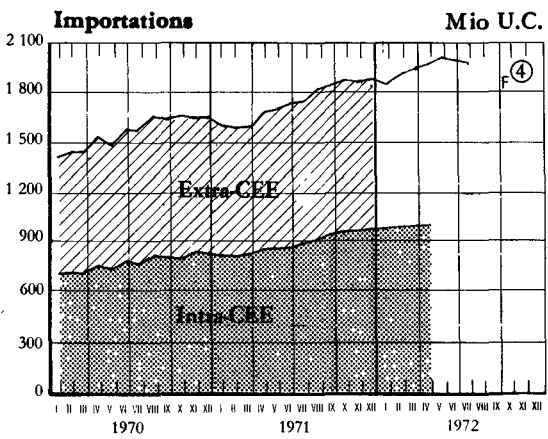
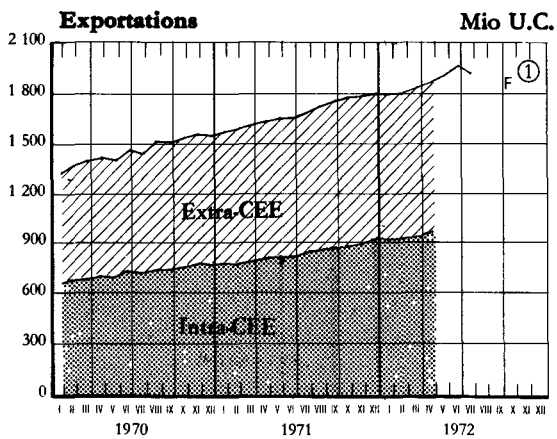
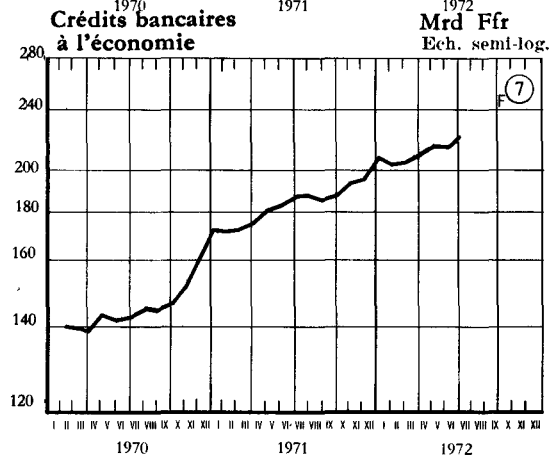
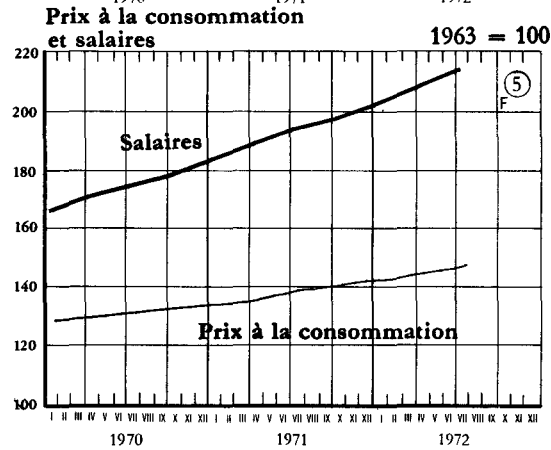
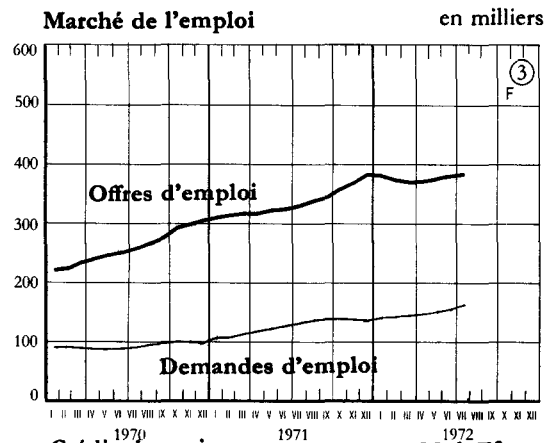
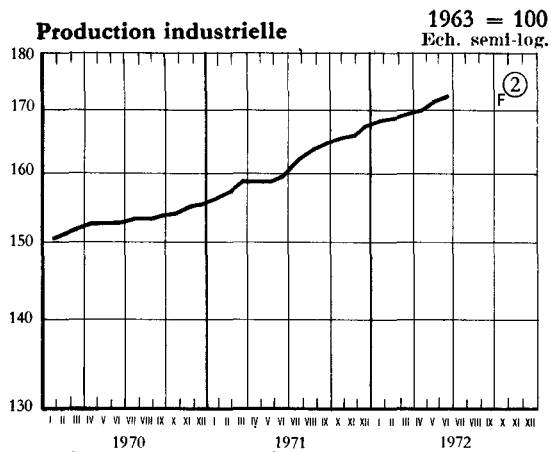
## 2. Les perspectives

Tout porte à croire que, dans les prochains mois, l'expansion de la demande se maintiendra au moins au rythme actuel, tandis que l'élasticité de l'offre intérieure devrait se réduire de plus en plus.

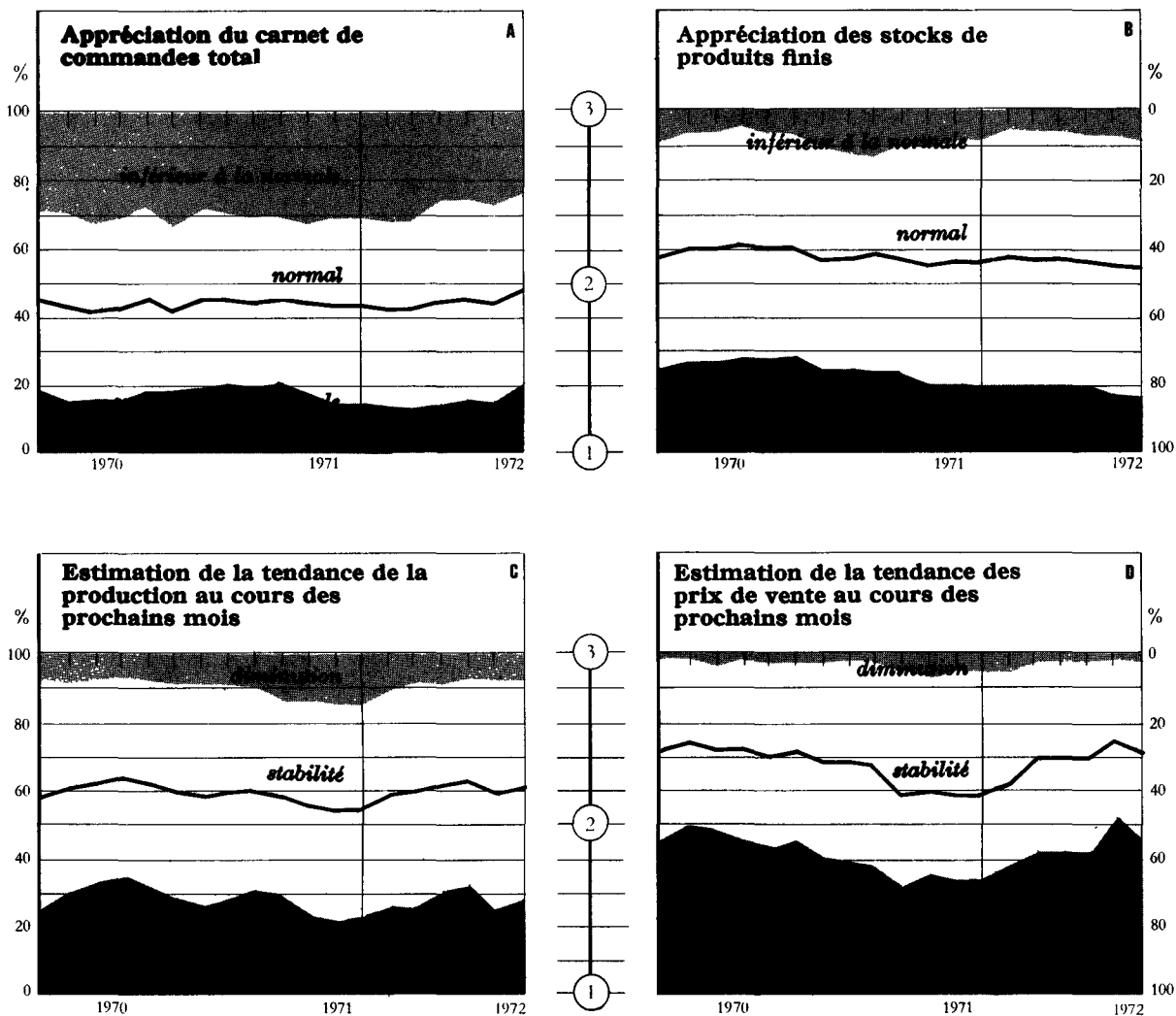
Le dynamisme de la demande intérieure dépendra, en premier lieu, du rythme et de l'ampleur



INDICATEURS ÉCONOMIQUES



## OPINIONS DES CHEFS D'ENTREPRISE SUR LA CONJONCTURE DANS L'INDUSTRIE



Réponses aux questions de l'enquête de conjoncture CEE, effectuée en France par l'INSEE.

GRAPHIQUES A, B, C et D : Les trois zones, grise, blanche et noire, représentent l'évolution des pourcentages des trois réponses possibles à la question posée.

Les courbes en noir, dont l'échelle se trouve entre les deux graphiques, représentent l'évolution de la somme des pourcentages pondérés par :

- 0,03 pour les réponses : « supérieur à la normale » ou « augmentation » ;
- 0,02 pour les réponses : « normal » ou « stabilité » ;
- 0,01 pour les réponses : « inférieur à la normale » ou « diminution ».

du redressement des investissements des entreprises. Les incitations à investir ne manquent pas : bonnes perspectives de ventes à l'intérieur et sur les marchés étrangers, persistance de la pression des coûts et, élément non négligeable, aisance du financement. Les investissements des administrations publiques devraient s'accélérer et les dépenses consacrées à la construction résidentielle seront également plus élevées. L'évolution des revenus devrait être caractérisée par une amélioration plus marquée de l'emploi, une hausse toujours rapide des salaires, un relèvement des prestations sociales et une augmentation des chiffres d'affaires. Dans ces conditions, les ménages devraient à tout le moins ne pas modérer leurs dépenses de consommation, d'autant plus qu'ils s'attendent toujours à de fortes hausses des prix et que leur propension à l'épargne ne progressera guère.

Par ailleurs, les perspectives d'évolution de la conjoncture mondiale laissent prévoir un nouveau développement de la demande étrangère. Il semble cependant que le rythme de croissance inhabituellement rapide enregistré au printemps et au début de l'été ne pourra guère être maintenu, même si la capacité concurrentielle de l'économie française ne semble pas affectée, jusqu'à présent, par la divergence constatée dans l'évolution des coûts et des prix par rapport à d'importants pays concurrents.

A cette demande en expansion très rapide ou même accélérée, la production intérieure ne pourra répondre qu'au prix de tensions croissantes. Le degré d'utilisation des capacités techniques est dès à présent très élevé, notamment dans le secteur de la consommation et des industries exportatrices, tandis que le marché de l'emploi laisse apparaître une inélasticité de caractère structurel, en ce sens qu'elle résulte de la qualification professionnelle insuffisante et d'une répartition géographique défavorable des facteurs de production.

Dans ces conditions, il ne faut pas s'attendre à un ralentissement de la progression des salaires et des prix au cours des prochains mois; la propension à importer restera élevée et la balance des paiements courants ne laissera pas d'excédents notables.

Le principal problème qui se pose en politique économique consiste donc à ralentir la hausse des prix sans pour autant freiner les progrès de la croissance.

## Principales mesures de politique économique

Avril :

— *Les pensions de vieillesse, de réversion et d'invalidité du régime général de sécurité sociale sont, comme chaque année, revalorisées au 1<sup>er</sup> avril; pour 1972, le taux d'augmentation est de 11,5 % (il était de 10,1 % en 1971). La même majoration avait été appliquée à compter du 1<sup>er</sup> mars aux rentes d'accidents du travail et de maladies professionnelles.*

— *L'ensemble des tarifs de transport de marchandises par voie ferrée est relevé de 3,8 % à compter du 1<sup>er</sup> avril; pour les envois express, l'augmentation est de 7,78 %. Les tarifs de transport par eau sont majorés de 4 % en moyenne à partir du 13 avril.*

— *Le taux d'escompte qui, le 13 janvier dernier, avait été ramené de 6,5 % à 6 %, est de nouveau abaissé en date du 6 avril à 5,75 %; le taux des avances sur titres est, quant à lui, ramené de 7,5 à 7,25 %. Le taux d'escompte préférentiel applicable aux créances nées à moyen terme sur les pays tiers reste fixé à 4,5 %.*

— *Dans le cadre de la politique d'encouragement à la construction résidentielle, la réglementation de l'octroi des prêts hypothécaires est assouplie au début du mois : la durée maximale des prêts passe de 15 à 20 ans et le montant de l'apport personnel exigé pour l'achat, la construction ou l'amélioration d'un logement, et qui jusqu'à présent allait jusque 50 %, est fixé uniformément à 20 %.*

— *Les premiers décrets d'application de la loi du 16 juillet 1971 sur la formation professionnelle et l'apprentissage sont publiés à la mi-avril. Ils prévoient notamment : 1) la création de centres de formation d'apprentis, qui dispenseront une formation générale et technique à raison de 360 heures au moins par an; 2) la durée du contrat d'apprentissage, qui est normalement de deux ans; 3) la rémunération des apprentis, qui — selon l'âge — progresse depuis au moins 15 % du SMIC pendant le premier semestre jusqu'à 55 % au plus pendant le quatrième 4) le financement de l'apprentissage, auquel les employeurs contribuent en versant une taxe correspondant à 0,5 % du montant des salaires.*

— Les taux d'intérêt des emprunts à long terme, qui avaient déjà été diminués de 0,25 % au 1<sup>er</sup> avril, sont de nouveau abaissés de 0,25 % à la fin du mois : ils sont respectivement fixés à 8 % pour les emprunts publics et à 8,25 % pour les emprunts privés.

— La Banque de France communique aux banques et aux intermédiaires agréés les nouveaux cours limites auxquels elle intervient à partir du 24 avril sur le marché des monnaies des pays membres; ces cours ont été fixés conformément à l'accord du 7 mars 1972 sur le rétrécissement des marges de fluctuation des monnaies communautaires.

Mai :

— Le SMIC (salaire minimum de croissance), qui avait été relevé pour la dernière fois de 2,3 % le 1<sup>er</sup> décembre 1971, est porté à compter du 1<sup>er</sup> mai à 4,10 francs l'heure (+ 4,06 %), en raison de la récente augmentation des prix et de l'expansion économique nationale. En un an, le SMIC a donc progressé de 11,4 %, soit à un rythme légèrement plus rapide que celui du taux des salaires horaires moyens.

— Les tarifs de transport ferroviaire de voyageurs sont majorés de 4,96 % à compter du 1<sup>er</sup> mai, à l'exception du métro et des lignes de banlieue.

— Afin de stimuler le marché financier et de faciliter l'acquisition de valeurs françaises par des fonds de placement internationaux et par des caisses de retraite étrangères, le Gouvernement décide, au début du mois, d'accorder le bénéfice de l'avoir fiscal à ces organismes, pour autant qu'ils aient leur siège dans un pays de la C.E.E. élargie.

— Un assouplissement du contrôle des changes est décidé au début du mois : toutes les transactions sur les biens et services (à l'exception du tourisme, des transferts de salaires et des opérations sur billets) sont désormais traitées sur le marché officiel des changes (franc commercial). Le régime des transferts opérés par les particuliers est assoupli, les montants maxima autorisés lors de voyages à l'étranger sont relevés, les dispositions concernant le règlement des opérations commerciales avec l'extérieur sont simplifiées et les investissements à l'étranger, d'un montant inférieur ou égal à 1 million de francs, sont dispensés de déclaration préalable.

— A compter du 18 mai, la Banque de France ramène de 14 % à 12,5 % le coefficient de retenue d'effets à moyen terme. Cette décision libère environ deux milliards de francs d'effets à moyen terme qui pourront être refinancés par la banque centrale, et procure indirectement une certaine aisance au marché monétaire.

— L'Assemblée nationale adopte, à la fin du mois, un projet de loi instituant une « aide compensatoire » aux artisans et commerçants âgés de plus de 60 ans, dont les revenus sont inférieurs à un certain montant et qui sont disposés à cesser toute activité. Le financement de cette aide, dont l'entrée en vigueur est prévue pour octobre 1972 pour une durée de cinq années, repose sur une taxe spéciale calculée sur le chiffre d'affaires et sur la superficie de vente des grandes entreprises de vente au détail.

Juin :

— Pour inciter les banques à s'associer plus étroitement au financement des entreprises par l'achat d'obligations industrielles, il leur est permis, à partir du 1<sup>er</sup> juin, d'inclure sous certaines conditions dans leur portefeuille minimum d'effets à moyen terme une certaine proportion d'obligations libellées en francs français et cotées officiellement.

— Au début du mois, certains instituts de crédit spécialisé abaissent le taux d'intérêt des prêts à long terme de 0,25 à 0,5 % et le ramènent ainsi à 8,5 %.

— En raison de l'expansion très rapide du crédit, la Banque de France décide de porter de 2 % à 4 %, à compter du 10 juin, le taux des réserves obligatoires que les banques et établissements financiers sont tenus de constituer auprès d'elle sur le montant des crédits distribués. Cette mesure permettra d'immobiliser environ 1,6 milliard de francs.

— Afin de rendre encore plus efficaces les instruments de contrôle de la liquidité, le taux maximum de réserves obligatoires que la Banque de France peut imposer sur le volume des crédits distribués est porté à 15 % à la mi-juin.

— En vue de favoriser la baisse des taux d'intérêt, le taux applicable aux obligations cautionnées est ramené de 7 % à 6,5 % à compter du 12 juin. Emises avec la caution des banques, elles

sont principalement utilisées pour différer le paiement de certains impôts indirects.

— Le Gouvernement annonce, à la mi-juin, l'extension à de nouvelles entreprises publiques (banques, assurances et construction aéronautique) de la participation du personnel aux bénéfices sous forme de distribution d'actions gratuites. En 1970, des actions gratuites représentant environ 4 ½ % du capital de la Régie Renault et 1 % du capital du Crédit foncier de France avaient été distribuées au personnel de ces deux établissements.

— A la mi-juin, la direction de la Régie Renault décide d'améliorer sensiblement les possibilités de promotion des « ouvriers spécialisés » (sans qualification professionnelle) et de revaloriser les catégories salariales les plus basses, de sorte qu'à partir du 1<sup>er</sup> juillet aucun salaire (toutes primes comprises) ne sera inférieur à 1 500 francs.

— Dans le cadre de la politique visant depuis le 1<sup>er</sup> avril 1972 à lever progressivement le contrôle des prix, la liberté des prix est rétablie à partir du 15 juin pour certaines branches exposées à une forte concurrence intérieure ou étrangère (notamment pour le premier stade de la transformation des métaux, les matériaux de construction, l'industrie électronique et électrotechnique, la chimie, l'industrie du bois et du meuble).

— Fin juin, le Gouvernement annonce de nouvelles mesures en faveur des jeunes demandeurs d'emploi : allocation d'attente (égale à 80 % de l'indemnité de chômage) jusqu'au versement des indemnités du régime général et « prime de mobilité » pour les jeunes travailleurs acceptant un emploi en dehors de leur région d'origine.

Juillet :

— A compter du 1<sup>er</sup> juillet, le salaire minimum de croissance est de nouveau majoré de 4,88 % et passe à 4,30 francs l'heure. La durée hebdomadaire effective moyenne du travail étant actuellement de 44 heures, le salaire mensuel minimum est de 838 francs.

— La réforme des prestations familiales, qui avait été adoptée en novembre 1971 par l'Assemblée nationale, entre en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet. Elle prévoit notamment une majoration de

l'« allocation de salaire unique », l'octroi, pour la première fois, d'une allocation de frais de garde aux mères qui exercent une activité professionnelle et une retraite des mères de famille.

— Les loyers de certaines catégories de logements anciens sont relevés à compter du 1<sup>er</sup> juillet d'un taux pouvant aller jusqu'à 17 %. Si le revenu des locataires ne dépasse pas un certain montant, la hausse maximale autorisée est de 12 %.

— Afin de freiner la hausse des loyers commerciaux, un décret publié au début du mois arrête les modalités de fixation du prix du loyer commercial au moment du renouvellement du bail. Les majorations éventuelles devront répondre à des critères objectifs, tels que le genre et la situation du local et les prix pratiqués couramment; de plus, elles ne pourront pas dépasser un coefficient publié chaque année et calculé à partir de l'indice du coût de la construction et de celui des prix à la consommation.

— Les prix de la plupart des catégories de cigarettes, cigares et tabacs sont relevés à la mi-juillet.

— Afin de contrecarrer l'augmentation des liquidités qui pourrait résulter de l'afflux de capitaux étrangers, la Banque de France décide de porter, à compter du 21 juillet, le taux des réserves obligatoires de 8 à 10 % pour les dépôts à vue et de 3 à 5 % pour les dépôts à terme. Les taux pour les dépôts des non-résidents sont portés respectivement à 12 % et 6 %. Environ 5 à 6 milliards de francs devraient ainsi être immobilisés auprès de la banque centrale, ce qui correspond approximativement à l'augmentation des réserves officielles d'or et de devises enregistrée depuis le début du mois de juin.

— Le Conseil des Ministres arrête à la fin du mois les grandes lignes du projet de Loi de finances pour 1973 : les dépenses seront en augmentation d'environ 11 %, soit à peine plus que la progression escomptée de la production intérieure brute en termes nominaux. Environ 2 milliards de francs d'autorisations de programme seront bloqués au Fonds d'action conjoncturelle et ne seront libérés qu'en fonction de la situation économique au cours de l'année 1973. Malgré divers allègements fiscaux, la progression prévue des recettes doit suffire pour présenter le budget en équilibre.

*Août :*

— *Les tarifs de gaz et d'électricité à usage domestique et industriel sont relevés de 4 % en moyenne à partir du 1<sup>er</sup> août.*

— *Les prestations familiales sont augmentées de 6 % à partir du 1<sup>er</sup> août (contre 5,3 % au 1<sup>er</sup> août 1971).*

— *En vue de soutenir l'effort d'exportation, les taux d'intérêt applicables aux crédits à l'exportation à sept ans ou plus seront réduits pour les contrats signés à partir du 15 septembre 1972; ils sont ramenés de 6,67 % à 6,35 % pour les crédits fournisseurs et de 6,83 % à 6,50 % pour les crédits acheteurs.*

— *Le 30 août, le Gouvernement arrête les mesures suivantes destinées à ralentir la hausse des prix : des actions seront engagées pour assurer un meilleur approvisionnement des marchés de produits alimentaires et notamment de la viande; le respect des engagements souscrits jusqu'au 31 mars 1973 en ce qui concerne les prix des produits manufacturés et des services sera contrôlé; l'Etat renonce jusqu'au 31 mars 1973 à toute hausse des tarifs des services publics; une action concertée pour la maîtrise de l'inflation sera proposée aux pays partenaires de la C.E.E.*

*Septembre :*

— *En raison du développement rapide des crédits distribués par les établissements financiers,*

*la Banque de France fixe à 15 % le taux des réserves obligatoires sur l'accroissement des crédits accordés depuis le 5 avril 1972 (15 % est le taux plafond fixé en juin par le Conseil national du Crédit).*

— *Le Gouvernement adopte un plan social qui comprend notamment : la suppression des abattements de zone frappant les allocations familiales, l'abaissement en faveur des veuves, de 65 ans à 55 ans, de l'âge d'ouverture du droit à la pension de réversion de la Sécurité sociale, l'amélioration des retraites des personnes âgées démunies, l'amélioration du mode de calcul des retraites de la Sécurité sociale, une progression du salaire minimum (SMIC) plus rapide que celle des autres salaires. Le coût de l'application de ces mesures en année pleine est estimé à 2 ½ milliards de francs.*

— *Plusieurs mesures sont adoptées concernant l'embauche, la régularisation de la situation et le logement des travailleurs étrangers.*

— *Un projet de décret portant majoration des rémunérations des fonctionnaires de l'Etat à compter du 1<sup>er</sup> octobre 1972, ainsi que des retraites de ces mêmes fonctionnaires, est approuvé.*

— *L'actionnariat est étendu, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1973, à 130 000 employés des banques et assurances nationales.*

TABLEAU 1 : Évolution de quelques grandeurs économiques importantes

	1967	1968	1969	1970	1971	1971
	Variation en volume par rapport à l'année précédente (en %)					1963 = 100
Produit national brut	+ 5,0	+ 5,0	+ 7,7	+ 5,9	+ 5,0	156
Production industrielle	+ 4,7	+ 5,4	+ 8,5	+ 6,8	+ 5,0	165
Importations totales	+ 8,0	+ 12,1	+ 21,7	+ 8,3	+ 11,6	237
Consommation privée	+ 5,4	+ 4,6	+ 6,4	+ 4,5	+ 6,0	150
Consommation publique	+ 4,0	+ 4,6	+ 4,9	+ 3,5	+ 3,5	133
Formation brute de capital fixe	+ 6,2	+ 5,5	+ 10,9	+ 7,5	+ 5,0	186
Exportations totales	+ 7,6	+ 9,5	+ 17,7	+ 17,2	+ 11,7	238
Produit national brut par tête	+ 4,2	+ 4,2	+ 6,9	+ 4,9	+ 4,0	145
Produit national brut par personne active occupée	+ 4,6	+ 5,1	+ 6,0	+ 4,4	+ 4,3	146
	Variation en valeur par rapport à l'année précédente (en %)					
Rémunération brute par salarié	+ 6,2	+ 12,5	+ 11,3	+ 10,1	+ 10,1	199

TABLEAU 2 : Évolution des conditions de l'équilibre interne et externe de l'économie

	1967	1968	1969	1970	1971
Solde extérieur					
Mio. U.C.	+ 452	+ 81	- 830	+ 724	+1293
% du produit national brut	+ 0,4	+ 0,06	- 0,6	+ 0,5	+ 0,8
Taux de chômage	2,1	1,8	1,6	1,7	2,1
Prix de la consommation privée (variation par rapport à l'année précédente en %)	+ 2,8	+ 4,7	+ 7,0	+ 5,1	+ 5,5

## France

TABLEAU 3 : Commerce extérieur (évolution à prix courants)

	Variation par rapport à l'année précédente (en %)					Indice 1963=100	Valeur absolue (Mio U.C.)	% du total
	1967	1968	1969	1970	1971	1971	1971	1971
<b>Exportations de marchandises</b>								
Total	+ 4,5	+ 11,4	+ 17,4	+ 19,2	+ 14,6	252	20 326	100,0
Intra-C.E.E.	+ 2,0	+ 16,0	+ 30,6	+ 21,7	+ 16,0	325	10 049	49,4
Extra-C.E.E.	+ 6,3	+ 8,1	+ 7,5	+ 16,9	+ 13,2	206	10 277	50,6
<b>Exportations de produits alimentaires, boissons, tabacs</b>								
Total	+ 2,9	+ 19,8	+ 20,8	+ 6,0	+ 26,9	274	3 442	16,9
Intra-C.E.E.	+ 6,0	+ 26,6	+ 41,9	+ 1,8	+ 31,4	448	2 137	10,5
Extra-C.E.E.	- 0,1	+ 12,8	- 3,3	+ 13,2	+ 20,3	168	1 305	6,4
<b>Exportations de matières premières et produits énergétiques</b>								
Total	- 3,7	+ 1,6	+ 10,6	+ 12,1	+ 7,0	155	1 492	7,3
Intra-C.E.E.	- 3,7	+ 0,9	+ 19,9	+ 14,2	+ 3,6	172	964	4,7
Extra-C.E.E.	- 3,6	+ 2,6	- 3,5	+ 7,9	+ 13,8	131	528	2,6
<b>Exportations de produits industriels finis et semi-finis</b>								
Total	+ 6,0	+ 10,9	+ 17,5	+ 23,1	+ 12,9	261	15 392	75,8
Intra-C.E.E.	+ 2,2	+ 16,2	+ 29,0	+ 29,7	+ 13,8	329	6 048	34,2
Extra-C.E.E.	+ 8,4	+ 7,8	+ 10,2	+ 18,1	+ 12,2	224	8 444	41,6
<b>Importations de marchandises</b>								
Total	+ 4,6	+ 12,5	+ 23,7	+ 9,9	+ 11,3	241	21 063	100,0
Intra-C.E.E.	+ 10,7	+ 23,1	+ 31,3	+ 6,5	+ 13,9	387	10 541	50,0
Extra-C.E.E.	+ 0,2	+ 4,4	+ 16,7	+ 13,3	+ 8,8	188	10 522	50,0
<b>Importations de produits alimentaires, boissons, tabacs</b>								
Total	- 2,6	+ 2,7	+ 19,5	+ 6,9	+ 4,1	165	2 555	12,1
Intra-C.E.E.	+ 16,6	+ 31,8	+ 33,4	+ 3,9	+ 14,3	339	981	4,4
Extra-C.E.E.	- 7,4	- 6,4	+ 13,5	+ 8,4	- 0,9	127	1 624	7,7
<b>Importations de matières premières et produits énergétiques</b>								
Total	+ 0,3	+ 3,6	+ 10,6	+ 11,9	+ 15,0	168	5 175	24,6
Intra-C.E.E.	- 2,3	+ 14,2	+ 11,4	+ 9,0	+ 17,2	171	858	4,1
Extra-C.E.E.	+ 0,8	+ 1,7	+ 10,5	+ 12,5	+ 14,6	167	4 317	20,5
<b>Importations de produits industriels finis et semi-finis</b>								
Total	+ 9,0	+ 19,6	+ 30,3	+ 9,8	+ 11,4	326	13 333	63,3
Intra-C.E.E.	+ 12,0	+ 23,3	+ 33,3	+ 6,6	+ 13,5	372	8 752	41,6
Extra-C.E.E.	+ 4,4	+ 13,3	+ 24,6	+ 16,1	+ 7,5	263	4 581	21,7

TABLEAU 4 : Principaux indicateurs mensuels

	Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
<b>Production industrielle (1963 = 100)</b>	1970	150,3	150,7	150,7	151,4	149,2	148,2	150,6	144,3	152,0	151,2	149,9	151,8
	1971	153,0	155,7	158,0	154,8	154,1	156,7	160,2	159,3	164,3	162,2	164,9	164,2
	1972	166,4	164,8	166,7	165,3	168,9	168,3						
<b>Nombre de chômeurs (en 1000)</b>	1970	221,4	227,2	233,3	241,3	246,9	252,9	262,6	274,1	285,9	297,2	303,7	304,9
	1971	305,3	303,3	308,2	315,2	322,6	329,5	340,4	347,6	359,4	369,9	372,7	373,5
	1972	365,4	365,0	364,9	375,2	375,9	375,0	387,4	398,2				
<b>Construction : Nombre de permis de construire pour logements (en 1000)</b>	1970	45,3	52,1	48,8	51,2	42,6	53,0	45,2	42,7	51,8	39,4	43,6	75,8
	1971	48,7	54,0	67,4	51,7	48,5	62,2	52,5	48,4	52,1	53,8	60,2	(69,1)
	1972	(59,4)	(48,3)	(48,5)	(47,5)	(55,0)							
<b>Consommation privée : Chiffre d'affaires des grands magasins (1963 = 100)</b>	1970	166,0	161,2	162,4	168,1	175,5	169,4	171,5	175,4	171,5	175,5	171,4	173,8
	1971	178,1	178,5	175,8	183,7	173,4	185,8	179,4	176,1	177,2	177,8	189,2	183,1
	1972	181,8	192,1	194,0	177,1	186,6	193,1						
<b>Prix à la consommation (1963 = 100)</b>	1970	128,0	128,6	129,0	129,6	130,1	130,7	130,9	131,4	132,0	132,6	133,0	133,4
	1971	134,2	134,8	135,4	136,2	137,1	137,6	138,2	138,8	139,4	140,2	140,7	141,4
	1972	141,8	142,6	143,2	143,7	144,5	145,2	146,5	147,2				
<b>Importations de marchandises (Mio U.C.)</b>	1970	1 434	1 438	1 431	1 660	1 406	1 663	1 563	1 682	1 656	1 631	1 657	1 636
	1971	1 491	1 617	1 741	1 706	1 642	1 798	1 749	1 858	1 851	1 858	1 836	1 917
	1972	1 754	2 017	2 034	1 831	2 129	1 978	1 814	(1 929)				
<b>Exportations de marchandises (Mio U.C.)</b>	1970	1 385	1 389	1 397	1 503	1 323	1 595	1 415	1 507	1 572	1 501	1 574	1 569
	1971	1 516	1 595	1 672	1 629	1 652	1 678	1 698	1 757	1 754	1 761	1 813	1 839
	1972	1 739	1 830	1 919	1 897	1 972	2 024	1 775	(1 869)				
<b>Solde de la balance commerciale (Mio U.C.)</b>	1970	- 49	- 99	- 34	- 157	- 83	- 68	- 148	- 175	- 34	- 130	- 83	- 117
	1971	+ 25	- 22	- 69	- 77	+ 10	- 120	- 51	- 101	- 97	- 97	- 23	- 78
	1972	- 15	- 187	- 115	+ 66	- 167	+ 46	- 39	(- 60)				
<b>Réserves officielles en or et en devises (Mio U.C.)</b>	1970	4 050	4 122	4 126	4 197	4 307	4 447	4 657	4 713	4 743	4 784	4 957	4 960
	1971	5 346	5 404	5 487	5 559	5 626	5 653	6 150	7 626	7 308	7 270	7 492	7 601
	1972	7 748	7 804	7 802	7 798	7 809	8 657	9 144	9 176				
<b>Disponibilités monétaires (Mrd Ffr)</b>	1970	205,7	206,3	207,4	207,2	207,3	208,0	209,5	211,7	213,3	219,7	223,2	227,8
	1971	228,7	232,2	234,5	232,1	265,4	240,4	243,4	243,2	245,3	250,5	250,9	253,5
	1972	254,0	254,8	262,2	259,6	(262,6)	(271,4)	(275,6)					



## REMARQUES CONCERNANT LES GRAPHIQUES ET TABLEAUX

Source : Office statistique des Communautés européennes (sauf mention contraire).  
Conversion en unités de compte (1 U.C. = 0,888671 gramme d'or fin).

*Graphique 1*

— Exportations (fob) : séries corrigées des variations saisonnières. Moyennes mobiles sur trois mois.

*Graphique 2*

— Production industrielle : bâtiment et industries alimentaires, boissons et tabacs exclus; série corrigée des variations saisonnières; moyennes mobiles sur trois mois.

*Graphique 3*

— Marché de l'emploi. Séries désaisonnalisées. Moyennes mobiles sur trois mois. Situation en fin de mois.

*Graphique 4*

— Importations (caf) : séries corrigées des variations saisonnières. Moyennes mobiles sur trois mois.

*Graphique 5*

— Prix à la consommation et salaires.

Indice national des prix à la consommation. En 1969 et 1970 : 259 articles; à partir de janvier 1971, nouvel indice : 295 postes).

Indices des taux de salaires horaires, toutes activités, France entière.

*Graphique 6*

— Balance commerciale : différence entre les importations et les exportations désaisonnalisées, en valeur.

*Graphique 7*

— Crédits bancaires à l'économie. Source : Conseil national du Crédit. Crédits à court terme (jusqu'à 2 ans) des organismes monétaires aux entreprises et aux particuliers. Chiffres en fin de période.

*Tableau 1*

— Source : Rapport sur les Comptes de la Nation 1970. Ministère de l'Economie et des Finances.

— Produit national brut aux prix du marché (séries nouvelles établies sur base 1962).

— Production industrielle: Valeur ajoutée par l'industrie.

— Exportations et importations totales: Biens, services et revenus de facteurs.

— Rémunération brute par salarié: y compris les cotisations sociales versées par les entreprises.

*Tableau 2*

— Source : Rapport sur les Comptes de la Nation 1970. Ministère de l'Economie et des Finances.

— Solde extérieur: en termes de comptabilité nationale.

— Taux de chômage: Rapport entre la population disponible à la recherche d'un emploi et la population active intérieure. La population disponible à la recherche d'un emploi est estimée à partir du nombre des demandes d'emploi non satisfaites; le passage d'un concept à l'autre utilise les résultats du dernier recensement de population.

— Prix de la consommation privée: Indices des prix implicites fournis dans les comptes nationaux.

*Tableau 3*

— Exportations fob, importations caf. Le regroupement des produits est effectué sur la base de la « Classification statistique et tarifaire pour le commerce international » (C.S.T.); produits alimentaires, boissons et tabacs: Groupes C.S.T. 0 et 1; Matières premières et produits énergétiques: Groupes C.S.T. 2 à 4; Produits finis et semi-finis: Groupes C.S.T. 5 à 9.

*Tableau 4*

— Production industrielle: Chiffres désaisonnalisés. Construction et industries des denrées alimentaires, boissons et tabacs exclus.

— Demandes d'emploi non satisfaites: Chiffres désaisonnalisés, situation en fin de mois.

— Construction: Nombre de logements autorisés. Chiffres désaisonnalisés.

— Consommation privée: Indices désaisonnalisés du chiffre d'affaires des grands magasins.

— Prix à la consommation : Indice des 259 articles en 1969 et 1970, et des 295 postes à partir de janvier 1971.

— Importations caf, exportations fob. Chiffres désaisonnalisés.

— Balance commerciale: Différence entre les importations et les exportations désaisonnalisées.

— Réserves officielles en or et en devises : Réserves des autorités monétaires en or et en devises convertibles, avoirs en droits de tirage spéciaux et position de réserve auprès du F.M.I. Chiffres bruts à fin de mois, à l'exclusion des engagements extérieurs.

— Disponibilités monétaires. Monnaie fiduciaire (total de la monnaie divisionnaire et des billets en circulation, à l'exclusion de la partie détenue par la Banque de France), dépôts à vue (dépôts de particuliers et d'entreprises à la Banque de France, aux comptes courants postaux et chez les comptables publics, et dépôts à vue correspondant à l'activité métropolitaine des banques). Séries désaisonnalisées. Situation en fin de mois.



## C. Italie

### 1. L'évolution au cours des derniers mois

Après le vigoureux redressement observé vers la fin de l'année dernière et les tendances à l'affaiblissement qui ont prédominé durant les premiers mois de 1972, la conjoncture italienne était de nouveau, au début de l'été, déterminée essentiellement par des facteurs d'expansion. L'impression s'est ainsi renforcée que le point le plus bas du cycle était franchi et que l'on s'engageait, à une allure encore hésitante et différenciée d'un secteur à l'autre, dans une nouvelle phase de croissance.

Les exportations de biens et services sont demeurées en nette expansion. Pour la période juin-juillet, les exportations de marchandises dépassaient de 22 % le niveau atteint un an auparavant.

Un important facteur d'amélioration de la conjoncture a été le dynamisme accru de la demande intérieure. C'est surtout la formation de stocks qui semble avoir imprimé à l'activité des impulsions plus vives. En outre, la conjoncture dans la construction, bien qu'elle soit demeurée très faible, pourrait de nouveau avoir marqué une légère amélioration, non seulement dans le secteur du logement, mais surtout dans celui du bâtiment à usage industriel et commercial. A en juger d'après les résultats des enquêtes mensuelles de conjoncture, la tendance des investissements d'équipement, elle aussi, serait de nouveau orientée à l'expansion.

Les dépenses de consommation privée ont apparemment poursuivi leur croissance régulière, sous l'effet de nouvelles majorations de salaires horaires et sans doute aussi d'un allongement de la durée du travail par salarié. Toutefois, cette expansion pourrait, une fois de plus, avoir été moins rapide que celle des revenus disponibles, de sorte que le taux d'épargne aurait continué de s'élever.

L'offre en termes réels a marqué un net accroissement. Au cours de la période juin-juillet, la production industrielle a de nouveau réalisé des progrès sensibles; calculée par jour de travail, elle dépassait d'environ 3 ½ % le niveau enregistré un an plus tôt. Dans le même intervalle, les importations de marchandises, dont la ten-

dance est, elle aussi, nettement ascendante, ont augmenté de quelque 16 ½ % en valeur.

Des tendances contradictoires ont caractérisé la situation de l'emploi. D'une part, la durée moyenne du travail par salarié s'est sans doute allongée; d'autre part, le nombre de chômeurs a continué d'augmenter.

La hausse des prix s'est nettement accélérée. Au mois d'août, les prix de gros dépassaient de 3,6 % et les prix à la consommation de 6,0 % leurs niveaux respectifs d'août 1971.

Pour la première fois cette année, la balance des paiements courants (selon l'acception de l'Office des Changes) s'est révélée déficitaire en juillet, du fait notamment de paiements anticipés effectués par des importateurs. La balance des paiements s'est cependant soldée par un excédent, grâce à un emprunt public contracté sur le marché international des capitaux. Les réserves officielles nettes d'or et de devises des autorités monétaires, qui avaient eu tendance à diminuer depuis octobre dernier par suite d'importants remboursements d'emprunts à l'étranger mais aussi d'exportations de fonds à court terme par les banques commerciales, ont recommencé d'augmenter depuis le mois de juillet. Elles s'élevaient alors à 3 701 milliards de lires.

En dépit de l'incidence restrictive exercée jusqu'en juin par les opérations avec l'étranger, les liquidités intérieures sont restées abondantes. La masse monétaire dépassait de 17,5 %, au mois de juin, le montant enregistré un an auparavant. Le niveau des taux d'intérêt a légèrement baissé.

### 2. Les perspectives

Les perspectives d'évolution économique esquissées ci-après et qui s'étendent jusqu'aux premiers mois de 1973 se fondent sur l'hypothèse — incertaine, mais parfaitement réalisable — que les négociations salariales de cet automne, les plus importantes qu'ait connues l'Italie, n'entraîneront pas de pertes de production notables. Il a également été admis que la disparition des facteurs d'incertitude liés à l'ajournement réitéré de l'instauration de la taxe sur la valeur ajoutée exercerait des effets favorables sur la demande

*Emplois et ressources de biens et services*

	1969 <sup>(1)</sup>	1970 <sup>(2)</sup>		1971 <sup>(1)</sup>		1972 <sup>(2)</sup>	
	Aux prix cou- rants, Mrd Lit.	Variation par rapport à l'année précédente, en %					
		Volume <sup>(4)</sup>	Valeur	Volume <sup>(4)</sup>	Valeur	Volume <sup>(5)</sup>	Valeur
Exportations <sup>(3)</sup>	10 545	+ 6,6	+ 11,9	+ 6,5	+ 12,6	+ 8½	+ 12½
Formation brute de capital fixe	10 700	+ 3,4	+ 15,0	- 4,9	+ 1,6	- 1	+ 3½
Consommation des administrations	6 898	+ 1,9	+ 6,7	+ 4,2	+ 21,2	+ 3½	+ 8½
Consommation des ménages	32 836	+ 7,8	+ 13,5	+ 2,6	+ 7,9	+ 4½	+ 10
Produit national brut	52 091	+ 4,9	+ 11,8	+ 1,4	+ 8,1	+ 3½	+ 9½
Importations <sup>(3)</sup>	9 340	+ 17,5	+ 22,4	+ 0,5	+ 7,4	+ 9½	+ 12

<sup>(1)</sup> Relazione generale sulla situazione economica del Paese (1971)

<sup>(2)</sup> Prévisions.

<sup>(3)</sup> Biens, services et revenus de facteurs.

<sup>(4)</sup> Aux prix de 1963.

<sup>(5)</sup> Aux prix de l'année précédente.

*Remarques générales :*

(a) La différence entre les données relatives aux emplois, d'une part, et celles qui concernent les ressources, d'autre part, est imputable aux variations de stocks.

(b) Les prévisions constituent des approximations qui ont été établies sur la base d'hypothèses déterminées, le plus souvent précisés dans le rapport trimestriel. Leur élaboration et leur publication n'engagent que la responsabilité de la Commission.

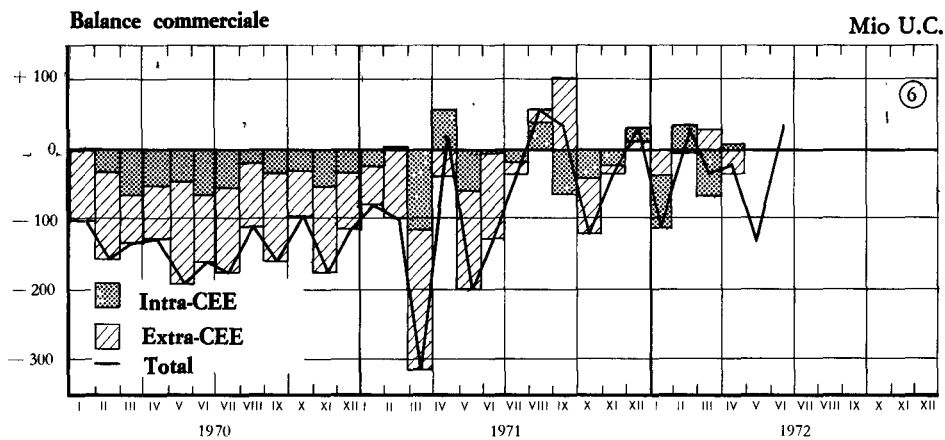
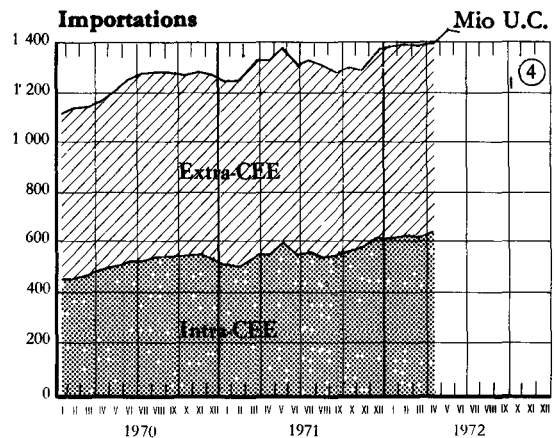
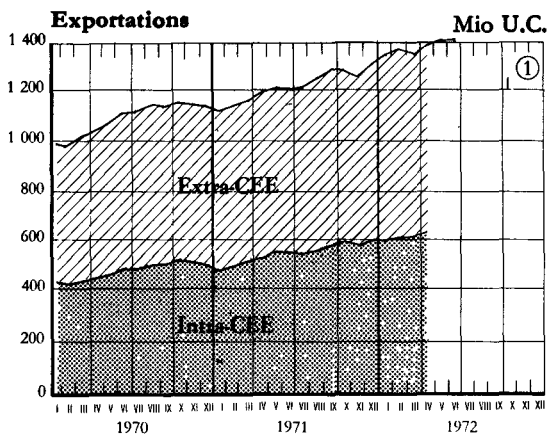
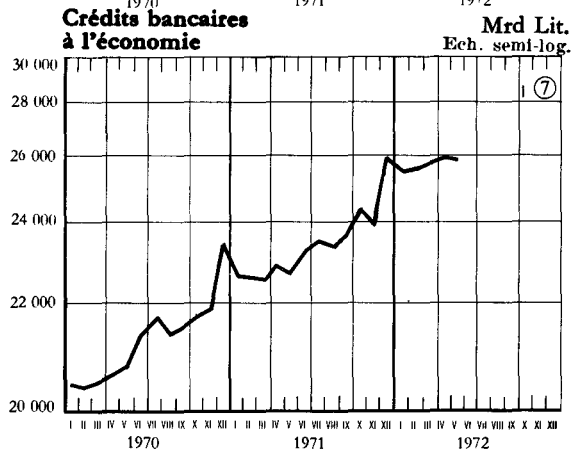
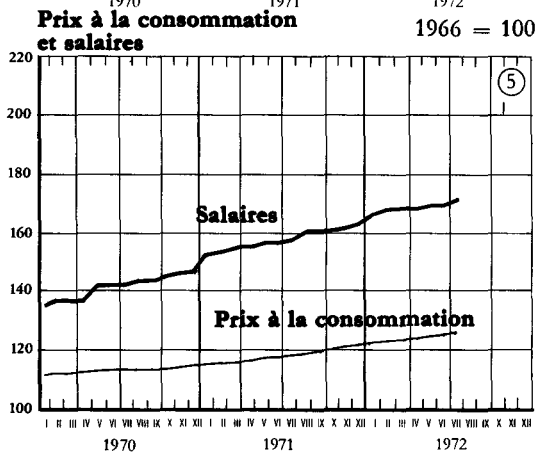
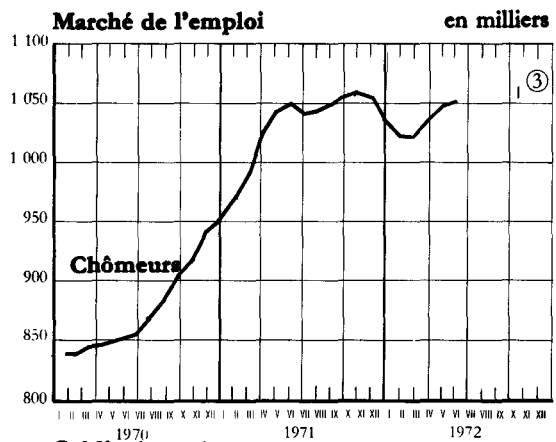
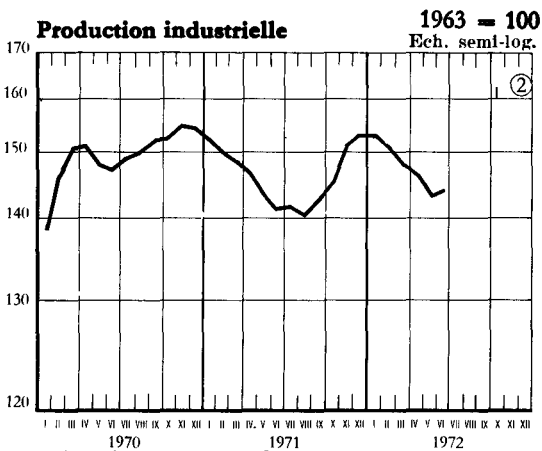
globale par la mise en vigueur définitive de la réforme au 1<sup>er</sup> janvier 1973. Dans ce contexte, on a supposé que, abstraction faite de brefs contrecoups, la propension tant à investir qu'à consommer marquerait une reprise. Si ces conditions ne devaient pas être remplies, il est à craindre que le développement économique ne soit de nouveau très peu satisfaisant et ne se maintienne en deçà des orientations quantitatives tracées dans le « Troisième programme de politique économique à moyen terme. »

Compte tenu de ces hypothèses, il y a lieu de s'attendre, au total, que l'expansion des exportations se poursuivra, d'autant plus que la conjoncture paraît s'améliorer progressivement dans d'importants pays clients.

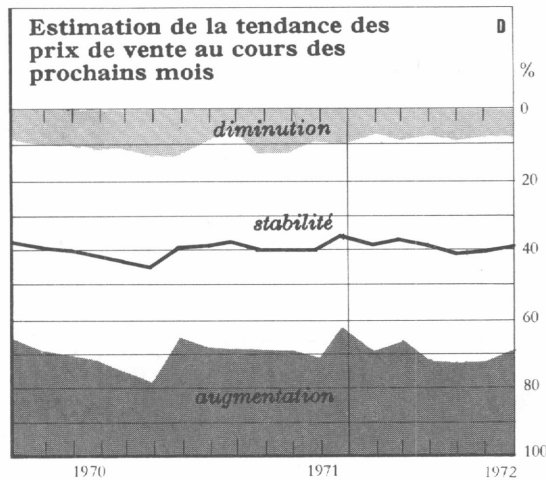
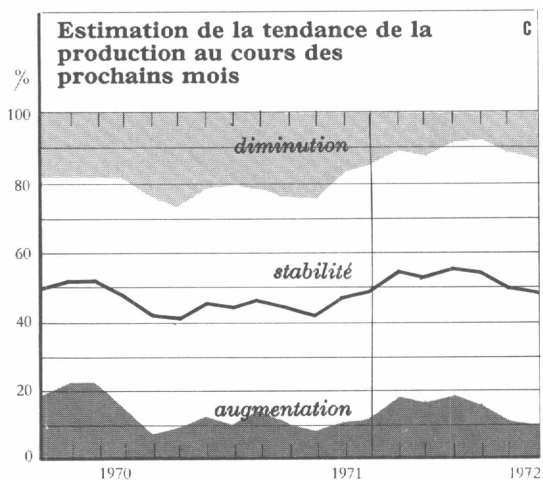
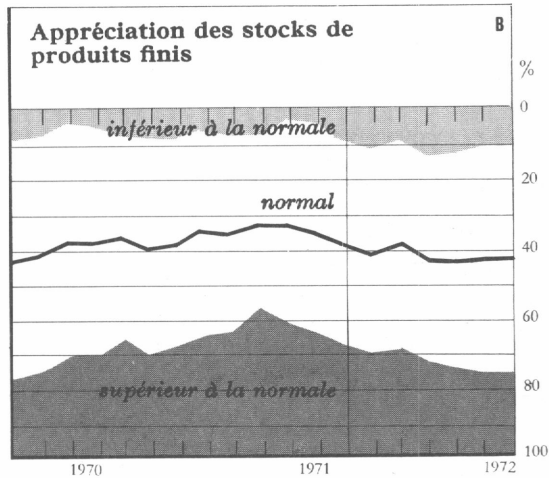
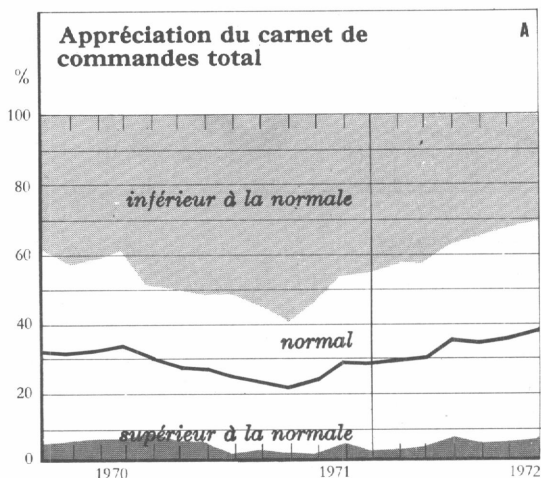
L'hypothèse d'une reprise de la propension à investir, en dépit des tensions auxquelles pourraient donner lieu les négociations salariales, se fonde notamment sur les éléments suivants : l'amélioration — encore peu sensible — du climat psychologique, observée depuis quelque temps; les perspectives favorables d'évolution de la demande intérieure et étrangère; la nécessité inéluctable de rationaliser l'appareil de production afin de pouvoir affronter la concurrence étrangère; l'abondance de l'offre de crédit; enfin, les impulsions qui émaneront de l'exonération fiscale appliquée aux investissements depuis le mois de mai.

De même, maints éléments permettent d'espérer une expansion de la consommation pri-

INDICATEURS ÉCONOMIQUES



## OPINIONS DES CHEFS D'ENTREPRISE SUR LA CONJONCTURE DANS L'INDUSTRIE



Réponses aux questions de l'enquête de conjoncture CEE, effectuée en Italie par l'I.S.C.O.-Mondo Economico.

GRAPHIQUES A, B, C et D : Les trois zones, grise, blanche et noire, représentent l'évolution des pourcentages des trois réponses possibles à la question posée.

Les courbes en noir, dont l'échelle se trouve entre les deux graphiques, représentent l'évolution de la somme des pourcentages pondérés par :

- 0,03 pour les réponses : « supérieur à la normale » ou « augmentation » ;
- 0,02 pour les réponses : « normal » ou « stabilité » ;
- 0,01 pour les réponses : « inférieur à la normale » ou « diminution ».

vée : en particulier la récente majoration des pensions, l'amélioration prévisible des revenus salariaux à l'issue des négociations salariales et la tendance à procéder à certains achats avant la mise en vigueur prochaine de la taxe sur la valeur ajoutée.

Bien que, eu égard au taux d'utilisation insuffisant des facteurs de production humains et techniques, il soit normalement possible, même dans les conditions de travail qui prévalent depuis plusieurs années, de répondre sans tensions notables à la demande en expansion, il est à craindre que la hausse des prix ne s'accélère. Le dynamisme accru de la demande pourrait, en effet, inciter les entreprises à améliorer par des majorations de prix une rentabilité qui, au cours des dernières années, a été affectée dans une mesure exceptionnelle par l'augmentation des coûts et à laquelle les prochaines conventions salariales causeront un nouveau préjudice. La mise en application du système de la taxe sur la valeur ajoutée pourrait donner lieu à des adaptations de prix supplémentaires, même si, pour certains biens de consommation exonérés jusqu'ici de la taxe sur le chiffre d'affaires, les nouveaux taux prévus ne seront pleinement appliqués qu'au terme d'étapes assez longues.

### **Principales mesures de politique économique**

*Avril :*

— Avec effet au 10 avril, le taux d'escompte et celui des avances sur titres sont à nouveau abaissés et ramenés respectivement de 4,5 à 4 % et de 4 à 3,5 %. Est maintenu le supplément de 1,5 point au maximum, exigible dans certains cas depuis 1969, mais qui, en pratique, n'est plus perçu depuis longtemps. En même temps, les délais pour les dépôts à terme constitués par les banques auprès de la Banque d'Italie ont été ramenés de six mois à huit jours au maximum, tandis que le taux d'intérêt de ces dépôts tombait de 2,75 à 1 %.

— A la fin du mois, le Conseil des Communautés européennes autorise le report au 1<sup>er</sup> janvier 1973 de la mise en vigueur du système de la taxe sur la valeur ajoutée. En contrepartie, le Gouvernement italien s'engage à ce que le taux de la taxe compensatoire à l'importation et celui

des ristournes fiscales à l'exportation, dans la mesure où ils dépassent 4 %, subissent une nouvelle réduction, de 10 % ou de 15 % suivant le niveau, avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 1972.

— Vers la fin du mois, le Gouvernement dépose un projet de loi prévoyant un relèvement de certaines pensions à partir du 1<sup>er</sup> juillet et notamment une majoration d'environ 20 % des pensions minima pour travailleurs salariés, ainsi qu'une augmentation de 50 % des pensions sociales (celles-ci sont octroyées à tous les citoyens âgés de 65 ans ou plus qui ne jouissent pas, à un autre titre, d'une pension de retraite ou alimentaire). Avec effet à la même date, les pensions minima des indépendants (artisans, etc.) sont majorées de 21,5 % dans le cadre de l'alignement progressif — décidé en avril 1969 — de ces pensions sur celles des travailleurs salariés. Ces mesures risquent d'accroître sensiblement le déficit des finances publiques.

*Mai :*

— Avec effet au 20 mai, le délai maximum pour le paiement anticipé des importations de biens et de services est à nouveau augmenté et porté à 90 jours; il avait été réduit à 30 jours en février 1970 pour améliorer les termes de paiements. (Le délai maximum pour le paiement différé des exportations avait été, dès le début de janvier 1971, porté de 120 jours — depuis février 1970 — à 360 jours.)

— Un décret-loi publié vers la fin du mois prévoit notamment le report, du 1<sup>er</sup> juillet 1972 au 1<sup>er</sup> janvier 1973, de la date d'entrée en vigueur du système de la taxe sur la valeur ajoutée. Il fixe aussi, avec effet au 1<sup>er</sup> juillet, des taux réduits pour la taxe compensatoire à l'importation et pour les ristournes à l'exportation. A titre de mesures transitoires, il prévoit en outre des allègements fiscaux pour les investissements réalisés au cours de la période allant du 26 mai au 31 décembre 1972 : les investissements d'équipement (ou les achats de biens et services nécessaires à la production de biens d'équipement), ainsi que, en vue de promouvoir les investissements sous forme de stocks, une partie des achats de marchandises effectués par les entreprises industrielles, par le négoce de gros et par le commerce de détail (respectivement 2 %, 5 % et 10 % de ces achats), sont exonérés de la taxe sur le chiffre d'affaires (IGE). En outre, des dégrèvements fiscaux sont accordés sous certaines condi-

tions, lorsque les bénéfices réalisés par les entreprises sur la vente d'éléments de l'actif sont réinvestis dans les deux ans en biens d'équipement. La moins-value (brute) que ces mesures entraîneront pour l'Etat en 1972 est estimée à 240 milliards de liras.

Juin :

— Le 25 juin, eu égard à la pression exercée sur la lire par suite de la crise de la livre, le Conseil des Communautés européennes autorise la Banque d'Italie à intervenir provisoirement en dollars afin de maintenir la marge intracommunautaire de  $\pm 2,25$  %.

— Avec effet au 27 du mois, les banques étrangères ne pourront plus être créditées pour les liras présentées sous forme de billets de banque. Cette mesure est destinée à endiguer les sorties illégales de capitaux.

Juillet :

— Au début du mois, les allègements fiscaux en faveur de certains produits pétroliers sont, pour des motifs de politique des prix, prorogés jusqu'à fin septembre. Les délais dans lesquels certains travaux de construction de logements doivent être entrepris ou achevés pour l'obtention d'allègements fiscaux sont allongés. La durée de validité des dispositions en vertu desquelles l'Etat assume lui-même une partie des charges sociales incombant aux petites et moyennes entreprises industrielles et artisanales est prorogée d'un an.

— Au début du mois, un crédit de 250 millions de dollars est accordé par des banques des Etats-Unis à l'institut financier sous contrôle de l'Etat IMI; des négociations sont, en outre, engagées en vue de l'octroi d'un crédit supplémentaire d'un même montant. Le taux d'intérêt sera variable et dépassera de 0,75 point le taux pratiqué à Londres sur le marché à court terme de l'euro-dollar.

— Vers la fin du mois, le Parlement ratifie, moyennant certaines modifications, le décret-loi arrêté en mai (cfr. ci-dessus). Les amendements concernent notamment : la date d'entrée en vigueur des nouveaux impôts directs prévus (1<sup>er</sup> janvier 1974, au lieu du 1<sup>er</sup> janvier 1973); un relèvement sensible, pour l'année 1973, des montants exonérés pour le calcul de l'impôt sur le revenu (ricchezza mobile); l'application d'un

taux plus faible de la taxe sur la valeur ajoutée pour les produits alimentaires actuellement exonérés de la taxe sur le chiffre d'affaires.

— Vers la fin du mois, le Gouvernement dépose plusieurs projets de loi prévoyant, outre des investissements supplémentaires dans les chemins de fer, certaines améliorations des prestations de sécurité sociale en faveur des travailleurs agricoles, des chômeurs complets et des chômeurs partiels, ainsi que de nouvelles mesures fiscales et de crédit au bénéfice des entreprises qui désirent modifier leur organisation et leur structure ou se convertir à d'autres activités.

— Le 31 juillet, le projet de budget de l'Etat pour 1973 est présenté au Parlement. Il s'agit d'un budget de compétence : recettes, non compris les ressources provenant du recours à l'emprunt : + 10,8 % (contre + 9,7 % dans le budget pour 1972); dépenses, sans l'amortissement de la dette : + 16,6 % (contre + 11,5%); déficit : 3 054 milliards de liras (contre 1 956 milliards). Nouvelle augmentation de la part relative des dépenses courantes dans le total des dépenses budgétaires. Nouvelle progression des dépenses de l'Etat devant être provisoirement financées hors budget (elles passent de 986 à 1 198 milliards de liras). Compte tenu de ces dépenses et de la nouvelle et sensible augmentation des déficits d'exploitation des régies d'Etat, le déficit budgétaire s'élève, au total, à 5 194 milliards de liras (contre 3 728 milliards en 1972).

Août :

— Au début du mois, une première tranche de 400 milliards de liras est versée à la Cassa per il Mezzogiorno, après que les projets d'infrastructure à financer à l'aide de ce montant dans le Sud de l'Italie et dans les îles aient été approuvés par le CIPE (Comité interministériel pour la programmation économique) en tant que « projets spéciaux ».

— Vers le milieu du mois, le Gouvernement adopte une mesure tendant à restructurer les tarifs téléphoniques, avec effet au 1<sup>er</sup> octobre 1972. Suivant les indications du Ministère des Télécommunications, cette réorganisation comporterait une augmentation du prix d'utilisation de l'ordre de 5 % en moyenne.

— Vers le milieu du mois, la Banque d'Italie autorise les banques commerciales et les banques



*populaires à octroyer des prêts à moyen terme (entre 18 mois et 5 ans), dans la limite approximative de 8 % de la masse des dépôts, en vue de faire face à une demande croissante de ce type de financement de la part des petites entreprises.*

*— Vers la fin du mois, le Parlement proroge jusqu'au 31 décembre 1975 les mesures destinées à stimuler l'activité dans la construction résidentielle.*

#### *Septembre :*

*— Le 11 septembre, les partenaires européens de l'Italie conviennent de proroger jusqu'au 31 décembre 1975 l'accord intervenu le 25 juin dernier et aux termes duquel la Banque d'Italie peut intervenir en dollars pour maintenir le*

*cours de la lire à l'intérieur des marges communautaires.*

*— Vers le milieu du mois, le Gouvernement institue un comité interministériel chargé d'appliquer une politique en faveur des consommateurs. Ce comité aura pour tâche de mener une action d'information et d'orientation de la consommation.*

*— Toujours dans le contexte de la hausse des prix, le Gouvernement a élaboré un projet de loi tendant à accorder des facilités de crédit pour les fusions et associations d'entreprises commerciales, afin de stimuler la productivité de ce secteur.*

*— Au début du mois, le Ministère des Finances décide d'exonérer de tous droits de succession les obligations émises par l'IRI (Istituto per la ricostruzione industriale) et par d'autres institutions publiques.*

**Italie**

**TABEAU 1 : Évolution de quelques grandeurs économiques importantes**

	1967	1968	1969	1970	1971	1971
	Variation en volume par rapport à l'année précédente (en %)					1963 = 100
Produit national brut	+ 6,8	+ 6,4	+ 5,7	+ 4,9	+ 1,4	144,3
Production industrielle	+ 8,7	+ 9,4	+ 6,9	+ 6,2	- 1,3	150,3
Importations totales	+ 12,7	+ 7,3	+ 21,6	+ 17,5	+ 0,5	170,7
Consommation privée	+ 7,1	+ 4,9	+ 6,1	+ 7,8	+ 2,6	188,8
Consommation publique	+ 4,3	+ 4,1	+ 3,1	+ 1,9	+ 4,2	132,2
Formation brute de capital fixe	+ 11,8	+ 9,7	+ 8,0	+ 3,4	- 4,9	115,9
Exportations totales	+ 6,7	+ 15,3	+ 13,6	+ 6,6	+ 5,5	241,0
Produit national brut par tête	+ 6,0	+ 5,8	+ 5,1	+ 4,2	+ 0,7	133,9
Produit national brut par personne active occupée	+ 5,7	+ 6,7	+ 7,0	+ 4,7	+ 1,7	148,9
	Variation en valeur par rapport à l'année précédente (en %)					
Rémunération brute par salarié	+ 8,5	+ 7,4	+ 7,6	+ 15,1	+ 12,9	212,6

**TABEAU 2 : Évolution des conditions de l'équilibre interne et externe de l'économie**

	1967	1968	1969	1970	1971
Solde extérieur					
Mio U.C.	+ 1 235	+ 2 288	+ 1 928	+ 582	+ 1 597
% du produit national brut	+ 1,8	+ 3,0	+ 2,3	+ 0,6	+ 1,6
Taux de chômage	3,5	3,5	3,4	3,1	3,1
Prix de la consommation privée (variation par rapport à l'année précédente, en %)	+ 2,9	+ 1,5	+ 2,9	+ 5,3	+ 5,2

TABLEAU 3 : Commerce extérieur (évolution à prix courants)

	Variation par rapport à l'année précédente (en %)					1963=100	Valeur absolue (Mio U.C.)	% du total
	1967	1968	1969	1970	1971	1971	1971	1971
<b>Exportations de marchandises</b>								
Total	+ 8,3	+ 17,0	+ 15,2	+ 12,6	+ 13,4	297	14 974	100,0
Intra-C.E.E.	+ 3,3	+ 20,9	+ 22,2	+ 13,6	+ 17,9	373	6 688	44,7
Extra-C.E.E.	+ 11,6	+ 14,5	+ 10,5	+ 11,9	+ 9,9	255	8 286	55,3
<b>Exportations de produits alimentaires, boissons, tabacs</b>								
Total	+ 4,7	- 3,7	+ 15,6	+ 9,2	+ 16,2	185	1 276	8,5
Intra-C.E.E.	- 1,7	- 1,3	+ 21,4	+ 5,7	+ 24,9	223	727	4,8
Extra-C.E.E.	+ 12,4	- 6,1	+ 9,3	+ 13,4	+ 6,3	151	549	3,7
<b>Exportations de matières premières et produits énergétiques</b>								
Total	+ 9,1	+ 14,1	+ 1,4	+ 10,3	+ 17,5	246	1 163	7,8
Intra-C.E.E.	+ 15,9	+ 14,7	- 2,0	+ 9,6	+ 15,0	330	421	2,8
Extra-C.E.E.	+ 5,3	+ 13,7	+ 3,6	+ 10,6	+ 18,9	215	742	5,0
<b>Exportations de produits industriels finis et semi-finis</b>								
Total	+ 8,8	+ 20,0	+ 16,7	+ 13,2	+ 12,7	323	12 535	83,7
Intra-C.E.E.	+ 3,2	+ 25,4	+ 24,9	+ 15,0	+ 17,3	414	5 540	37,0
Extra-C.E.E.	+ 12,4	+ 16,7	+ 11,5	+ 11,9	+ 9,3	275	6 995	46,7
<b>Importations de marchandises</b>								
Total	+ 12,9	+ 4,3	+ 21,4	+ 19,4	+ 5,9	210	15 830	100,0
Intra-C.E.E.	+ 21,5	+ 9,1	+ 29,9	+ 27,4	+ 9,3	271	6 716	42,4
Extra-C.E.E.	+ 8,8	+ 1,8	+ 16,6	+ 14,3	+ 3,6	180	9 114	57,6
<b>Importations de produits alimentaires, boissons, tabacs</b>								
Total	+ 0,7	+ 8,5	+ 14,9	+ 18,0	+ 20,5	227	3 009	19,0
Intra-C.E.E.	+ 26,6	+ 29,0	+ 26,8	+ 20,9	+ 32,4	523	1 257	7,9
Extra-C.E.E.	- 6,4	+ 0,9	+ 9,2	+ 8,1	+ 13,3	162	1 752	11,1
<b>Importations de matières premières et produits énergétiques</b>								
Total	+ 13,7	+ 1,0	+ 13,0	+ 11,8	+ 8,9	196	5 089	32,2
Intra-C.E.E.	+ 14,2	- 3,0	+ 20,6	+ 16,6	+ 4,2	228	728	4,6
Extra-C.E.E.	+ 13,6	+ 1,7	+ 11,8	+ 11,0	+ 9,8	192	4 361	27,6
<b>Importations de produits industriels finis et semi-finis</b>								
Total	+ 18,8	+ 8,6	+ 31,0	+ 27,1	- 0,5	213	7 731	48,8
Intra-C.E.E.	+ 22,3	+ 8,1	+ 32,4	+ 30,8	+ 5,2	247	4 731	29,9
Extra-C.E.E.	+ 14,5	+ 9,2	+ 29,0	+ 22,2	- 8,3	176	3 000	18,9

TABLEAU 4 : Principaux indicateurs mensuels

	Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mal	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
<b>Production industrielle (1963 = 100)</b>	1970	149,0	150,5	148,7	148,1	146,0	146,7	152,4	153,9	152,6	152,7	153,0	150,7
	1971	147,5	147,3	144,3	139,9	141,2	141,5	141,9	143,3	146,3	150,1	157,2	161,9
	1972	150,4	147,8	142,9	143,8	147,3	147,9	144,8					
<b>Nombre de chômeurs (en 1000)</b>	1970	845,4	838,4	843,6	850,3	859,5	866,6	884,2	896,1	913,4	929,5	953,4	964,8
	1971	994,0	1 012,7	1 063,6	1 045,3	1 044,6	1 047,2	1 041,6	1 036,0	1 049,8	1 042,5	1 042,2	1 028,2
	1972	1 031,9	1 043,6	1 056,6	1 067,5	1 060,0	1 063,1	1 058,0					
<b>Construction : Nombre de permis de construire pour logements (en 1000)</b>	1970	26,0	24,1	24,1	24,3	24,9	24,3	23,7	20,9	22,6	23,3	23,5	32,3
	1971	24,5	23,6	24,3	27,0	24,4	23,4	27,8	25,5	23,3	25,2	31,4	51,2
	1972	25,0	25,4	28,3	26,9								
<b>Consommation privée : Chiffre d'affaires des grands magasins (1963 = 100)</b>	1970	186,4	181,9	196,4	173,8	170,9	196,3	192,6	196,6	194,6	212,4	190,4	198,5
	1971	200,6	199,4	195,4	210,8	198,2	192,8	196,7	195,5	219,5	208,4	213,7	207,0
	1972	205,1	225,2	235,1	190,1	221,4							
<b>Prix à la consommation (1963 = 100)</b>	1970	125,1	126,1	126,6	127,2	127,7	128,0	128,2	128,4	129,2	129,8	130,8	131,2
	1971	131,8	132,3	132,8	133,2	134,0	134,1	134,5	134,7	135,6	136,9	136,9	137,4
	1972	138,0	138,7	139,1	139,4	140,6	141,4	141,9	142,8				
<b>Importations de marchandises (Mio U.C.)</b>	1970	1 228,1	1 123,0	1 135,8	1 243,6	1 196,8	1 312,6	1 303,5	1 255,8	1 330,2	1 271,8	1 300,0	1 245,0
	1971	1 218,9	1 335,9	1 490,5	1 174,4	1 417,7	1 283,5	1 229,4	1 318,5	1 263,5	1 346,2	1 276,4	1 483,0
	1972	1 374,4	1 350,7	1 468,3	1 389,8	1 512,7	1 421,0	(1492,0)					
<b>Exportations de marchandises (Mio U.C.)</b>	1970	1 084,4	958,9	1 004,3	1 118,7	1 047,1	1 155,6	1 124,3	1 138,7	1 134,6	1 201,2	1 134,1	1 151,4
	1971	1 114,6	1 211,7	1 180,3	1 196,6	1 255,6	1 156,2	1 224,6	1 326,7	1 284,4	1 236,3	1 276,5	1 544,7
	1972	1 273,7	1 360,9	1 421,8	1 371,5	1 385,7	1 464,2	(1430,3)					
<b>Solde de la balance commerciale (Mio U.C.)</b>	1970	- 143,7	- 164,1	- 131,5	- 124,9	- 149,7	- 157,0	- 179,2	- 117,1	- 195,6	- 70,6	- 165,9	- 93,6
	1971	- 104,3	- 124,2	- 310,2	+ 22,2	- 162,1	- 127,3	- 4,8	+ 8,2	+ 20,9	- 109,9	+ 0,1	+ 61,7
	1972	- 100,7	+ 10,2	- 46,5	- 18,3	- 127,0	+ 43,2	(- 61,7)					
<b>Réserves officielles en or et en devises (Mrd Lit.)</b>	1970	2 786	2 465	2 467	2 452	2 730	2 646	2 582	2 641	2 757	2 985	3 065	3 295
	1971	3 532	3 648	3 746	3 855	3 807	3 746	3 760	4 039	4 125	4 104	3 974	3 884
	1972	3 880	3 840	3 789	3 750	3 758	3 663	3 701	(3 830)				
<b>Disponibilités monétaires (Mrd Lit.)</b>	1970	23 839	24 122	24 689	24 896	25 538	26 117	26 522	26 660	27 247	27 811	28 452	31 108
	1971	30 416	30 120	30 534	31 007	31 455	32 034	32 545	32 581	33 188	33 547	33 883	36 905
	1972	35 742	35 597	36 266	36 995	37 392	37 686						

## Italie

### REMARQUES CONCERNANT LES GRAPHIQUES ET TABLEAUX

Source : Office statistique des Communautés européennes (sauf mention contraire). Conversion en unités de compte (1 U.C. = 0,888671 gramme d'or fin).

#### Graphique 1

— Exportations : (fob). Séries corrigées des variations saisonnières. Moyennes mobiles sur trois mois.

#### Graphique 2

— Production industrielle : Série corrigée des variations saisonnières. A l'exclusion du bâtiment et de l'industrie des denrées alimentaires, boissons et tabacs. Moyennes mobiles sur trois mois.

#### Graphique 3

— Marché de l'emploi : nombre de personnes inscrites au chômage. Séries du Ministero del Lavoro e della Previdenza Sociale, corrigées des variations saisonnières par l'OSCE; moyennes mobiles sur trois mois.

#### Graphique 4

— Importations : (caf). Séries corrigées des variations saisonnières. Moyennes mobiles sur trois mois.

#### Graphique 5

— Prix à la consommation et salaires : *Source* : ISTAT. Salaires minima conventionnels (à l'exclusion des allocations familiales) des travailleurs de l'industrie; séries calculées d'après les salaires horaires.

#### Graphique 6

— Balance commerciale : Différence entre les importations et les exportations désaisonnalisées, en valeur.

#### Graphique 7

— Crédits bancaires à l'économie : *Source* : Banca d'Italia. Crédits à court terme accordés aux entreprises et aux particuliers. Situation en fin de mois.

---

#### Tableau 1

Source pour 1970 et 1971 : *Relazione generale sulla situazione economica del Paese* (1971).

- Produit national brut aux prix du marché.
- Production industrielle : valeur ajoutée par l'industrie au coût des facteurs.
- Exportations et importations totales: biens, services et revenus de facteurs.
- Rémunération des salariés par salarié : déduction faite des cotisations sociales à charge de l'État.

#### Tableau 2

- Solde extérieur : biens, services et revenus de facteurs.
- Taux de chômage : nombre de chômeurs en pourcentage de la population active. *Source* : ISTAT.
- Prix de la consommation privée : indice des prix implicites calculé sur la base des comptes nationaux.

#### Tableau 3

- Exportations fob, importations cif. Conversion sur la base des taux de change officiels. Le regroupement des produits est effectué sur la base de la « Classification statistique et tarifaire pour le commerce international » (CST); produits alimentaires, boissons et tabacs : groupes 0 et 1; matières premières et produits énergétiques : groupes 2 à 4; produits industriels finis et semi-finis : groupes 5 à 9.

#### Tableau 4

- Production industrielle (à l'exclusion du bâtiment et de l'industrie des denrées alimentaires, boissons et tabacs) chiffres désaisonnalisés.
- Chômeurs : séries du Ministero del Lavoro e della Previdenza Sociale; chiffres désaisonnalisés par l'OSCE.
- Construction : autorisations de bâtir dans les communes chefs-lieux de province et dans les communes de plus de 20 000 habitants; chiffres désaisonnalisés.
- Consommation privée : indice de valeur du chiffre d'affaires des grands magasins; chiffres désaisonnalisés.
- Prix à la consommation : indice brut.
- Importations cif, exportations fob. Chiffres désaisonnalisés.
- Solde de la balance commerciale : différence entre les chiffres désaisonnalisés des exportations et des importations.
- Réserves officielles nettes d'or et de devises : *Source* : Ufficio Italiano dei Cambi. Situation en fin de mois. L'or ainsi que les réserves assimilées à l'or continuent d'être calculés sur base de l'ancienne parité.
- Disponibilités monétaires : billets et monnaies divisionnaires en circulation, à l'exclusion des encaisses du Trésor; comptes courants à vue du secteur non bancaire auprès des établissements de crédit recensés; chèques circulaires (vaglia e assegni) de la banque centrale et des autres banques et instituts de crédit. Situation en fin de mois.

## D. Pays-Bas

### 1. L'évolution au cours des derniers mois

Le redressement de la conjoncture observé aux Pays-Bas depuis la fin de l'année écoulée paraît s'être légèrement ralenti au cours des derniers mois. Les tensions inflationnistes sont restées vives, bien que les progrès de la productivité aient encore eu tendance à s'accroître.

Le facteur déterminant de ce ralentissement temporaire de l'activité économique a sans doute été l'expansion un peu moins marquée de la demande étrangère. Au total, les exportations de marchandises ont dépassé de 6,8 % en valeur <sup>(1)</sup>, pour la période juin-août, le niveau qu'elles avaient atteint un an plus tôt.

Il semble que la demande intérieure, dont la progression s'était accélérée depuis la fin de 1971, ait également fait preuve d'un peu moins de dynamisme. L'évolution de la formation brute de capital fixe pourrait avoir exercé un effet de freinage sur la conjoncture. En effet, l'annonce de l'exonération complète des investissements pour le début de 1973 a eu plutôt une incidence modératrice sur la propension à investir des entreprises, qui était déjà déprimée. Par contre, les dépenses consacrées à la construction résidentielle ont progressé à un rythme légèrement accéléré, tandis que la tendance à la réduction des investissements des administrations publiques pourrait s'être affaiblie quelque peu, du fait notamment de la mise en œuvre du programme de lutte contre le chômage. En même temps, sous l'effet de la propension accrue à l'épargne des ménages, observée depuis le mois d'avril, l'expansion de la consommation privée paraît s'être ralentie. L'accroissement des revenus salariaux est demeuré très important; depuis le début de l'année, les salaires par tête ont augmenté à un rythme annuel de l'ordre de 12 ½ %. Si l'emploi total a continué de régresser, la progression des revenus de transfert est restée rapide et le taux de l'impôt de conjoncture (Wiebeltax) a été, au milieu de l'année, ramené de 5 à 3 %. Enfin, les dépenses de consommation des administrations publiques ont encore fortement augmenté.

L'offre intérieure, et notamment l'activité dans le secteur de la construction, ont reflété le ralentissement de la demande. Cependant, d'après l'indice du Bureau central de Statistique, la pro-

duction industrielle se situait encore, au deuxième trimestre, à quelque 9 % au dessus du niveau qu'elle avait atteint un an auparavant. De même, l'expansion des importations a eu tendance à s'affaiblir depuis le mois d'avril. Pour la période juin-août, les achats à l'étranger n'ont dépassé que de 0,8 % en valeur les résultats de la même période de 1971.

La détérioration de la situation sur le marché de l'emploi s'est atténuée depuis le printemps; en effet, la diminution du nombre d'emplois vacants et l'extension du chômage ont marqué un ralentissement sensible. Au mois d'août, le taux de chômage atteignait 2,7 %.

Le climat des prix est resté très défavorable durant les derniers mois. Les prix de gros ont recommencé d'augmenter depuis le milieu de l'année et la tendance des prix à la consommation est demeurée nettement ascendante, du fait surtout de l'enchérissement exceptionnellement important des services. L'indice des prix à la consommation accusait au mois d'août une hausse de 7,4 % en comparaison annuelle.

L'expansion moins rapide des exportations, allant de pair avec un affaiblissement relativement modéré des importations, a eu pour effet de ralentir nettement, voire même d'interrompre complètement la forte tendance à l'amélioration de la balance commerciale et sans doute aussi du solde extérieur. En dépit du déficit résultant des mouvements de capitaux privés à long terme, la balance globale des paiements s'est soldée, pour le premier semestre, par un excédent de plus de 1,6 milliard de florins. L'afflux massif de capitaux à court terme qui a résulté de la spéculation sur la livre sterling s'est traduit par une forte augmentation des réserves d'or et de devises des autorités monétaires. Après avoir progressé déjà de 1,8 milliard de florins au premier semestre, elles se sont encore accrues de 1,6 milliard de florins durant le seul mois de juillet.

Bien qu'au deuxième trimestre, par rapport à la même période de 1971, les transactions du secteur public aient exercé un effet d'expansion moins accusé sur les liquidités intérieures, celles-ci ont augmenté à un rythme plus rapide, du

(1) Non compris les ventes à l'U.E.B.L.

*Emplois et ressources de biens et services*

	1969 (1)	1970 (1)		1971 (1)		1972 (2)	
	Aux prix cou- rants, Mrd Fl	Variation par rapport à l'année précédente, en %					
		Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Exportations (3)	49,70	+ 13,2	+ 18,9	+ 11,2	+ 13,2	+ 9	+ 10½
Formation brute de capital fixe	24,80	+ 7,8	+ 16,7	+ 2,0	+ 12,4	- 3½	+ 4
Consommation des administrations	16,57	+ 4,8	+ 13,9	+ 3,5	+ 17,7	+ 2	+ 11½
Consommation des ménages	59,49	+ 7,3	+ 12,1	+ 3,1	+ 11,2	+ 4	+ 12
Produit national brut	103,82	+ 5,9	+ 11,6	+ 4,2	+ 12,4	+ 4	+ 12½
Importations (3)	49,26	+ 15,1	+ 22,5	+ 6,7	+ 11,4	+ 6	+ 6½

(1) Bureau central du Plan (C.P.B.).

(2) Prévisions.

(3) Biens, services et revenus de facteurs.

*Remarques générales :*

(a) La différence entre les données relatives aux emplois, d'une part, et celles qui concernent les ressources, d'autre part, est imputable aux variations de stocks.

(b) Les prévisions constituent des approximations qui ont été établies sur la base d'hypothèses déterminées, le plus souvent précisées dans le rapport trimestriel. Leur élaboration et leur publication n'engagent que la responsabilité de la Commission.

fait de l'évolution de la balance des paiements et d'un accroissement accéléré du crédit bancaire à court terme octroyé aux entreprises et aux particuliers. A la fin du mois de juillet, la masse monétaire dépassait de 19,3 % son niveau de juillet 1971, et de 10,4 % en y comprenant les disponibilités quasi-monétaires.

L'abondance des liquidités s'est traduite par une faiblesse très prononcée des taux d'intérêt sur les marchés monétaires.

## 2. Les perspectives

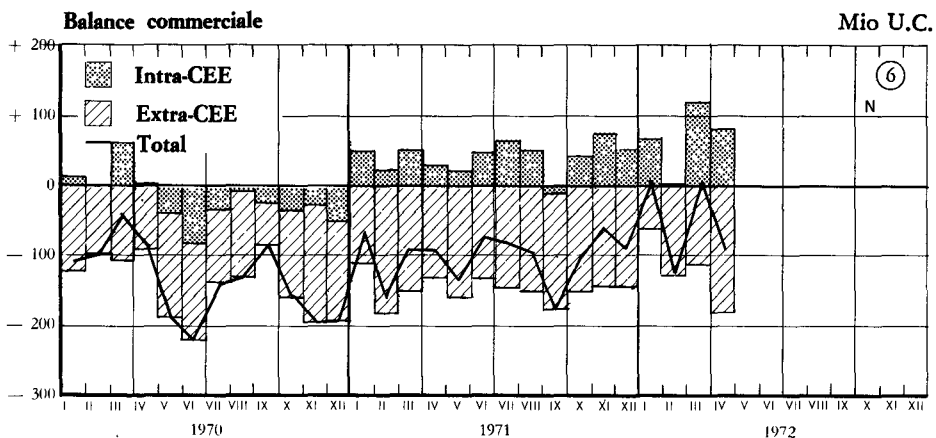
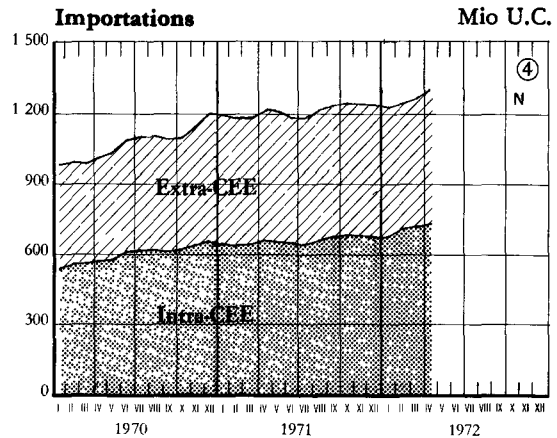
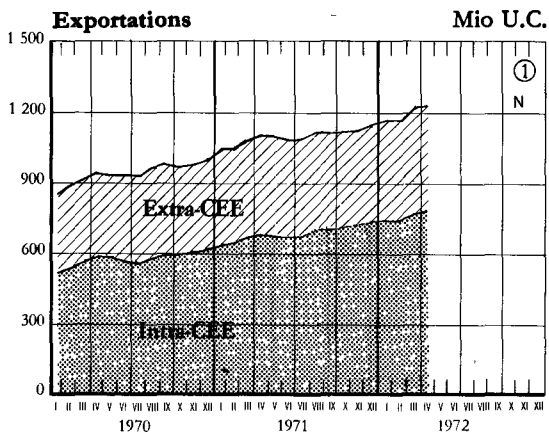
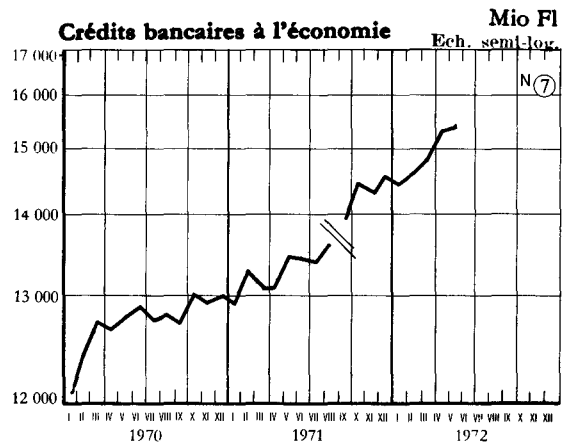
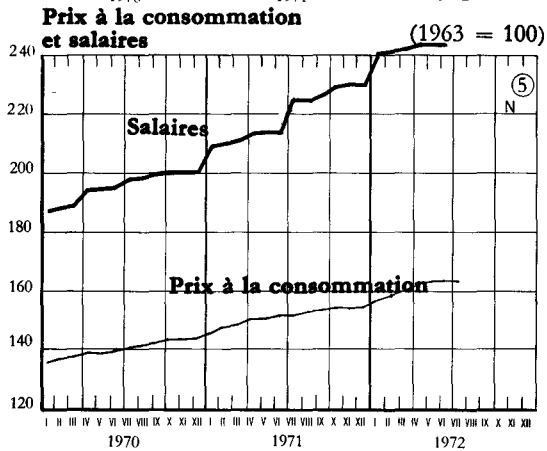
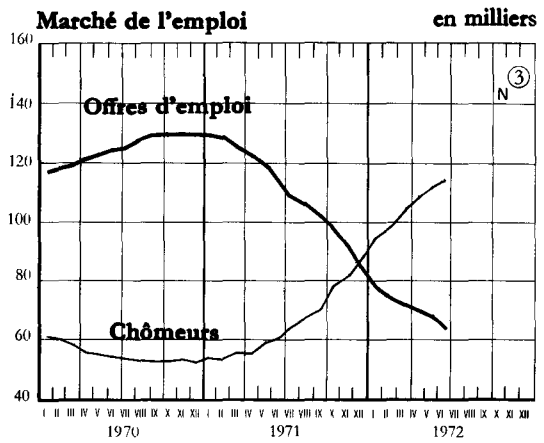
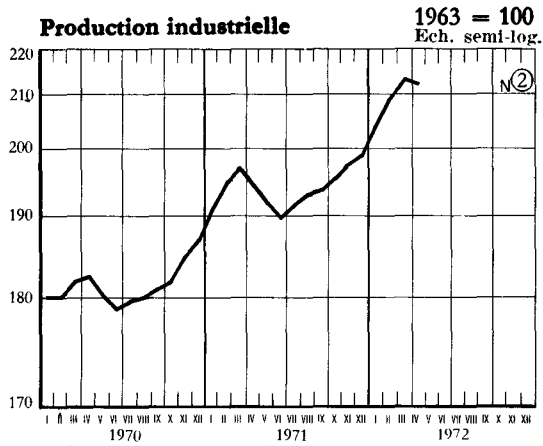
De nombreux indices permettent d'escompter, pour les mois à venir, une légère réanimation de la demande. Les principales impulsions pourraient émaner des exportations, de la consom-

mation des ménages et des investissements des administrations publiques. Il semble cependant que les conditions d'une amélioration de l'équilibre interne restent particulièrement précaires.

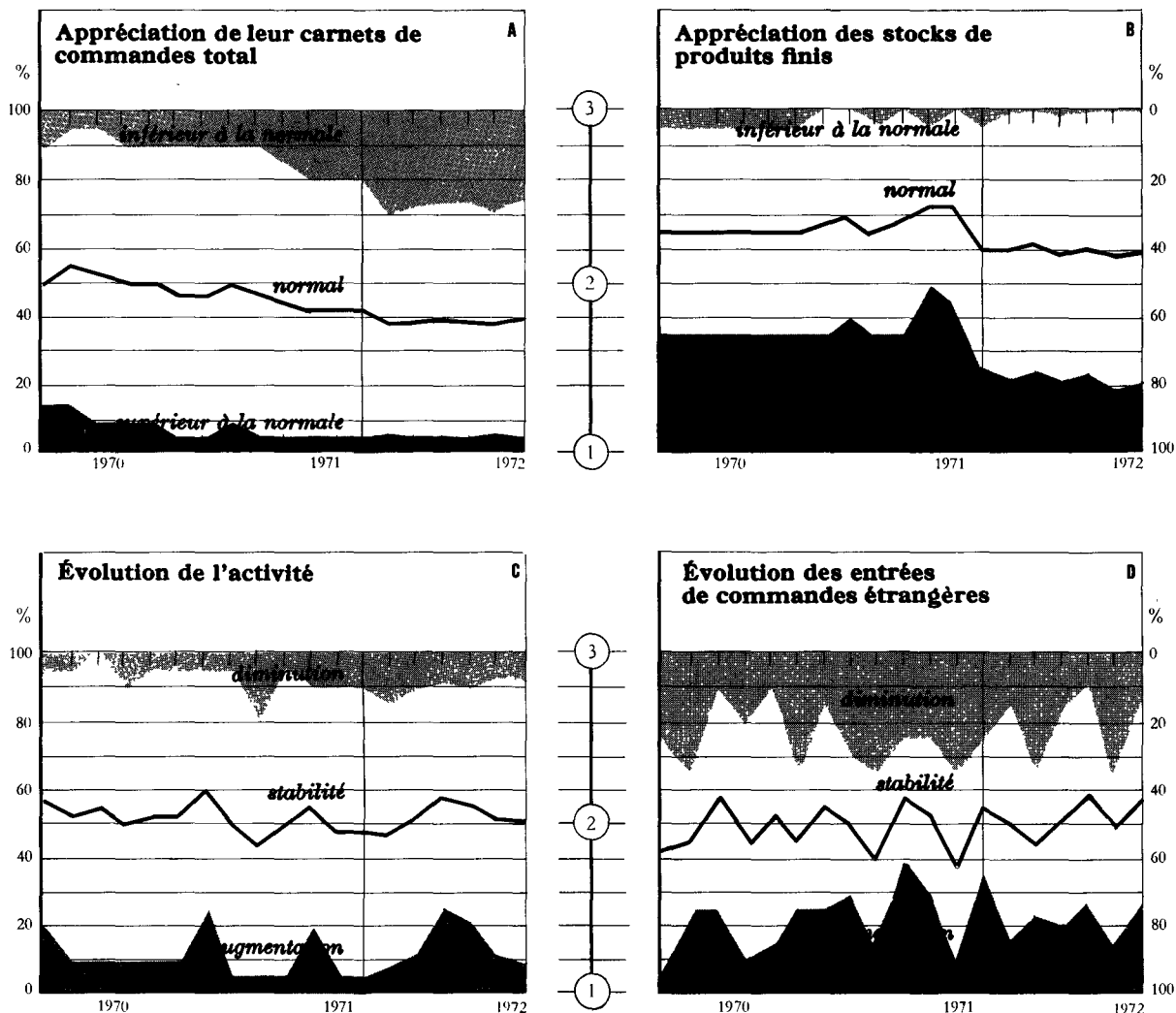
Etant donné l'évolution de la demande étrangère, dont les perspectives d'évolution sont plus favorables qu'on ne l'escomptait à l'origine, et surtout le développement de la demande en provenance des autres pays de la Communauté, les exportations néerlandaises pourraient accuser une expansion appréciable. A cet égard, le volume de l'offre disponible pour l'exportation et le dynamisme des industries exportatrices sont sans doute suffisants pour compenser, du moins en partie, l'affaiblissement de la capacité concurrentielle résultant de la hausse relativement forte des coûts de production.

# INDICATEURS ÉCONOMIQUES

Pays-Bas



## OPINIONS DES CHEFS D'ENTREPRISE SUR LA CONJONCTURE DANS L'INDUSTRIE



Source : Enquête de conjoncture du Centraal Bureau voor de Statistiek.

Remarque : L'enquête recouvre le secteur de la construction, mais non les secteurs suivants : papier, pétrole, minéraux non métalliques.

GRAPHIQUES A, B, C et D : Les trois zones, grise, blanche et noire, représentent l'évolution des pourcentages des trois réponses possibles à la question posée.

Les courbes en noir, dont l'échelle se trouve entre les deux graphiques, représentent l'évolution de la somme des pourcentages pondérés par :

- 0,03 pour les réponses : « supérieur à la normale » ou « augmentation »;
- 0,02 pour les réponses : « normal » ou « stabilité »;
- 0,01 pour les réponses : « inférieur à la normale » ou « diminution ».



L'évolution soutenue des exportations, allant de pair avec une légère amélioration des marges bénéficiaires dans certains secteurs, pourrait accroître la propension à investir des entreprises, surtout après le 1<sup>er</sup> janvier 1973, quand entrera en vigueur l'exonération complète des investissements. Comme, par ailleurs, les programmes d'investissement restent orientés à l'expansion dans la construction résidentielle et qu'ils marqueront une reprise dans le secteur public, on peut s'attendre, pour les prochains mois, à une évolution plus soutenue de la formation brute de capital fixe. La consommation privée devrait, elle aussi, témoigner d'un regain de dynamisme, étant donné que les ménages montreront sans doute moins de réserve dans leurs achats. Par ailleurs, l'augmentation des revenus restera appréciable, du fait notamment de l'indexation quasi généralisée des salaires et des revenus de transfert, ainsi que d'un certain accroissement de l'activité économique.

Etant donné le développement plus rapide de la demande, on peut escompter, pour les mois à venir, une évolution relativement favorable de l'offre intérieure et, dans l'immédiat, l'absence de goulots d'étranglement de quelque importance du côté de la production.

Il subsiste cependant, pour les prochains mois et sans doute aussi pour 1973, un risque des plus sérieux de voir la hausse des salaires et des prix se poursuivre à un rythme trop rapide et le solde extérieur demeurer insuffisant du point de vue structurel.

## **Principales mesures de politique économique**

*Avril :*

— *Les loyers des logements non libéralisés sont majorés de 6 %.*

— *Le Ministre des Affaires économiques demande au Conseil économique et social (S.E.R.) un avis au sujet d'un projet de loi sur la réglementation sélective des investissements des entreprises.*

— *Le Ministre du Logement et de l'Aménagement du Territoire informe de Parlement de la politique qu'il se propose de suivre d'ici 1975 en ce qui concerne les loyers et les subventions*

*aux loyers. L'avis du Conseil économique et social est demandé à ce sujet.*

— *La réglementation concernant l'émission par des non-résidents d'emprunts à moyen terme en florins sur le marché hors Bourse est assouplie.*

— *La Nederlandsche Bank supprime, à partir du 26 avril 1972, les restrictions imposées à l'expansion du crédit bancaire à court terme accordé aux pouvoirs subordonnés. Ces restrictions étaient suspendues depuis mai 1972.*

*Mai :*

— *Le financement centralisé des administrations locales par l'intermédiaire de la Banque des Municipalités fait l'objet d'un certain assouplissement : le plafond de 1,5 milliard de florins est relevé, avec effet au 1<sup>er</sup> mai 1972, de 360 millions sur base annuelle. Ce montant supplémentaire est destiné à l'achat et à l'aménagement de terrains en vue de la construction de logements.*

— *Trois projets de loi sont déposés : ils concernent le régime fiscal de faveur à appliquer en 1973 au salaire-épargne (spaarloon), l'augmentation de l'exonération fiscale des revenus patrimoniaux et la possibilité, pour les travailleurs indépendants, de constituer un capital exonéré d'impôts en vue de la retraite.*

— *La limitation des crédits à la consommation (prêts personnels) octroyés par les organismes de financement est prorogée jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 1972, tandis que les dispositions prises en 1969 en matière de ventes à tempérament sont maintenues.*

— *La Nederlandsche Bank aboutit à un accord avec les banques sur un relèvement du plafond en matière de financement à long terme des exportations; ce plafond est porté de 250 à 400 millions de florins.*

— *La Convention Benelux visant à unifier les accises est signée. Au 1<sup>er</sup> janvier 1973, les formalités en matière d'accises aux frontières intérieures des trois pays du Benelux seront abolies.*

— *Le Comité des Ministres de l'Union économique Benelux décide d'avoir régulièrement des consultations et échanges de vues au sujet de la politique budgétaire des pays de l'Union, à l'occasion des consultations qui ont lieu en cette matière au niveau des Communautés européennes.*

Juin :

— La Nederlandsche Bank invite les banques commerciales et agricoles à apporter une limitation à l'octroi de nouveaux prêts personnels, analogue à celle qui est appliquée dans le cadre des dispositions en vigueur jusqu'à présent.

— Un projet de loi vise à introduire, à partir de 1973, un barème unique de l'impôt sur le revenu, dans lequel seule la situation de famille détermine la tranche non imposable. Le taux varie entre 24 % pour la première tranche de 10 000 florins du revenu après abattement et 70 % pour la tranche supérieure à 125 000 florins du revenu après abattement. Le revenu de la femme mariée occupant un emploi est imposé séparément. Les allocations familiales ne sont désormais plus prises en considération pour le calcul du montant imposable et l'abattement pour enfants à charge est réduit en conséquence.

Juillet :

— Le taux de l'impôt de conjoncture « Wiebel-tax » est ramené de 5 à 3 % à partir du 1<sup>er</sup> juillet 1972.

— Le salaire minimum et les différentes prestations au titre de la sécurité sociale sont majorées de 5,75 % à partir du 1<sup>er</sup> juillet 1972. A la suite de cette mesure le salaire minimum s'établit à 860,60 florins par mois, à 198,60 florins par semaine et à 39,72 florins par jour.

— Un deuxième programme visant à combattre l'augmentation du chômage est annoncé par les autorités. Il comporte une dépense globale de 606 millions de florins à engager en deux étapes : 431 millions de florins sont immédiatement engagés et 175 millions le seront en septembre si les perspectives d'évolution du chômage pour 1973 le justifient.

— L'arrêté instituant une taxe sur les combustibles et carburants provoquant une pollution de l'atmosphère entre en vigueur avec effet au 1<sup>er</sup> juillet.

— Un projet de loi est déposé au sujet des relations financières avec l'étranger.

— La suspension de l'amortissement anticipé pour les navires de mer est levée avec effet au 15 juillet 1972.

— A la suite d'un nouvel afflux de capitaux à caractère spéculatif, la Nederlandsche Bank,

avec effet au 17 juillet 1972, arrête les mesures suivantes :

1. Sauf autorisation de change de la Banque, les résidents ne sont plus autorisés à recevoir des crédits à l'importation de marchandises dont la durée excède les délais en usage dans la branche d'activité concernée.
2. Sauf autorisation de change de la Banque, les résidents ne sont plus autorisés à recevoir des paiements anticipés du fait de l'exportation de marchandises, sauf s'il s'agit d'acomptes usuels dans la branche d'activité concernée; les acomptes usuels d'un montant global supérieur à 250 000 florins doivent être notifiés à la Banque.
3. En principe, la Banque ne délivrera plus d'autorisations pour l'émission par des résidents d'emprunts à l'étranger, même s'il s'agit de crédits à long terme que des sociétés s'accordent mutuellement au sein d'un groupe.

— Un projet de loi est déposé, qui modifie la loi sur le chômage (WW) et sur l'assurance chômage (WWV) et crée la possibilité d'octroyer un complément de salaire en cas d'acceptation d'un emploi à un salaire inférieur au salaire journalier servant de base ou susceptible de servir de base au calcul de l'indemnité, dans la mesure où le droit à l'indemnité aurait existé si l'emploi considéré n'avait pas été accepté.

— Eu égard à l'affaiblissement structurel de l'expansion des recettes fiscales, auquel il y a lieu de s'attendre pour les prochaines années, le Ministre de l'Intérieur informe les communes qu'en 1973 et durant les années suivantes l'accroissement des allocations à charge du Fonds des Communes subira également un ralentissement.

Août :

— Un projet de loi est déposé, aux termes duquel l'exonération de 5 % accordée sur les investissements concernant les navires de mer serait portée de deux à cinq ans, avec effet au 15 juillet 1972.

— Avec effet au 24 août 1972, la construction cesse d'être soumise à autorisation préalable, sauf pour les constructions dont le coût dépasse 100 000 florins et qui sont entreprises dans les provinces de Hollande du Nord, Hollande du Sud et Utrecht.

— Un projet de loi est déposé, portant adoption et exécution de la convention Benelux sur l'unification des accises.

Septembre :

— Un grand nombre de tarifs postaux sont considérablement relevés à compter du 1<sup>er</sup> septembre 1972.

— Le 6 septembre, la Nederlandsche Bank décide de réinstaurer le système des réserves obligatoires et non productives d'intérêts pour les banques commerciales, les banques de crédit agricole et les P.T.T., système qui avait déjà été en vigueur du 22 mars 1954 au 22 septembre 1963.

— Le 7 septembre, le Gouvernement décide de mettre en œuvre la deuxième phase, annoncée en juin dernier, du programme visant à combattre l'augmentation du chômage et qui prévoit l'exécution de travaux publics, pour un montant de 175 millions, dans les huit provinces qui n'englobent pas la Randstad Holland.

— Le 8 septembre, la Nederlandsche Bank abaisse ses taux d'intérêt d'un point. Le taux d'escompte est ainsi ramené à 3 %. Il s'agit de la troisième réduction du taux d'escompte en 1972. En outre, l'Institut d'émission fixe à 2 % de l'ensemble des dépôts le montant des réserves minima à constituer à partir du 22 septembre 1972.

— Le 22 septembre, le Gouvernement dépose le projet de budget de l'Etat pour 1973. Les dépenses publiques augmentent de 11,6 % pour

atteindre environ 43,1 milliards de florins, tandis que les recettes s'accroissent de 10,6 % pour passer à environ 40,1 milliards. L'impasse budgétaire est estimée à 2 966 millions, contre 2.354 millions en 1972. Le Gouvernement propose un nombre important de modifications d'ordre fiscal : remaniement des accises à la suite de la convention Benelux; suppression de la T.V.A. sur les investissements (1972 : 4,62 %); relèvement de la T.V.A. (dont les taux passent de 14 à 16 % et de 4 à 5 %); augmentation de la taxe spéciale de consommation sur l'achat de voitures particulières (dont le taux passe de 15 à 17 %); suppression de l'impôt de conjoncture (Wiebeltax), dont le taux s'élevait à 3 %; nouveau barème pour l'impôt sur les salaires et les revenus; ajustement partiel des taux de l'impôt sur les salaires et les revenus, pour compenser l'incidence de la hausse des prix; relèvement de l'impôt sur les sociétés (dont le taux passe de 46 à 48 %); augmentation de l'impôt sur la fortune (dont le taux passe de 0,6 à 0,7 %); majoration de l'impôt sur les véhicules à moteur. La charge fiscale diminue ainsi de 0,2 point et tombe à 29,6 %, tandis que la charge des cotisations de sécurité sociale augmente de 1 point pour atteindre 18,2 %, de telle sorte que le poids total des charges fiscales et parafiscales grevant le revenu national passe de 47,0 à 47,8 %.

Octobre :

— A partir du 1<sup>er</sup> octobre, le tarif « voyageurs » des chemins de fer est relevé de 10 % en moyenne.

**Pays-Bas**

**TABLEAU 1 : Évolution de quelques grandeurs économiques importantes**

	1967	1968	1969	1970	1971	1971
	Variation en volume par rapport à l'année précédente (en %)					1963 = 100
Produit intérieur brut	+ 5,5	+ 7,1	.	+ 6,3	+ 4,5	159
Production industrielle	+ 5,5	+ 10,5	+ 8	+ 7,5	+ 6	180
Importations	+ 6,3	+ 13,0	+ 14,2	+ 13,9	+ 6,0	217
Consommation privée	+ 5,2	+ 6,9	.	+ 7,4	+ 3,0	157
Consommation publique	+ 2,9	+ 2,4	.	+ 5,8	+ 13,6	126
Formation brute de capital fixe	+ 8,1	+ 11,0	.	+ 8,3	+ 1,7	174
Exportations	+ 6,9	+ 13,0	+ 15,5	+ 12,0	+ 11,0	222
Produit intérieur brut par tête	+ 4,3	+ 6,0	.	+ 5,0	+ 3,3	145
Produit intérieur brut par personne active occupée	+ 5,0	+ 6,1	.	+ 5,2	+ 4,0	148
	Variation en valeur par rapport à l'année précédente (en %)					
Rémunération brute par salarié	+ 9,2	+ 8,7	.	+ 11,7	+ 13,4	246

**TABLEAU 2 : Évolution des conditions de l'équilibre interne et externe de l'économie**

	1967	1968	1969	1970	1971
Solde extérieur					
Mio U.C.	+ 23	+ 158	+ 121	- 345	- 77
% du produit national brut	+ 0,1	+ 0,6	+ 0,4	- 1,1	- 0,2
Taux de chômage	2,0	1,9	1,4	1,2	1,5
Prix de la consommation privée (variation par rapport à l'année précédente, en %)	+ 3,4	+ 2,5	+ 6,5	+ 4,5	+ 8,0

TABLEAU 3 : Commerce extérieur (évolution à prix courants)

	Variation par rapport à l'année précédente (en %)					Indice 1968=100	Valeur absolue (Mio U.C.)	% du total
	1966	1967	1968	1969	1970	1970	1970	1970
<b>Exportations de marchandises</b>								
Total	+ 5,6	+ 7,9	+ 14,5	+ 19,6	+ 18,3	238	11 739	100
Intra-C.E.E.	+ 5,3	+ 6,7	+ 19,7	+ 25,1	+ 22,0	276	7 312	62,0
Extra-C.E.E.	+ 6,0	+ 9,4	+ 8,2	+ 12,1	+ 12,7	193	4 478	38,0
<b>Exportations de produits alimentaires, boissons, tabacs</b>								
Total	+ 0,3	+ 9,9	+ 15,9	+ 15,4	+ 18,5	216	2 738	23,2
Intra-C.E.E.	- 0,2	+ 9,6	+ 22,1	+ 19,6	+ 22,8	264	1 902	16,1
Extra-C.E.E.	+ 1,0	+ 10,5	+ 6,1	+ 7,8	+ 9,8	153	836	7,1
<b>Exportations de matières premières et produits énergétiques</b>								
Total	- 0,4	+ 10,1	+ 12,8	+ 20,0	+ 31,8	232	2 164	18,4
Intra-C.E.E.	- 0,7	+ 10,7	+ 22,5	+ 26,0	+ 34,8	265	1 353	11,5
Extra-C.E.E.	- 0,1	+ 9,5	+ 1,7	+ 11,7	+ 27,2	192	811	6,9
<b>Exportations de produits industriels finis et semi-finis</b>								
Total	+ 9,7	+ 6,6	+ 14,4	+ 21,1	+ 14,5	254	6 887	58,4
Intra-C.E.E.	+ 9,8	+ 4,5	+ 17,8	+ 27,5	+ 17,9	291	4 067	34,4
Extra-C.E.E.	+ 9,6	+ 9,0	+ 10,6	+ 13,4	+ 10,0	215	2 831	24,0
<b>Importations de marchandises</b>								
Total	+ 7,5	+ 4,0	+ 11,5	+ 17,3	+ 23,0	224	13 395	100
Intra-C.E.E.	+ 8,7	+ 5,0	+ 13,2	+ 19,2	+ 22,1	243	7 434	55,9
Extra-C.E.E.	+ 6,0	+ 2,9	+ 9,5	+ 15,0	+ 24,1	205	5 911	44,1
<b>Importations de produits alimentaires, boissons, tabacs</b>								
Total	+ 3,9	+ 11,3	+ 9,7	+ 19,0	+ 13,5	205	1 636	12,6
Intra-C.E.E.	+ 8,3	+ 22,7	+ 23,1	+ 49,4	+ 5,1	405	607	4,5
Extra-C.E.E.	+ 2,5	+ 7,6	+ 3,2	+ 5,4	+ 18,8	161	1 079	8,1
<b>Importations de matières premières et produits énergétiques</b>								
Total	+ 0,9	+ 5,2	+ 8,6	+ 13,8	+ 24,3	194	2 747	20,5
Intra-C.E.E.	+ 7,7	+ 9,9	+ 4,8	+ 3,0	+ 7,1	155	475	3,5
Extra-C.E.E.	- 0,9	+ 3,9	+ 9,7	+ 16,9	+ 28,7	205	2 272	17,0
<b>Importations de produits industriels finis et semi-finis</b>								
Total	+ 10,5	+ 2,2	+ 12,8	+ 18,1	+ 24,5	248	8 962	66,9
Intra-C.E.E.	+ 8,3	+ 3,3	+ 12,9	+ 18,1	+ 25,3	252	6 402	47,3
Extra-C.E.E.	+ 14,7	- 0,3	+ 12,6	+ 18,1	+ 22,5	239	2 560	19,1

TABLEAU 4 : Principaux indicateurs mensuels

	Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mal	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
<b>Production industrielle (1963 = 100)</b>	1970	180,6	179,4	181,7	180,7	179,6	177,6	187,4	178,6	181,7	186,2	186,4	186,9
	1971	198,6	193,8	193,2	190,5	192,5	189,5	193,2	194,5	194,2	199,7	200,1	194,9
	1972	216,5	210,7	198,9	214,2	209,5	205,5	208,8					
<b>Nombre de chômeurs (en 1000)</b>	1970	59,5	58,3	55,8	55,6	56,7	56,1	53,6	54,1	55,4	55,7	54,7	53,9
	1971	57,5	55,0	57,1	57,9	62,0	66,0	67,0	71,1	76,9	82,3	90,1	92,1
	1972	95,0	103,3	106,9	113,7	117,2	121,2	120,4					
<b>Construction : Nombre de permis de construire pour logements</b>	1970	10 085	10 637	10 969	9 912	10 537	11 716	15 400	11 799	13 465	12 110	9 752	10 457
	1971	11 932	9 582	10 212	12 406	10 324	11 564	11 910	11 059	11 945	10 657	1 204	12 638
	1972	15 377	13 066	12 308	12 823	14 397	13 067	15 175					
<b>Consommation privée : Chiffre d'affaires de grands magasins (1963 = 100)</b>	1970	209	213	213	213	226	209	228	215	224	244	203	239
	1971	218	233	225	235	233	256	237	271	242	263	242	251
	1972												
<b>Prix à la consommation (1963 = 100)</b>	1970	136,6	137,9	139,3	139,9	139,8	140,5	140,9	142,3	143,3	143,8	143,8	143,9
	1970	145,3	147,4	148,5	150,4	150,8	151,3	151,7	153,0	154,3	155,7	155,5	156,4
	1972	157,7	158,9	160,3	162,5	162,9	163,3	162,8	164,0				
<b>Importations de marchandises (Mio U.C.)</b>	1970	1 002	1 053	993	1 079	1 125	1 137	1 146	1 111	1 117	1 108	1 262	1 255
	1971	1 103	1 232	1 234	1 201	1 171	1 215	1 193	1 243	1 313	1 229	1 238	1 272
	1972	1 163	1 302	1 339	1 278	1 267	1 301	1 165					
<b>Exportations de marchandises (Mio U.C.)</b>	1970	904	944	923	998	932	960	992	969	1 042	977	1 071	1 068
	1971	1 048	1 088	1 148	1 111	1 045	1 132	1 113	1 159	1 139	1 132	1 183	1 191
	1972	1 174	1 190	1 312	1 189	1 303	1 272	1 087					
<b>Solde de la balance commerciale (Mio U.C.)</b>	1970	- 98	- 109	- 70	- 81	- 183	- 177	- 154	- 142	- 75	- 131	- 191	- 187
	1971	- 55	- 144	- 136	- 90	- 126	- 83	- 80	- 84	- 174	- 97	- 55	- 81
	1972	11	- 112	- 27	- 87	36	- 29	- 78					
<b>Réserves d'or et de devises (Mio U.C.)</b>	1970	2 676	2 673	2 670	2 611	2 657	2 683	2 799	2 943	2 990	3 246	3 242	3 235
	1971	3 339	3 529	3 543	3 394	3 540	3 492	3 476	3 438	3 585	3 564	3 527	3 568
	1972	3 615	3 701	4 082	4 041	4 027	4 094	4 681	4 570				
<b>Disponibilités monétaires (Mio U.C.)</b>	1970	6 496	6 528	6 631	6 693	6 784	6 741	6 901	7 014	7 052	7 120	7 219	7 233
	1971	7 484	7 583	7 657	7 893	8 193	7 983	8 127	8 127	8 268	8 321	8 336	8 552
	1972	8 681	8 755	9 338	9 539	9 706							

## Pays-Bas

### REMARQUES CONCERNANT LES GRAPHIQUES ET TABLEAUX

Source : Office statistique des Communautés européennes (sauf mention contraire).  
Conversion en unités de compte (1 U.C. = 0,888671 gramme d'or fin).

#### Graphique 1

— Exportations : (fob). Séries corrigées des variations saisonnières. Moyennes mobiles sur trois mois.

#### Graphique 2

— Production industrielle : à l'exclusion de la construction et de l'industrie des denrées alimentaires, boissons et tabacs. Chiffres désaisonnalisés. Moyennes mobiles sur trois mois.

#### Graphique 3

— Marché de l'emploi: Séries désaisonnalisées. Moyennes mobiles sur trois mois. Situation en fin de mois.

#### Graphique 4

— Importations : (caf). Séries corrigées des variations saisonnières. Moyennes mobiles sur trois mois.

#### Graphique 5

— Prix à la consommation et salaires: Indice du coût de la vie. Source: CBS. Indices des salaires horaires bruts dans l'industrie (industries extractives et construction non comprises; indice des salaires conventionnels.

#### Graphique 6

— Balance commerciale : Différence entre les importations et les exportations désaisonnalisées, en valeur.

#### Graphique 7

— Crédits bancaires à l'économie : Crédits à court terme des banques commerciales. Chiffres en fin de période.

---

#### Tableau 1

Source : Nationale Rekeningen 1971, CBS.

- Produit intérieur brut aux prix du marché.
- Production industrielle: Valeur ajoutée par l'industrie y compris la construction.
- Exportations et importations: Biens et services.
- Rémunération brute par salarié: Y compris le cotisations sociales versées par les entreprises.

#### Tableau 2

- Solde extérieur: en termes de comptabilité nationale.
- Taux de chômage: Source: CBS. Pourcentage du nombre de chômeurs par rapport à la population active civile occupée.
- Prix de la consommation privée: Indices des prix implicites fournis dans les comptes nationaux.

#### Tableau 3

- Exportations fob, importations caf. Conversion sur la base des taux de change officiels. Le regroupement des produits est effectué sur la base de la « Classification statistique et tarifaire pour le commerce international » (CST); produits alimentaires, boissons et tabacs: Groupes CST 0 et 1; Matières premières et produits énergétiques: Groupes CST 2 à 4; Produits finis et semi-finis: Groupes CST 5 à 9.

#### Tableau 4

- Production industrielle: Chiffres désaisonnalisés. Construction et alimentation exclues.
- Chômeurs: Chiffres désaisonnalisés. Situation en fin de mois.
- Construction: Nombre de logements autorisés. Chiffres désaisonnalisés.
- Consommation privée: Indices désaisonnalisés du chiffre d'affaires des grands magasins.
- Prix à la consommation: Chiffres non désaisonnalisés.
- Importations caf, exportations fob. Conversion sur la base des taux de change officiels. Chiffres désaisonnalisés.
- Balance commerciale: Différence entre les importations et les exportations désaisonnalisées.
- Réserves d'or et de devises : Réserves des autorités monétaires en or et en devises convertibles, avoirs en droits de tirages spéciaux et position de réserve auprès du FMI. Chiffres bruts à fin de mois, à l'exclusion des engagements extérieurs.
- Disponibilités monétaires: Billets et monnaies divisionnaires en circulation sans les encaisses des institutions monétaires. Dépôts à vue auprès des instituts de crédit. Chiffres désaisonnalisés. Situation en fin de mois.

## E. Union économique belgo-luxembourgeoise

### Belgique

#### 1. L'évolution au cours des derniers mois

La reprise conjoncturelle s'est poursuivie au cours des derniers mois, tandis que les conditions de l'équilibre interne ont plutôt eu tendance à marquer une nouvelle détérioration.

La demande étrangère est demeurée en forte expansion. Pour la période juin-août, les exportations de marchandises ont dépassé de 8,5 % en valeur le niveau enregistré un an auparavant. Pour ce qui concerne la demande intérieure, de sensibles impulsions ont émané de la demande des administrations publiques et, dans une moindre mesure, de celle des ménages. En revanche, les entreprises ont montré beaucoup de réserve dans la mise en œuvre de nouveaux programmes d'investissements fixes. Au total, il semble même que leurs dépenses d'investissement aient diminué. Les investissements en construction des administrations publiques ont cependant continué de se développer à un rythme rapide et une amélioration de la demande a été observée dans le secteur de la construction résidentielle. L'expansion de la consommation des administrations publiques s'est accélérée. La vive augmentation des revenus disponibles, notamment des revenus salariaux (en juin, les gains horaires dans l'industrie dépassaient de 12 % environ leur niveau de juin 1971), ainsi qu'un léger accroissement de la propension à consommer, ont accéléré l'expansion des dépenses de consommation des ménages, notamment en ce qui concerne certains biens de consommation durables.

La croissance de la production est demeurée assez rapide. En comparaison annuelle et suivant l'indice de la production industrielle de l'I.N.S. (construction exclue), elle a atteint 6,2 % pour la période avril-juin. Le taux d'utilisation des capacités techniques s'est quelque peu amélioré depuis le commencement de l'année. Le chômage a cependant continué d'accuser une légère tendance à la hausse; le taux de chômage (nombre désaisonnalisé de chômeurs par rapport à la population active civile) s'est élevé à 2,6 % au mois d'août, contre 2 % au début de l'année.

La tendance des prix est restée nettement ascendante. Au niveau des prix à la consommation, une accélération de la hausse a même été obser-

vée, qu'il faut sans doute attribuer, en ordre principal, à l'incidence de l'augmentation continue des coûts salariaux sur les prix des services, ainsi qu'à l'enchérissement plus rapide des produits alimentaires. Au cours des neuf premiers mois de l'année, l'indice des prix à la consommation s'est élevé de 4,3 %. En septembre, il dépassait de 5,4 % son niveau de septembre 1971.

L'expansion relativement rapide des exportations s'est traduite par une nouvelle amélioration du solde extérieur, du moins si l'on en juge d'après les données relatives aux règlements officiels. Ainsi, en dépit du déficit laissé par les mouvements de capitaux, la balance des paiements globale de l'U.E.B.L. a marqué une nette tendance à l'amélioration, par suite notamment de la diminution des entrées nettes de devises au titre des investissements directs. Pour les huit premiers mois, on a enregistré un excédent de 11,8 milliards de francs, contre 19 milliards pour la même période de 1971.

Comme, par ailleurs, l'expansion du crédit bancaire se poursuivait à un rythme relativement rapide, la masse monétaire s'est considérablement accrue. Fin juillet, elle accusait une augmentation de 11,6 % en comparaison annuelle. En corrélation avec la crise de la livre sterling, un important afflux de capitaux en provenance de l'étranger a été observé en juin et en juillet; un accord conclu à la fin du mois de juillet avec les banques commerciales a cependant permis à l'institut d'émission de stériliser des liquidités en provenance de l'étranger pour un montant de 10 milliards de francs. Les taux d'intérêt à court terme ont augmenté légèrement; les taux d'intérêt à moyen et à long terme, en revanche, ont accusé une faible baisse au cours des derniers mois.

#### 2. Les perspectives

L'essor conjoncturel devrait persister durant les prochains mois; mais on peut craindre une nouvelle aggravation des difficultés rencontrées pour contenir la poussée des prix et des coûts.

L'expansion des exportations sera sans doute plus vive qu'on ne l'avait initialement prévu.

*Emplois et ressources de biens et services*

	1969 <sup>(1)</sup>	1970 <sup>(1)</sup>		1971 <sup>(1)</sup>		1972 <sup>(2)</sup>	
	Aux prix cou- rants, Mrd Fb	Variation par rapport à l'année précédente, en %					
		Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Exportations <sup>(3)</sup>	520,9	+ 11,5	+ 18,2	+ 8,1	+ 10,1	+ 8	+ 9½
Formation brute de capital fixe	240,5	+ 7,4	+ 20,4	- 2,8	+ 6,0	+ 2½	+ 10
Consommation des administrations	159,1	+ 3,1	+ 9,6	+ 4,8	+ 14,0	+ 7	+ 14
Consommation des ménages	720,2	+ 4,3	+ 7,0	+ 4,6	+ 10,5	+ 4½	+ 9½
Produit national brut	1 160,0	+ 6,2	+ 11,5	+ 3,7	+ 9,6	+ 4	+ 9½
Importations <sup>(3)</sup>	503,4	+ 8,6	+ 14,4	+ 6,2	+ 10,1	+ 9½	+ 11

<sup>(1)</sup> Institut national de Statistique (I.N.S.).

<sup>(2)</sup> Prévisions.

<sup>(3)</sup> Biens, services et revenus de facteurs.

*Remarques générales :*

(a) La différence entre les données relatives aux emplois, d'une part, et celles qui concernent les ressources, d'autre part, est imputable aux variations de stocks.

(b) Les prévisions constituent des approximations qui ont été établies sur la base d'hypothèses déterminées, le plus souvent précisées dans le rapport trimestriel. Leur élaboration et leur publication n'engagent que la responsabilité de la Commission.

L'amélioration des perspectives de vente dans les pays clients devrait être pleinement exploitée par les exportateurs belges, dont la position concurrentielle reste relativement favorable. En outre, le dynamisme de la demande intérieure ne peut manquer de s'accroître. Ainsi la reprise des investissements dans la construction résidentielle pourrait s'accroître avant la fin de l'année, sous l'influence de mesures de soutien prises par les autorités. De même, il n'est pas exclu que le climat des investissements ne s'améliore progressivement dans le secteur des entreprises, du fait notamment de l'utilisation croissante des capacités techniques de production. Quant à la consommation des ménages, elle accusera sans doute une assez vive expansion, d'autant plus que l'essor progressif de la conjoncture et la persistance du climat inflationniste devraient stimu-

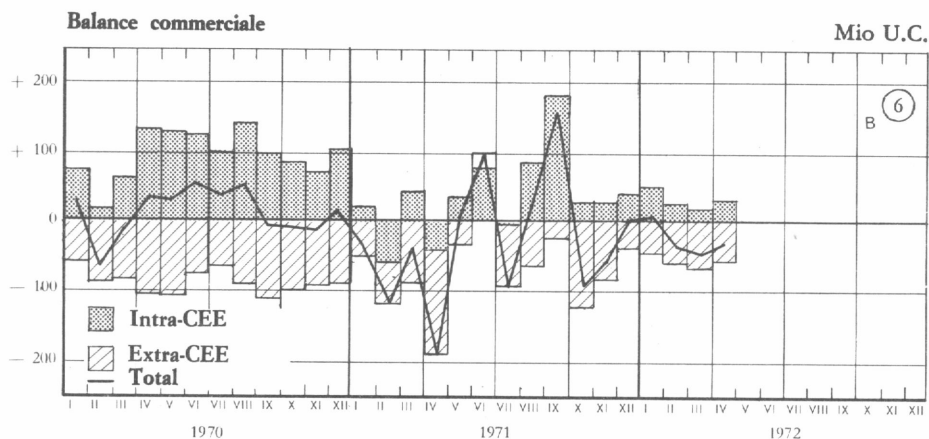
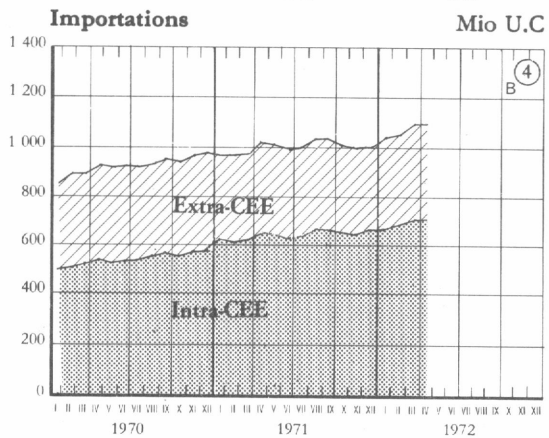
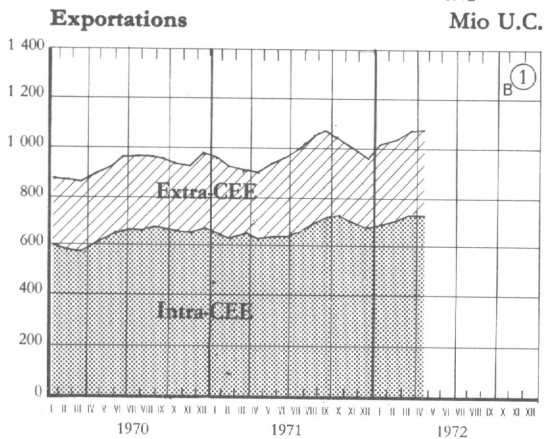
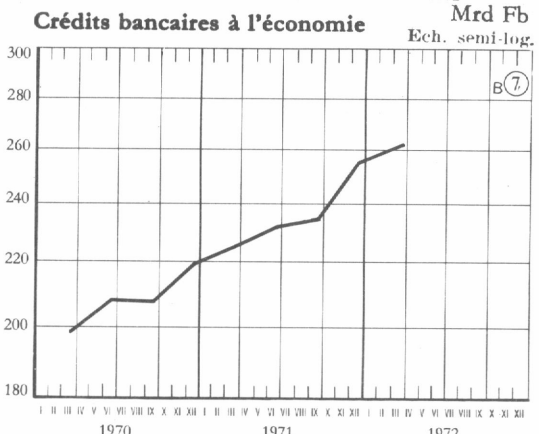
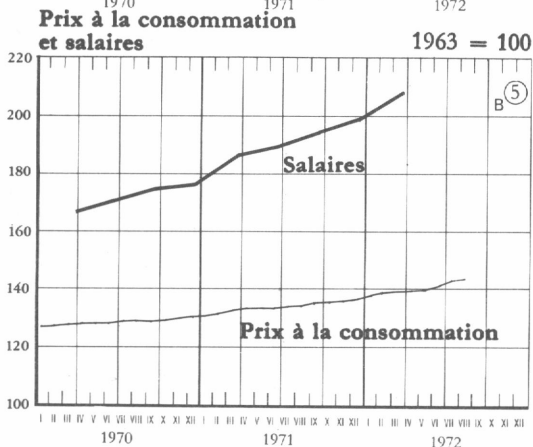
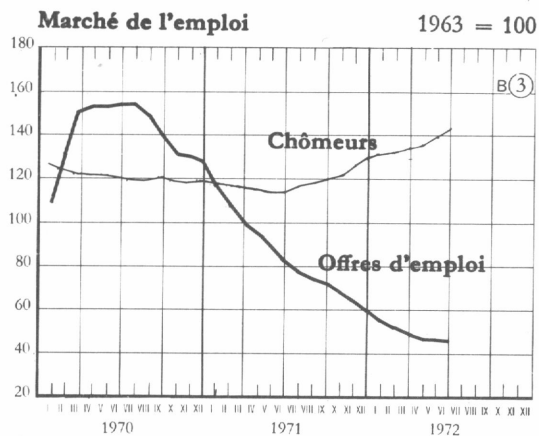
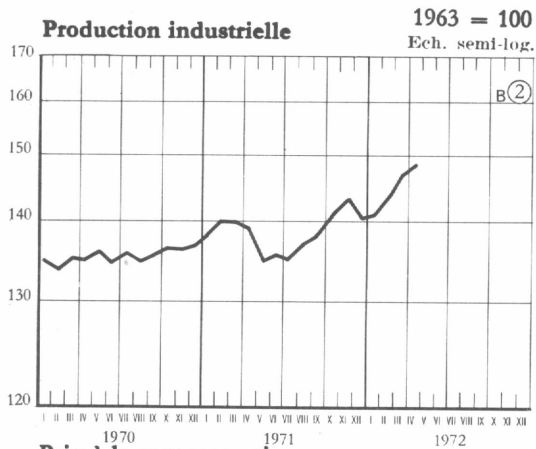
ler la propension à consommer. Enfin, il est à présumer que les opérations budgétaires continueront d'imprimer de sensibles impulsions à l'activité économique en dépit de la nécessité de contenir l'augmentation, particulièrement rapide jusqu'à présent, du déficit budgétaire de l'Etat.

Dans ces conditions, la croissance de la production, notamment de la production industrielle, devrait se poursuivre. Il en sera vraisemblablement de même pour les importations. L'excédent extérieur devrait néanmoins demeurer élevé, étant donné les perspectives favorables d'exportation.

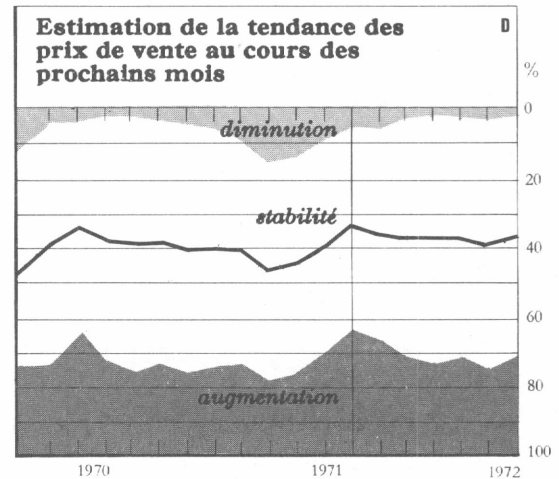
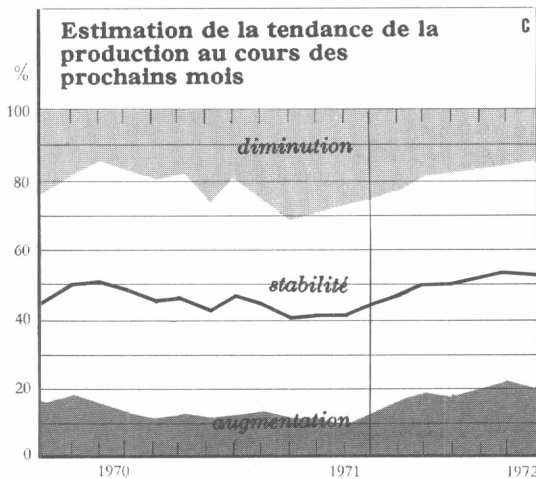
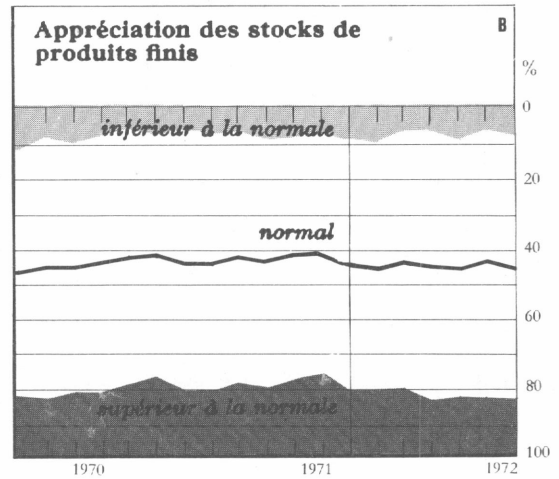
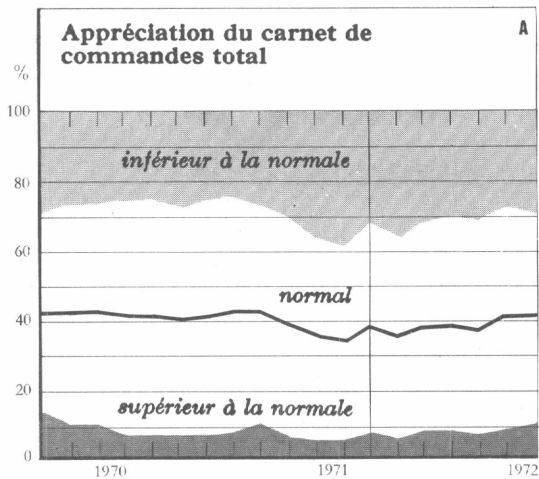
Une amélioration des conditions de l'équilibre interne n'est guère à escompter pour les prochains mois. Il est surtout à craindre que la poussée des coûts ne continue d'influer sur les prix



INDICATEURS ÉCONOMIQUES



OPINIONS DES CHEFS D'ENTREPRISE  
SUR LA CONJONCTURE DANS L'INDUSTRIE



Réponses aux questions de l'enquête de conjoncture CEE, effectuée en Belgique par la Banque nationale de Belgique.

GRAPHIQUES A, B, C et D : Les trois zones, grise, blanche et noire, représentent l'évolution des pourcentages des trois réponses possibles à la question posée.

Les courbes en noir, dont l'échelle se trouve entre les deux graphiques, représentent l'évolution de la somme des pourcentages pondérés par :

- 0,03 pour les réponses : « supérieur à la normale » ou « augmentation » ;
- 0,02 pour les réponses : « normal » ou « stabilité » ;
- 0,01 pour les réponses : « inférieur à la normale » ou « diminution ».

intérieurs, le raffermissement de la demande globale permettant de répercuter plus aisément les hausses de coûts sur les utilisateurs et les consommateurs.

## Principales mesures de politique économique

*Avril :*

— La revalorisation de la fonction publique entre en vigueur; la charge budgétaire pour 1972 est estimée à environ 14½ milliards de francs.

— Les primes à la construction et à l'achat de logements, ainsi qu'à leur assainissement, sont majorées d'un supplément conjoncturel; ainsi la prime à la construction est uniformément augmentée de 40 000 francs pour les demandes introduites entre le 1<sup>er</sup> avril et le 31 décembre 1972.

— La réglementation des ventes à tempérament est assouplie: l'acompte est fixé au minimum légal de 15 % et les délais de remboursement sont prolongés.

— La réglementation relative à la déclaration des hausses de prix est assouplie et simplifiée. Ainsi, les entreprises ayant un chiffre d'affaires de moins de 5 millions sont exonérées de l'obligation de présenter une déclaration préalable de hausse des prix.

— La décision est prise de verser en septembre un mois supplémentaire d'allocations familiales à tous les bénéficiaires.

— Dans le cadre de la politique gouvernementale de relance économique, la Caisse générale d'Épargne et de Retraite porte le montant des crédits pour le logement social de 4 à 5 milliards.

— L'Institut belgo-luxembourgeois du Change précise la portée des mesures prises le 9 mars 1972 en vue de freiner les entrées de fonds par l'intermédiaire des banques. Celles-ci doivent notamment suivre en permanence une politique de change visant à maintenir à un niveau modéré leur position globale (comptant et terme réunis) en monnaies étrangères.

— Le Gouvernement adopte une série de mesures en faveur des petites et moyennes entrepri-

ses: prime d'emploi, promotion des exportations, assouplissement de l'application des lois d'expansion et extension de cette législation aux petites et moyennes entreprises de distribution, ainsi qu'aux hôtels et restaurants.

*Mai :*

— Des mesures sont prises dans le but de favoriser la construction, l'acquisition et la transformation d'habitations moyennes.

— Un accord concernant l'harmonisation des droits d'accises est conclu entre les Gouvernements des pays du Benelux.

— Le Comité de Ministres de l'Union économique Benelux parvient à un accord au sujet de la préparation de la coordination des politiques budgétaires, compte tenu des consultations entre les Etats membres des C.E.: avant la fin du deuxième trimestre, les autorités des trois pays examineront en commun les grandes options du budget de l'exercice suivant et elles procéderont, avant la fin du mois de septembre, à un échange de vues au sujet des projets de budget.

*Juin :*

— L'Office national du Ducroire est autorisé à couvrir les risques de change résultant des fluctuations des cours pour les exportations de biens d'équipement vers les pays tiers, lorsque la durée d'exécution des contrats dépasse deux ans.

— Une loi est votée, qui ramène le droit d'apport de 2,5 % à 2 % et supprime le droit de timbre sur les souscriptions de valeurs mobilières.

— Un arrêté autorise, conformément à la loi d'expansion économique, l'octroi d'aides régionales complémentaires.

— Les tarifs postaux et téléphoniques, de même que le prix du pain, sont relevés à partir du 1<sup>er</sup> juin.

— La loi concernant le décime additionnel à l'impôt sur les sociétés et à l'impôt sur les sociétés étrangères est publiée.

*Juillet :*

— Une hausse de certains tarifs ferroviaires entre en vigueur au 1<sup>er</sup> juillet: les abonnements ordinaires augmentent de 10 % et les tarifs « voyageurs » de 14,75 %.

— La pension des indépendants est augmentée; au 1<sup>er</sup> juillet, elle s'élève, pour un homme marié, à 65 000 francs, et atteindra 70 000 francs en 1974.

— La loi approuvant la modification de la parité du franc belge (hausse de 2,76 %), appliquée en fait depuis le 18 décembre 1971 et introduisant un nouveau statut monétaire, est publiée. A l'avenir, la fixation d'une nouvelle parité officielle du franc appartiendra au Gouvernement, qui sera tenu d'en informer immédiatement le Parlement.

— La Banque nationale et la Commission bancaire concluent un accord avec les banques commerciales belges concernant la constitution d'une réserve monétaire par le dépôt auprès de la Banque nationale, dans des comptes bloqués non productifs d'intérêts, d'une partie de leurs dépôts en francs belges convertibles. Cette mesure est destinée à absorber une partie des liquidités excessives créées au cours des semaines précédentes par les entrées massives de devises étrangères. Le montant stérilisé s'élèverait à 10 milliards de francs, représentant environ 25 % des dépôts bancaires en francs convertibles. L'accord contient une disposition destinée à éviter une contraction des concours apportés par les banques au secteur public. En outre, la Banque nationale décide de ramener, à partir du 28 juillet, le coefficient des plafonds de réescompte et de visa des banques de 9 % à 8 % de leurs moyens d'action.

— Une loi majore, à partir du 1<sup>er</sup> avril 1972, la taxe sur les appareils automatiques de divertissement.

#### Août :

— Le plafond des revenus des dépôts d'épargne exonérés de l'impôt sur les personnes physiques est porté de 7 500 à 10 000 francs à partir de l'exercice 1973.

— Le Gouvernement approuve un arrêté de la Commission bancaire qui modifie la réglementation concernant les fonds propres des banques.

— La loi portant approbation des « Lignes de force du Plan » (1971-1975) est publiée. Le plan

quinquennal des investissements publics est impératif pour les pouvoirs publics et devra se traduire annuellement dans les budgets.

— Le Gouvernement prend une série de mesures de contrôle visant à une plus exacte perception de la taxe sur la valeur ajoutée dans plusieurs secteurs d'activité.

— Le Ministre de l'Intérieur incite les communes à limiter leurs dépenses en 1973 et à en assurer le financement par des impôts extraordinaires. L'octroi de subventions par le pouvoir central sera réservé aux communes ayant établi leurs taxes en respectant certains taux minima.

#### Septembre :

— Le taux de la T.V.A. applicable aux boissons consommées à domicile (sauf le lait et les boissons spiritueuses) est porté de 6 à 14 % à partir du 1<sup>er</sup> septembre.

— Une majoration différenciée des redevances afférentes aux récepteurs de radio et de télévision est appliquée, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> avril.

— La valeur vénale maximum d'une maison dont l'achat peut faire l'objet d'un prêt à taux réduit avec garantie de l'Etat, ainsi que le montant maximum du prêt, sont majorés de 100 000 francs.

— L'exonération des pensions de vieillesse des ménages est élargie, au moyen des déductions forfaitaires, jusqu'à concurrence de 85 000 francs pour l'exercice 1971 et de 90 000 francs pour l'exercice 1972.

— Diverses mesures sont prises en matière de politique des prix : fixation de prix maxima pour les eaux minérales lors de la vente au consommateur, hausse des prix des cigarettes, etc.

— Pour financer en partie les dépenses du Fonds des Routes, le Gouvernement décide d'augmenter, avec effet au 25 septembre, les droits d'accises sur l'essence. Cette mesure, qui s'accompagne de la fixation de prix maxima pour l'essence, devrait rapporter environ 4½ milliards de francs sur base annuelle.

TABLEAU 1 : Évolution de quelques grandeurs économiques importantes

	1967	1968	1969	1970	1971	1971
	Variation en volume par rapport à l'année précédente (en %)					1963 = 100
Produit national brut	+ 3,9	+ 4,2	+ 7,1	+ 6,2	+ 3,7	146
Production industrielle	+ 2,2	+ 5,5	+ 11,7	+ 6,6	+ 3,0	160
Importations totales	+ 3,5	+ 13,6	+ 15,9	+ 8,6	+ 6,2	201
Consommation privée	+ 2,7	+ 5,7	+ 6,2	+ 4,3	+ 4,6	140
Consommation publique	+ 6,0	+ 3,7	+ 6,3	+ 3,1	+ 4,8	144
Formation brute de capital fixe	+ 2,6	- 2,3	+ 5,6	+ 9,8	- 3,1	140
Exportations totales	+ 6,7	+ 13,8	+ 15,9	+ 11,5	+ 8,1	211
Produit national brut par tête	+ 3,4	+ 3,9	+ 6,8	+ 5,9	+ 3,3	140
Produit national brut par personne active occupée	+ 4,4	+ 4,2	+ 5,3	+ 4,5	+ 2,7	138
	Variation en valeur par rapport à l'année précédente (en %)					
Rémunération brute par salarié	+ 7,4	+ 6,1	+ 8,5	9,7	+ 12,7	199

TABLEAU 2 : Évolution des conditions de l'équilibre interne et externe de l'économie

	1967	1968	1969	1970	1971
Solde extérieur					
Mio. U.C.	+ 180	+ 197	+ 360	+ 822	906
% du produit national brut	+ 0,9	+ 0,9	+ 1,5	+ 3,1	3,1
Taux de chômage	2,3	2,8	2,3	1,9	1,9
Prix de la consommation privée (variation par rapport à l'année précédente, en %)	+ 2,5	+ 2,3	+ 2,6	+ 2,7	+ 5,7

Belgique

TABLEAU 3 : Commerce extérieur (évolution à prix courants)

	Variation par rapport à l'année précédente (en %)					Indice 1963=100	Valeur absolue (Mio. U.C.)	% du total
	1967	1968	1969	1970	1971	1971	1971	1971
<b>Exportations de marchandises</b>								
Total	+ 3,0	+ 16,0	+ 23,3	+ 15,2	+ 4,0	250	12 077	100
Intra-C.E.E.	+ 3,2	+ 18,5	+ 29,5	+ 16,9	+ 4,2	282	8 286	68,6
Extra-C.E.E.	+ 2,5	+ 11,7	+ 12,1	+ 11,6	+ 3,7	201	3 792	31,4
<b>Exportations de produits alimentaires, boissons, tabacs</b>								
Total	+ 13,8	+ 15,5	+ 21,8	+ 19,6	+ 14,9	348	1 072	8,9
Intra-C.E.E.	+ 25,7	+ 24,6	+ 27,1	+ 16,9	+ 11,7	379	870	7,2
Extra-C.E.E.	+ 1,3	- 13,4	- 1,8	+ 35,3	+ 30,8	230	201	1,7
<b>Exportations de matières premières et produits énergétiques</b>								
Total	- 2,4	+ 13,4	+ 21,4	+ 0,1	- 5,7	135	799	6,6
Intra-C.E.E.	- 3,6	+ 10,8	+ 21,3	+ 4,6	- 5,7	138	495	4,1
Extra-C.E.E.	- 0,5	+ 17,4	+ 21,7	- 6,4	- 5,7	131	304	2,5
<b>Exportations de produits industriels finis et semi-finis</b>								
Total	+ 2,3	+ 16,4	+ 23,6	+ 15,9	+ 4,1	262	10 206	84,5
Intra-C.E.E.	+ 1,9	+ 18,7	+ 30,3	+ 17,4	+ 4,5	297	6 921	57,3
Extra-C.E.E.	+ 2,9	+ 12,8	+ 11,8	+ 12,6	+ 3,5	208	3 287	27,2
<b>Importations de marchandises</b>								
Total	0	+ 16,1	+ 19,9	+ 13,6	+ 10,3	245	12 537	100 0
Intra-C.E.E.	- 0,6	+ 14,8	+ 25,3	+ 16,4	+ 18,5	295	7 924	63,2
Extra-C.E.E.	+ 0,6	+ 17,8	+ 13,3	+ 9,8	- 1,4	190	4 613	36,8
<b>Importations de produits alimentaires, boissons, tabacs</b>								
Total	+ 10,0	+ 2,8	+ 14,9	+ 17,1	+ 11,4	246	1 512	12,1
Intra-C.E.E.	+ 11,3	+ 24,0	+ 23,3	+ 20,4	+ 14,7	372	886	7,1
Extra-C.E.E.	+ 8,6	- 13,1	+ 5,8	+ 13,1	+ 6,9	167	626	5,0
<b>Importations de matières premières et produits énergétiques</b>								
Total	- 2,1	+ 22,8	+ 11,3	+ 11,7	+ 2,7	180	2 516	20,1
Intra-C.E.E.	- 5,5	+ 17,6	+ 15,3	+ 12,0	+ 16,0	204	1 017	8,1
Extra-C.E.E.	- 0,2	+ 25,7	+ 9,1	+ 11,5	- 4,8	166	1 499	12,0
<b>Importations de produits industriels finis et semi-finis</b>								
Total	- 1,1	+ 16,7	+ 24,2	+ 13,6	+ 12,7	276	8 495	67,8
Intra-C.E.E.	- 1,1	+ 13,0	+ 23,0	+ 16,8	+ 19,5	311	6 010	47,9
Extra-C.E.E.	- 1,2	+ 23,6	+ 17,9	+ 7,9	- 1,0	217	2 485	19,8

TABLEAU 4 : Principaux indicateurs mensuels

	Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Jun	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
<b>Production industrielle (1963 = 100)</b>	1970	130,1	132,9	136,9	132,6	141,3	133,0	135,5	136,4	134,6	137,8	135,2	138,2
	1971	141,3	140,4	135,7	138,5	131,3	138,0	138,5	135,5	141,4	144,9	139,1	137,5
	1972	146,1	142,1	141,9	153,5	155,1	151,0	138,7					
<b>Nombre de chômeurs (en 1000)</b>	1970	73,3	72,8	72,5	71,6	70,1	71,7	70,1	70,9	70,8	70,3	69,1	69,9
	1971	69,1	67,9	67,3	67,0	67,7	69,2	71,0	72,2	72,9	73,9	77,0	76,5
	1972	78,6	79,0	81,2	83,0	85,0	87,9	89,5	90,6				
<b>Construction : Nombre de permis de construire pour logements (en 1000)</b>	1970	3 211	3 238	2 905	3 490	2 819	2 567	2 567	2 551	2 875	2 530	2 254	3 101
	1971	2 731	2 048	2 267	2 101	1 971	2 611	2 611	2 855	2 310	2 810	2 873	2 453
	1972	3 693	4 165	4 420	4 566								
<b>Consommation privée : Chiffre d'affaires des grands magasins (1963 = 100)</b>	1970	158	156	158	156	160	158	164	158	165	179	163	182
	1971	167	169	161	173	166	177	182	181	180	187	180	183
	1972	186	195	203	183	192							
<b>Prix à la consommation (1963 = 100)</b>	1970	126,73	127,12	127,85	128,33	128,35	128,40	129,07	129,34	129,30	129,53	129,91	130,13
	1971	130,81	131,83	132,89	133,07	133,40	133,68	134,50	135,01	135,95	136,32	136,79	137,38
	1972	138,02	138,75	138,93	139,42	139,67	141,03	142,07	142,32	143,27			
<b>Importations de marchandises (Mio. U.C.)</b>	1970	847	938	873	1 020	859	945	1 006	895	1 019	928	982	1 017
	1971	921,0	986,9	1 030,4	1 045,5	957,7	1 014,0	1 025,5	1 025,0	1 022,3	1 005,0	1 017,9	1 021,0
	1972	1 044,8	1 044,9	1 168,7	1 041,6	1 030,4	1 159,5	996,1					
<b>Exportations de marchandises (Mio. U.C.)</b>	1970	879	881	903	1 019	903	1 008	995	1 983	984	933	979	1 036
	1971	884,4	876,3	1 026,3	885,1	969,3	1 078,7	988,9	961,1	1 146,8	940,2	963,7	1 026,6
	1972	1 049,8	1 015,3	1 136,4	1 030,7	1 214,8	1 269,3	1 024,1					
<b>Solde de la balance commerciale (Mio. U.C.)</b>	1970	+ 32	- 25	+ 30	- 1	+ 44	+ 63	- 11	88	- 35	+ 5	- 3	19
	1971	- 43,6	- 110,6	- 4,1	- 60,4	+ 11,6	+ 64,7	- 36,6	- 63,9	+ 124,5	- 64,8	- 54,2	+ 5,6
	1972	+ 5,8	- 29,6	- 32,3	- 10,9	+ 134,4	+ 109,8	+ 28					
<b>Réserves d'or et de devises (Mio. U.C.)</b>	1970	2 479	2 504	2 587	2 564	2 581	2 605	2 723	2 750	2 797	2 842	2 894	2 854
	1971	3 119	3 125	3 083	3 105	3 307	3 205	3 298	3 449	3 433	3 343	3 341	3 349
	1972	3 445	3 564	3 537	3 507	3 480	3 698	3 846	3 901				
<b>Disponibilités monétaires (Mio U.C.)</b>	1970	7 692	7 749	7 864	7 903	7 892	7 890	7 987	7 911	7 989	8 096	8 078	8 224
	1971	8 439	8 432	8 411	8 487	8 620	8 678	8 825	8 808	8 940	9 009	9 062	9 336
	1972	9 503	9 510	9 735	9 845	9 703	10 078						

## REMARQUES CONCERNANT LES GRAPHIQUES ET TABLEAUX

Source : Office statistique des Communautés européennes (sauf mention contraire).  
Conversion en unités de compte (1 U.C. = 0,888671 gramme d'or fin).

*Graphique 1*

— Exportations UEBL: (fob). Séries corrigées des variations saisonnières. Moyennes mobiles sur trois mois.

*Graphique 2*

— Production industrielle : à l'exclusion de la construction et de l'industrie des denrées alimentaires, boissons et tabacs. Chiffres désaisonnalisés. Moyennes mobiles sur trois mois.

*Graphique 3*

— Marché de l'emploi : Séries désaisonnalisées. Moyennes mobiles sur trois mois. Situation en fin de mois.

*Graphique 4*

— Importations UEBL: (caf). Séries corrigées des variations saisonnières. Moyennes mobiles sur trois mois.

*Graphique 5*

— Prix à la consommation et salaires. Prix à la consommation. Source : Ministère des affaires économiques. Salaires conventionnels ouvriers, ensemble des branches. Source : Ministère du travail et de l'emploi.

*Graphique 6*

— Balance commerciale UEBL: Différence entre les importations et les exportations désaisonnalisées, en valeur.

*Graphique 7*

— Crédits bancaires à l'économie : Crédits financés par les organismes monétaires. Chiffres en fin de période.

*Tableau 1*

- Produit national brut au prix du marché.
- Production industrielle : Valeur ajoutée par l'industrie.
- Exportations et importations totales : Biens, services et revenus de facteurs.
- Rémunération brute par salarié : Y compris les cotisations versées par les entreprises.

*Tableau 2*

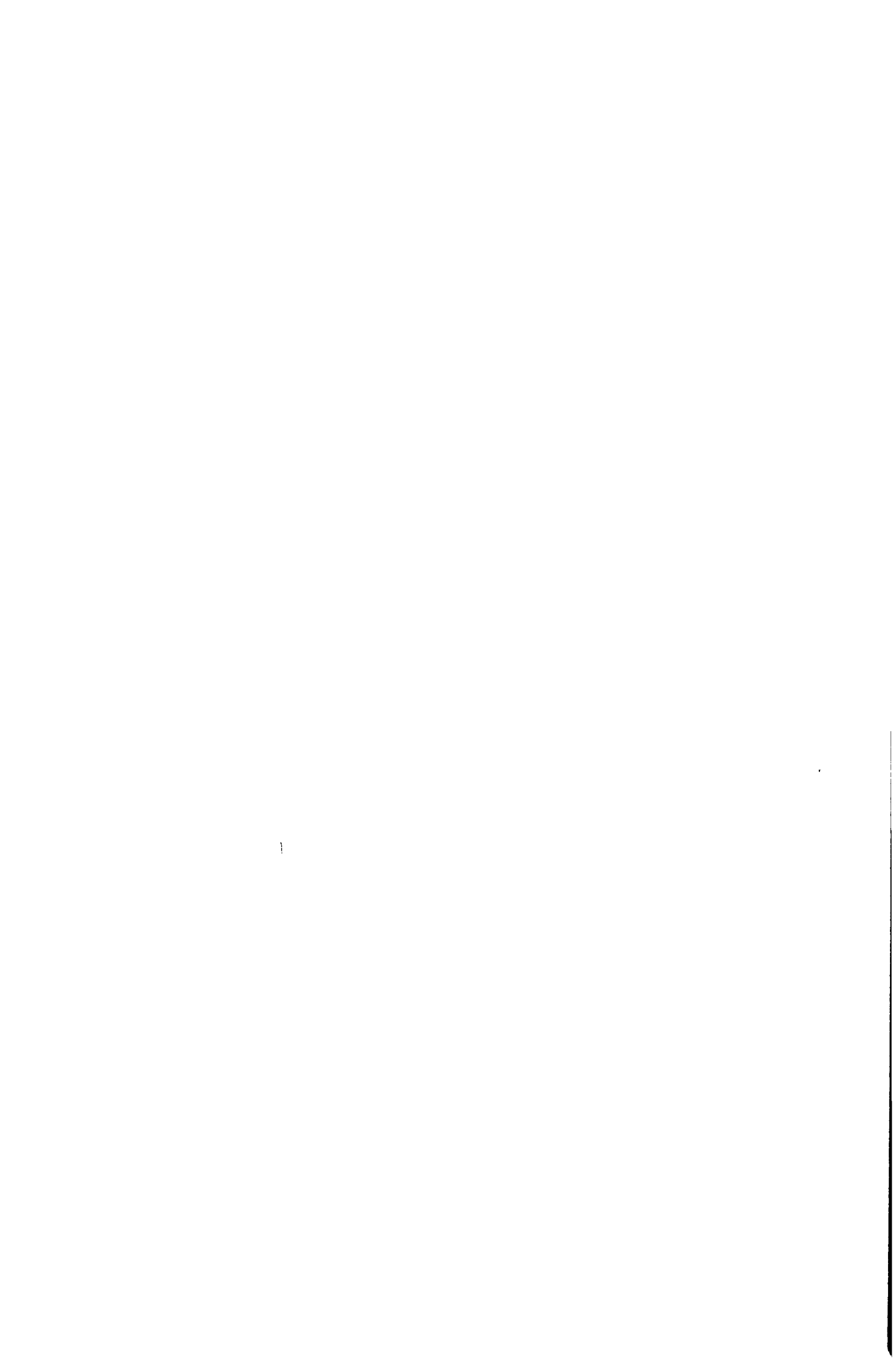
- Solde extérieur : En termes de comptabilité nationale.
- Taux de chômage : Pourcentage du nombre de chômeurs par rapport à la population active civile occupée.
- Prix de la consommation privée : Indice des prix implicites fournis dans les comptes nationaux.

*Tableau 3*

- UEBL : Exportations fob., importations caf. Conversion sur la base des taux de change officiels. Le regroupement des produits est effectué sur la base de la « Classification statistique et tarifaire pour le commerce international » (CST); produits alimentaires boissons et tabacs: Groupes CST 0 et 1; Matières premières et produits énergétiques: Groupes CST 2 à 4; Produits finis et semi-finis: Groupes CST 5 à 9.

*Tableau 4*

- Production industrielle: Chiffres désaisonnalisés. Construction et alimentation exclues.
- Chômeurs: Chiffres désaisonnalisés. Situation en fin de mois.
- Construction: Nombre d'immeubles autorisés. Chiffres désaisonnalisés.
- Consommation privée: Indices désaisonnalisés du chiffre d'affaires des grands magasins.
- Prix à la consommation: Chiffres non désaisonnalisés.
- Importations caf, exportations fob. Conversion sur la base des taux de change officiels. Chiffres désaisonnalisés UEBL.
- Balance commerciale UEBL : Différence entre les importations et les exportations désaisonnalisées.
- Réserves d'or et de devises : Réserves des autorités monétaires en or et en devises convertibles, avoirs en droits de tirages spéciaux et position de réserve auprès du FMI. Chiffres bruts à fin de mois, à l'exclusion des engagements extérieurs.
- Disponibilités monétaires: Billets et monnaies en circulation, déduction faite des encaisses du Trésor, de la banque centrale et des autres instituts bancaires, à l'exception des CCP. Dépôts à vue à moins d'un mois des résidents auprès du système bancaire. Avoir des comptes extraordinaires du Trésor et des non-résidents auprès des CCP. Chiffres désaisonnalisés. Situation en fin de mois.





## Luxembourg

### 1. L'évolution au cours des derniers mois

Le climat conjoncturel a continué de s'améliorer durant les derniers mois. Le développement de la demande étrangère de produits sidérurgiques, à l'intérieur comme à l'extérieur de la Communauté, a joué un rôle essentiel à cet égard. En outre, la demande intérieure est demeurée orientée à l'expansion. Si les dépenses d'investissement des entreprises n'ont guère augmenté, il semble que les investissements du secteur public, et surtout les dépenses affectées à la construction résidentielle, aient encore accusé une nette progression. L'accroissement des dépenses de consommation privée est demeuré assez rapide, en dépit d'un léger ralentissement par rap-

port à la phase précédente de haute conjoncture. Les facteurs déterminants en ont été le développement continu de l'emploi et l'augmentation des salaires nominaux. A cet égard, la « tranche » anticipative de 1,5 % accordée le 1<sup>er</sup> mai 1972, en application du nouveau système d'échelle mobile des salaires, ainsi que l'amélioration des traitements dans la fonction publique au mois de juillet, ont également joué un rôle.

La croissance de la demande globale s'est traduite par une amélioration progressive de la production. Pour la période mai-juillet, l'indice de la production industrielle dépassait de 2,1 % le niveau enregistré un an auparavant, tandis que l'expansion de l'activité dans la construction

#### Emplois et ressources de biens et services

	1969 <sup>(1)</sup>	1970 <sup>(1)</sup>		1971 <sup>(1)</sup>		1972 <sup>(2)</sup>	
	Aux prix courants, Mio Flbg	Variation par rapport à l'année précédente, en %					
		Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Exportations <sup>(3)</sup>	38 525	+ 1,5	+ 13,7	- 4	- 8	+ 4½	+ 8½
Formation brute de capital fixe	10 456	+ 11,3	+ 23,0	+ 8	+ 19	+ 1½	+ 7½
Consommation des administrations	4 857	+ 1,5	+ 12,2	+ 1½	+ 12½	+ 1½	+ 11½
Consommation des ménages	24 810	+ 8,0	+ 13,0	+ 4	+ 9	+ 4½	+ 9½
Produit national brut	44 515	+ 3,5	+ 11,8	+ ½	+ 2	+ 3	+ 9
Importations <sup>(3)</sup>	34 266	+ 6,2	+ 17,8	+ ½	+ 3½	+ 4	+ 8½

<sup>(1)</sup> Service central de la Statistique et des Etudes économiques (STATEC), Luxembourg.

<sup>(2)</sup> Prévisions.

<sup>(3)</sup> Biens, services et revenus de facteurs.

#### Remarques générales :

(a) La différence entre les données relatives aux emplois, d'une part, et celles qui concernent les ressources, d'autre part, est imputable aux variations de stocks.

(b) Les prévisions constituent des approximations qui ont été établies sur la base d'hypothèses déterminées, le plus souvent précisées dans le rapport trimestriel. Leur élaboration et leur publication n'engagent que la responsabilité de la Commission.

atteignait 1,5 %. Grâce à l'apport persistant de main-d'œuvre étrangère, les tendances à la détente se sont poursuivies sur le marché de l'emploi.

L'évolution des prix intérieurs est restée nettement ascendante, bien que la poussée des coûts salariaux ait probablement cessé de s'accroître. Au début du mois d'août, le niveau des prix à la consommation accusait une hausse de 5,9 % par rapport à la même période de 1971.

## 2. Les perspectives

Les tendances récentes à l'amélioration de la demande étrangère, notamment de produits sidérurgiques, pourraient persister dans les prochains mois et déterminer une croissance assez vive, voire légèrement accélérée, des exportations luxembourgeoises. En revanche, l'expansion conjoncturelle de la demande intérieure pourrait marquer un certain ralentissement. En effet, si les investissements sous forme de construction continueront sans doute de se développer, étant donné la forte augmentation du nombre d'autorisations de construire, principalement dans le secteur du logement, il est, par contre, à prévoir que les achats de biens d'équipement par les entreprises se réduiront progressivement. En tout cas, les résultats de l'enquête C.E.E. sur les investissements dans l'industrie donnent à penser qu'en 1972 la croissance des dépenses nominales dans ce secteur sera moins forte que l'année précédente. En raison essentiellement de l'étalement dans le temps des hausses de salaires conventionnels dans d'importants secteurs, l'expansion des revenus des ménages se ralentira quelque peu. Toutefois, il est à présumer qu'elle contribuera encore à un développement relativement rapide de la consommation des ménages, par suite, entre autres, de nouveaux allègements fiscaux qui seront appliqués au début de 1973 et de l'amélioration probable de la situation de l'emploi.

Étant donné ces perspectives, la production accusera sans doute une expansion assez soutenue, que ne devraient guère entraver les pénuries de main-d'œuvre prévisibles dans certaines professions et pour des qualifications déterminées.

Le problème primordial qui se pose à l'heure actuelle est celui de la persistance d'une hausse rapide des prix, à laquelle concourt notamment l'enchérissement continu des produits importés.

## Principales mesures de politique économique

*Avril :*

— *Les rentes et les pensions sont majorées et portées au niveau moyen des salaires de 1970.*

*Mai :*

— *Un nouveau système d'échelle mobile entre en vigueur le 1<sup>er</sup> mai. Il consiste à remplacer les tranches indiciaires d'une valeur de 2,5 points par des tranches de 2,5 % et à allouer aux salariés une tranche d'avance de 1,5 % consolidée.*

— *Le taux mensuel du salaire minimum est porté de 7 875 à 8 104 francs.*

— *Une convention sur l'unification des droits d'accises est signée par les trois pays du Benelux. Le Luxembourg devra réviser dans un délai d'un an ses droits sur l'essence et le fuel domestique, et dans les deux ans ceux qui frappent la bière, les limonades et les cigarettes.*

— *Plusieurs mesures en matière de fixation des prix sont prises, notamment pour le lait, les produits pharmaceutiques et les tabacs fabriqués.*

— *Le Comité de Ministres de l'Union économique Benelux conclut un accord concernant la préparation de la coordination des politiques budgétaires.*

*Juillet :*

— *Le Gouvernement autorise une hausse des tarifs de l'assurance-automobile et l'introduction du système bonus-malus à partir du 1<sup>er</sup> juillet.*

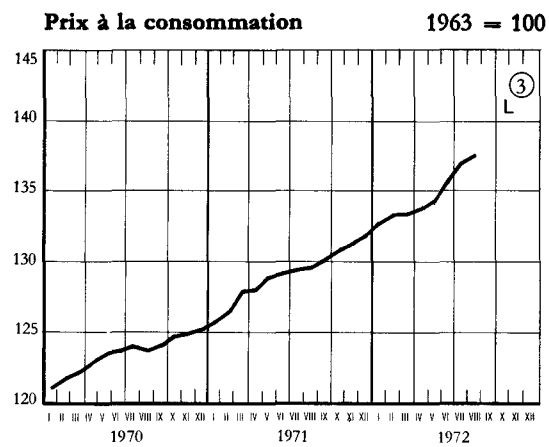
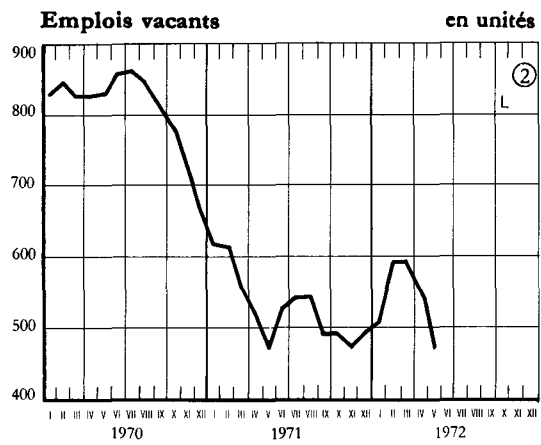
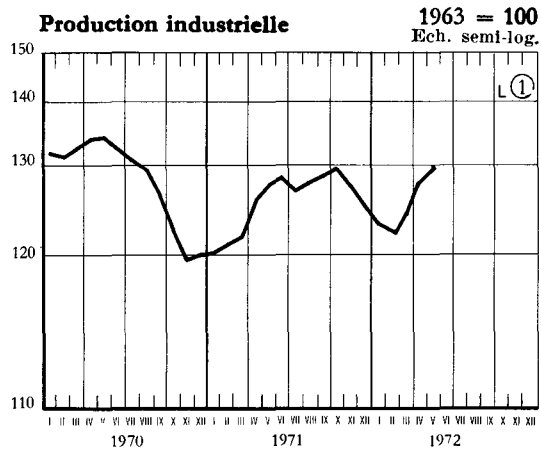
— *Les salaires et traitements dans le secteur public sont majorés de 4 % à partir du 1<sup>er</sup> juillet.*

— *Un service de l'immigration est créé, ayant, entre autres, comme mission d'encourager et d'appuyer au profit des immigrants les initiatives et les activités sociales, de s'occuper de leur logement et de leur hébergement, de la création et de la gestion de centres d'accueil ou foyers.*

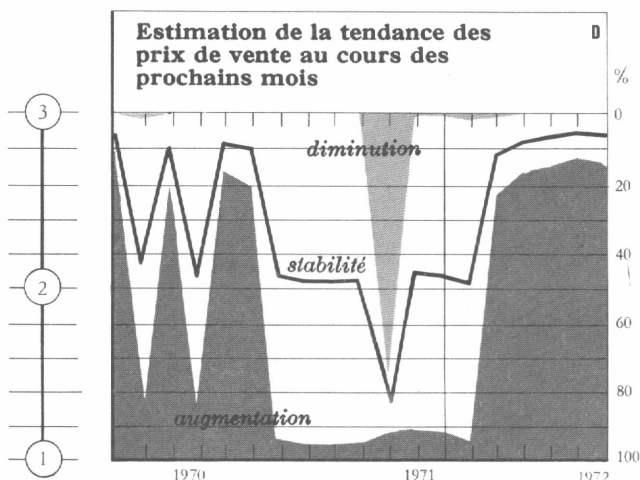
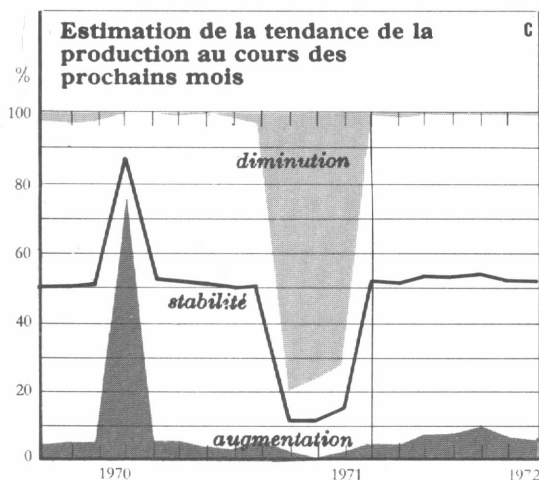
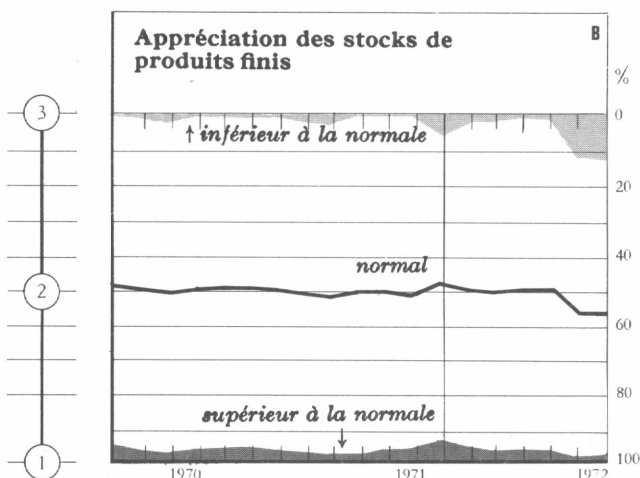
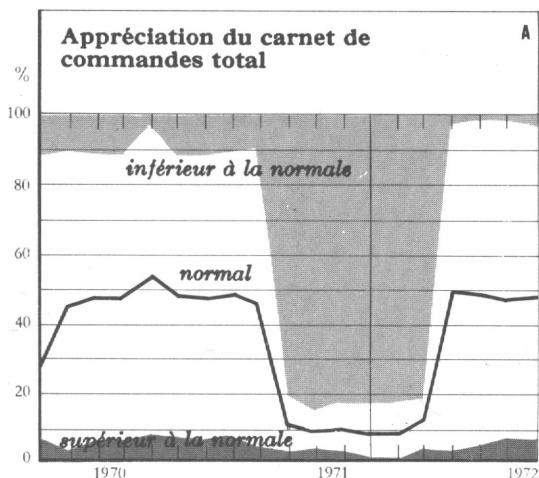
*Septembre :*

— *Le Gouvernement dépose le projet de loi relatif au budget de l'Etat pour l'exercice 1973. La progression des dépenses globales est estimée à 17,8 % (sur base des projets initiaux). Elle résulte d'une augmentation de 12,2 % des dépenses ordinaires et de 68,2 % des dépenses extraor-*

INDICATEURS ÉCONOMIQUES



## OPINIONS DES CHEFS D'ENTREPRISE SUR LA CONJONCTURE DANS L'INDUSTRIE



Réponses aux questions de l'enquête de conjoncture CEE, effectuée au Grand-duché de Luxembourg par le STATEC.

GRAPHIQUES A, B, C et D : Les trois zones, grise, blanche et noire, représentent l'évolution des pourcentages des trois réponses possibles à la question posée.

Les courbes en noir, dont l'échelle se trouve entre les deux graphiques, représentent l'évolution de la somme des pourcentages pondérés par :

- 0,03 pour les réponses : « supérieur à la normale » ou « augmentation » ;
- 0,02 pour les réponses : « normal » ou « stabilité » ;
- 0,01 pour les réponses : « inférieur à la normale » ou « diminution » .

dinaires, ce dernier pourcentage étant surtout influencé par l'octroi d'une dotation de 480 millions de francs au Fonds des Routes. La progression des recettes ordinaires serait de 19,8 % dans l'hypothèse d'une augmentation de plus de 8,5 % du produit national brut en valeur. Le recours à l'emprunt devrait se chiffrer à 800 millions de francs, contre 850 millions en 1972. En ce qui concerne la politique fiscale, le projet de budget contient les mesures suivantes : adaptation anticipée du barème de l'impôt sur le revenu des personnes physiques à l'évolution des prix (— 160 millions); abolition des taxes sur les appareils récepteurs de radio et de télévision

(— 18,5 millions); harmonisation des droits d'accise sur les huiles minérales (+ 75 millions) et les tabacs fabriqués (+ 20 millions) dans le cadre de l'Union économique Benelux; majoration de diverses taxes postales (+ 20 millions); maintien, pour une durée indéterminée, aux niveaux respectifs de 10 % et de 5 %, des taux normal et réduit de la T.V.A.; prorogation pour 1973 du taux réduit de 2 % appliqué aux livraisons et importations de certains produits de grande consommation et du taux réduit de 5 % pour une série d'autres produits. Ces dérogations temporaires pourront désormais être modifiées par règlement grand-ducal.

**Luxembourg**

**TABLEAU 1 : Evolution de quelques grandeurs économiques importantes**

	1967	1968	1969	1970	1971	1971
	Variation en volume par rapport à l'année précédente (en %)					1963 = 100
Produit national brut	+ 0,2	+ 5,3	+ 7,7	+ 3,7	+ 0,7	132
Production industrielle	- 2,1	+ 7,4	+ 11,4	+ 3,3	.	.
Importations totales	- 4,8	+ 9,6	+ 9,5	(+ 8,7)	(+ 0,3)	142
Consommation privée	0	+ 3,7	+ 4,8	+ 4,6	+ 4,0	133
Consommation publique	+ 3,6	+ 4,0	+ 3,3	+ 2,2	+ 1,5	123
Formation brute de capital fixe	- 9,3	- 5,6	+ 7,6	+ 14,2	+ 8,0	108
Exportations totales	- 1,7	+ 13,4	+ 12,1	(+ 1,5)	(- 4,0)	146
Produit national brut par tête	+ 0,1	+ 4,9	+ 7,1	+ 3,6	- 1,1	124
Produit national brut par personne active occupée	+ 1,5	+ 5,1	+ 6,7	+ 1,6	- 1,6	124
	Variation en valeur par rapport à l'année précédente (en %)					
Rémunération brute par salarié	+ 3,6	+ 5,4	+ 6,2	+ 12,1	.	.

**TABLEAU 2 : Principaux indicateurs mensuels**

	Année	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Production industrielle (1963 = 100)	1970	131,1	132,5	134,0	131,3	131,5	130,1	129,0	128,8	122,7	116,2	121,2	124,6
	1971	118,0	124,5	122,8	127,6	128,1	127,2	124,9	130,9	129,4	126,7	126,2	123,5
	1972	122,5	124,0	125,9	130,6	128,9	130,9	128,4					
Offres d'emploi (nombre)	1970	807	876	786	842	875	819	897	853	756	751	670	644
	1971	522	651	498	422	471	604	487	511	476	503	479	544
	1972	544	681	537	418	431	448						
Prix à la consommation (1963 = 100)	1970	121,21	121,98	122,21	122,74	128,38	128,72	124,20	128,84	124,35	124,74	124,95	125,28
	1971	126,06	126,91	128,04	128,15	129,09	129,37	129,48	129,62	130,22	131,09	131,63	132,14
	1972	132,80	133,21	133,43	133,70	134,21	135,69	136,82	137,27	137,81			

REMARQUES CONCERNANT LES GRAPHIQUES ET LE TABLEAU

Source : Office statistique des Communautés européennes (sauf mention contraire).

*Graphique 1*

— Production industrielle : à l'exclusion de la construction et de l'industrie des denrées alimentaires, boissons et tabacs. Série désaisonnalisée. Moyennes mobiles sur trois mois.

*Graphique 2*

— Emplois vacants : Série désaisonnalisée. Moyennes mobiles sur trois mois.

*Graphique 3*

— Prix à la consommation : Source : STATEC.

---

*Tableau 1*

- Produit national brut aux prix du marché.
- Production industrielle : Valeur ajoutée par l'industrie.
- Exportations et importations : Biens et services.
- Rémunération brute par salarié : Y compris les cotisations versées par les entreprises.

*Tableau 2*

- Production industrielle: Chiffres désaisonnalisés. Construction et industrie alimentaire exclues.
- Offres d'emploi: Chiffres désaisonnalisés. Situation en fin de mois.
- Prix à la consommation: Chiffres non désaisonnalisés.





### **III. LA SITUATION DANS LES PAYS ADHERENTS**



## A. Danemark

### 1. L'évolution au cours des derniers mois

La reprise de la conjoncture, amorcée au début de l'année, s'est poursuivie au cours des derniers mois, tant sous l'effet d'une accélération de la demande étrangère que par suite d'une évolution plus dynamique de la demande intérieure.

Stimulées par le renforcement de la position concurrentielle, à la suite de la dépréciation relative de la couronne par rapport à d'autres monnaies, ainsi que par la reprise de la demande sur d'importants marchés extérieurs, les exportations ont fortement augmenté : pour le premier semestre de 1972, leur montant en valeur a dépassé de plus de 20 % celui de la même période de 1971. En particulier, les livraisons à la République fédérale d'Allemagne et à la Suède ont marqué une nette accélération. Non seulement les ventes de produits industriels se sont accrues à un rythme rapide, mais il en est de même pour les exportations de produits agricoles, qui représentent 30 % des exportations totales et dont l'expansion avait été très faible les années précédentes.

La demande intérieure s'est raffermie sensiblement, sauf dans le domaine des investissements des entreprises. Il faut noter, en premier lieu, le développement rapide de la construction de logements; l'attente d'une modification, prévue pour le 1<sup>er</sup> juillet, dans le système de restitution de la taxe sur la valeur ajoutée dans ce secteur a joué un rôle à cet égard. Le nombre de mises en chantier dépassait de 61 %, au premier semestre, celui de la même période de 1971. De même, la consommation privée s'est développée à un rythme assez rapide. Cette évolution a été stimulée par la persistance d'une forte hausse des salaires et par une augmentation de l'emploi. Le nombre de chômeurs, corrigé des variations saisonnières, a légèrement diminué au premier semestre. Le taux de chômage est resté relativement élevé (4 %).

En corrélation avec ce raffermissement de la demande, l'offre intérieure a montré plus de dynamisme. La production industrielle semble avoir augmenté dans les secteurs travaillant principalement pour l'exportation. La production agricole, en revanche, n'a guère marqué de progrès. Au total, le taux de croissance du produit nation-

nal brut en termes réels, pour l'ensemble de l'année 1972, pourrait atteindre 4 % et dépasser ainsi sensiblement celui qui était escompté au début de l'année.

Les importations n'ont guère augmenté au cours du premier semestre, du fait du report de certains achats, dans la perspective de la réduction (de 10 à 7 %), au 1<sup>er</sup> juillet, de la surtaxe frappant les produits importés, et aussi par suite de la faiblesse de la demande de biens d'équipement.

La hausse des prix est demeurée rapide; en juin, l'indice des prix à la consommation accusait une augmentation de 6,4 % par rapport au mois de juin 1971. Cette évolution tient notamment aux fortes majorations de salaires accordées en 1971, ainsi qu'à l'incidence, sur les prix intérieurs, de la réévaluation des monnaies d'importants pays fournisseurs.

Du fait de l'expansion plus vive des exportations et de la faible croissance des importations, la balance commerciale s'est améliorée dans une mesure sensible. Comme, de surcroît, un important afflux de capitaux a été enregistré, les réserves d'or et de devises ont fortement augmenté au cours du premier semestre. Les importations de capitaux en provenance de l'étranger ont contribué à une expansion rapide de la masse monétaire. Aussi les autorités ont-elles, au mois d'avril, limité provisoirement à 3 % l'accroissement des promesses de crédit faites au secteur privé par les banques commerciales et les caisses d'épargne.

Après le résultat favorable du référendum relatif à l'adhésion, les autorités danoises ont décidé, le 10 octobre, de participer de nouveau à l'accord conclu entre les pays de la Communauté élargie concernant le rétrécissement des marges de fluctuation des taux de change dans la limite de 2,25 % de part et d'autre de la parité.

### 2. Les perspectives

L'activité économique devrait continuer de s'intensifier durant les prochains mois. Elle sera stimulée par la demande étrangère, du fait notamment de l'amélioration progressive de la con-

joncture dans les pays industriels et de l'élargissement de la Communauté.

La demande intérieure devrait également se révéler plus dynamique. Certes, un ralentissement des commandes sera observé dans le secteur de la construction résidentielle après la mise en vigueur du nouveau régime fiscal. Mais, compte tenu de la forte augmentation des mises en chantier au premier semestre, il est à prévoir que l'activité dans ce secteur se maintiendra à un niveau élevé. A la suite du résultat favorable du référendum relatif à l'adhésion, l'expansion des investissements pourrait s'accélérer tant dans l'agriculture que dans l'industrie transformatrice. En outre, des mesures d'encouragement à l'investissement ont été prises dans les régions défavorisées. A en juger d'après les programmes et les projets actuels, les dépenses d'investissement des administrations publiques accuseront encore une augmentation importante. Enfin, même si la tendance récente à une propension plus vive à

l'épargne se maintient, le rythme de croissance des dépenses de consommation des ménages pourrait s'accélérer. A cet égard, il est à noter que la plupart des conventions collectives sont à renouveler au printemps prochain, ce qui, étant donné la hausse des prix et l'existence de tensions localisées sur le marché de l'emploi, pourrait donner lieu à de fortes majorations de salaires.

L'emploi devrait continuer de s'accroître, mais le taux de chômage pourrait se situer, au début de 1973, entre 3½ et 4 %, soit à un niveau qui dépasse encore l'objectif à plus long terme que s'est fixé le Gouvernement danois.

Compte tenu de l'évolution prévisible de la demande globale, les importations devraient augmenter dans une mesure appréciable, encore que la perspective de la suppression de la surtaxe à l'importation, le 1<sup>er</sup> avril 1973, puisse inciter les importateurs à différer certains achats. A partir de cette date, la balance commerciale pourrait marquer une nouvelle détérioration.

## B. Irlande

### 1. L'évolution au cours des derniers mois

La reprise de l'expansion, amorcée au début de l'année, semble s'être confirmée durant les derniers mois, sans donner lieu cependant à une réduction notable des capacités inutilisées. Le raffermissement de la demande globale s'est poursuivi, mais d'abord à un rythme assez lent. Les exportations ont augmenté sensiblement au cours du deuxième trimestre, en dépit de la grève enregistrée au mois d'avril dans le secteur de l'électricité. La croissance de la demande intérieure s'est accélérée. Les dépenses de consommation des ménages se sont accrues, du fait notamment de majorations de salaires toujours importantes et des mesures prises au mois de novembre dernier pour alléger les conditions du crédit à la consommation. Les dépenses de consommation des administrations publiques ont continué d'augmenter. En revanche, l'évolution des investissements d'équipement des entreprises est restée assez hésitante au cours du premier semestre, d'autant plus qu'un certain nombre de projets avaient été différés dans l'attente du résultat du référendum sur l'adhésion à la Communauté. De même, les investissements en construction ne se sont guère développés au premier semestre.

La production des industries transformatrices qui, abstraction faite des variations saisonnières, s'était accrue de 2 à 3 % au premier trimestre, par rapport au quatrième trimestre de l'année dernière, a marqué de nouveaux progrès depuis lors. La production agricole a évolué favorablement; par contre, la faible activité du tourisme a ralenti l'expansion en termes réels dans le secteur des services.

Le chômage a encore augmenté durant les derniers mois; à la mi-juillet, le nombre de chômeurs enregistrés représentait 7,7 % des salariés assujettis à l'assurance-chômage. En dépit de cette situation, la hausse des prix et des salaires est restée vive et ne s'est modérée que faiblement. Au mois de mai, l'indice des prix à la consommation dépassait de 8 % son niveau de mai 1971.

Abstraction faite des achats de navires et d'avions, le recours à l'importation s'est accéléré durant les derniers mois. Le déficit de la balance commerciale, pour le premier semestre de 1972, s'élevait à 111 millions de livres, ce qui repré-

sente une réduction de 26 millions de livres par rapport à la même période de 1971. L'évolution observée sur les marchés des changes et l'importance du débouché que le Royaume-Uni constitue pour l'Irlande ont amené les autorités, le 23 juin dernier, à suspendre temporairement l'application de l'accord conclu entre les pays de la Communauté élargie au sujet du rétrécissement des marges de fluctuation des changes et à ne plus respecter, jusqu'à nouvel ordre, les cours limites d'intervention, fixés par les accords de Washington de décembre 1971 à 2,25 % de part et d'autre de la parité.

### 2. Les perspectives

Il est permis de penser que le redressement de la conjoncture se confirmera au cours des prochains mois. L'évolution de la demande étrangère et des dépenses des administrations publiques sera déterminante à cet égard. Etant donné l'importance du commerce extérieur de l'Irlande, dont les exportations représentent environ 40 % du produit national brut, l'activité économique sera fortement influencée par une amélioration des perspectives de vente sur les marchés étrangers. L'accélération de l'expansion économique attendue au Royaume-Uni devrait stimuler l'économie irlandaise, tandis que la dévaluation de fait de la livre contribuera à renforcer la position concurrentielle des produits irlandais sur les marchés d'autres pays importants. De même, les dépenses des administrations publiques devraient s'accroître à un rythme plus rapide, sous l'effet des décisions budgétaires prises au mois d'avril dernier. La consommation des ménages pourrait, elle aussi, accuser une expansion un peu plus vive, étant donné la forte augmentation des revenus à laquelle il y a lieu de s'attendre. Quant aux investissements des entreprises, ils seront favorablement influencés par les dispositions adoptées dans le cadre du budget 1972/1973 (notamment les dépenses importantes prévues dans le « Public Capital Program »), ainsi que par les perspectives offertes par l'entrée dans la Communauté.

Malgré l'expansion plus vive escomptée pour le second semestre, le taux de croissance du produit national brut en termes réels ne devrait pas dépasser sensiblement les 3 % pour l'ensemble de

l'année 1972. La hausse des prix restera sans doute relativement rapide, en raison notamment de l'incidence de la dépréciation de la livre sur les prix intérieurs.

A mesure que l'expansion économique s'accroîtra, les importations prendront plus d'ampleur.

Dans ces conditions, et compte tenu de la détérioration des termes de l'échange, le déficit de la balance commerciale devrait s'accroître au cours des prochains mois. Cependant, au niveau de la balance globale des paiements, cette détérioration pourrait être compensée par un afflux net de capitaux.

## C. Royaume-Uni

### 1. L'évolution au cours des derniers mois

La reprise de la conjoncture au Royaume-Uni s'est accentuée durant les derniers mois. Les facteurs déterminants en ont été le rattrapage des pertes de production encourues au premier trimestre du fait des grèves, ainsi qu'un raffermissement de la demande intérieure. Si, abstraction faite des variations saisonnières, les exportations ont augmenté d'environ 3,5 % au deuxième trimestre de 1972 par rapport au premier, cette progression doit cependant être attribuée, en grande partie, à la fin des grèves et aux efforts déployés depuis lors pour rattraper les retards de livraison. Le taux de croissance des exportations d'une année à l'autre, au deuxième trimestre, n'a atteint que 0,5 %. Compte tenu de la forte hausse des prix à l'exportation (exprimés en livres sterling), le volume des exportations de marchandises a même dû diminuer quelque peu au cours du premier semestre, malgré la reprise de la demande sur les marchés étrangers.

La demande intérieure s'est raffermie. La consommation des ménages s'est nettement accélérée, notamment grâce aux mesures fiscales prises dans le cadre du budget de l'exercice 1972-1973 (en particulier des allègements de l'impôt sur le revenu) et par suite du développement de l'emploi. La formation brute de capital fixe a continué d'augmenter; mais cette évolution reflète surtout une demande de construction de logements en forte expansion, tandis que les investissements fixes des entreprises ne se sont guère développés.

La production industrielle a marqué une nette reprise depuis le mois d'avril; en juillet, elle dépassait de 4,5 % son niveau de juillet 1971. L'amélioration de l'emploi ne s'est poursuivie que lentement; au mois d'août, le nombre de chômeurs représentait 3,6 % de la population active, contre 3,8 % au début de l'année.

Le ralentissement de la hausse des prix à la consommation observé au premier trimestre — et qui avait été déterminé essentiellement par la réduction de la « Purchase Tax » à l'été de 1971 et par l'accord conclu avec la Fédération des industries britanniques pour une limitation des majorations de prix — a fait place à une accélération au cours des derniers mois. L'indice des

prix à la consommation se situait, en juillet 1972, à 5,8 % au-dessus du niveau atteint un an auparavant.

Après une forte augmentation au premier trimestre, les importations ont eu tendance à se stabiliser le trimestre suivant, ce qui a entraîné une légère réduction du déficit de la balance commerciale. Pour l'ensemble du premier semestre, les importations montrent cependant une tendance nettement ascendante, liée au raffermissement de l'activité économique et notamment à un processus de reconstitution des stocks. La balance des opérations courantes a continué de se solder par des excédents.

Des mouvements spéculatifs de capitaux ont amené les autorités monétaires, en date du 22 juin dernier, à porter le taux d'escompte de 5 à 6 %. Le 23 juin, la décision a été prise de laisser flotter temporairement le cours de change de la livre et de suspendre provisoirement la participation du Royaume-Uni à l'accord européen sur le rétrécissement des marges de fluctuation.

### 2. Les perspectives

Le redressement de la conjoncture devrait se poursuivre durant les prochains mois, sous l'effet notamment des mesures budgétaires de relance dont l'incidence se fera pleinement sentir au second semestre.

La croissance des exportations se fera plus rapide. En effet, l'expansion de la demande s'accélère dans d'importants pays clients. De plus, la dépréciation de fait de la livre renforce la capacité concurrentielle de l'économie britannique, qui avait été affectée, surtout depuis le milieu de l'année dernière, par la forte hausse des prix à l'exportation exprimés en livres.

L'expansion de la demande intérieure devrait continuer de se renforcer. La consommation des ménages sera stimulée par l'augmentation rapide des revenus disponibles, à la suite des mesures d'allègement fiscal et des fortes majorations de salaires accordées dans d'importants secteurs de l'économie. Par contre, les dépenses de consommation des administrations publiques devraient accuser une expansion moins vive. Quant à la

formation brute de capital fixe, sa progression sera sans doute assez lente. En effet, si l'on peut s'attendre à un accroissement plus rapide des investissements des industries nationalisées, les investissements des entreprises privées en construction et en équipement ne devraient augmenter que faiblement. Quant aux investissements sous forme de construction de logements, leur expansion restera assez vive, malgré la possibilité d'un léger ralentissement.

Les progrès de la production devraient se poursuivre à un rythme appréciable. L'emploi continuera d'augmenter. Au total, le produit national

brut, pour l'ensemble de l'année 1972, devrait s'accroître de 3½% en termes réels.

Le dynamisme de la demande intérieure maintiendra un fort courant d'importations. Comme, de surcroît, la dévaluation de fait de la livre a une incidence directe sur les prix à l'importation, il y a lieu de s'attendre à une certaine détérioration de la balance commerciale.

Malgré les efforts déployés récemment par les autorités pour renforcer la lutte contre l'inflation, la hausse des salaires et des prix restera un sujet de préoccupation.





